



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Service canadien des forêts
Centre de foresterie du Nord
2026

Guide sur l'adaptation aux changements climatiques pour les collectivités forestières

Erin Fraser-Reid et Jodie Krakowski

Canada

Le Centre de foresterie du Nord est l'un des cinq centres du Service canadien des forêts, qui a son siège social à Ottawa, Ontario. Ce centre s'engage dans la mise en œuvre régionale de projets nationaux.

Le principal objectif du Service canadien des forêts est de mener des recherches en soutien à l'amélioration de l'aménagement forestier afin d'en maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Le Centre de foresterie du Nord constitue l'un des cinq établissements du Service canadien des forêts, dont l'administration centrale est à Ottawa (Ontario). Le Centre entreprend la réalisation régionale de projets nationaux.

Le Service canadien des forêts s'intéresse surtout à la recherche en vue d'améliorer l'aménagement forestier afin que tous les Canadiens puissent en profiter aux points de vue économique, social et environnemental.



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Service canadien des forêts
Centre de foresterie du Nord
2026

Guide sur l'adaptation aux changements climatiques pour les collectivités forestières

Erin Fraser-Reid¹ and Jodie Krakowski¹

¹ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, 5320 rue 122, Edmonton (Alberta) T6H 3S5

© Sa Majesté le roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2026
N° de catalogue : Fo4-289/2026F-PDF
978-0-662-69174-7

Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts
Centre de foresterie du Nord
Rue 5320 – 122
Edmonton (Alberta) T6H 3S5

Une version pdf de cette publication est disponible par le dépôt ouvert des sciences et technologie (DOST) de RNCan :

<https://ostrnrcan-dostrncan.canada.ca>.

This publication is also available in English under the title : *Climate Change Adaptation Guidebook for Forest-Based Communities*

ATS : 613-996-4397 (téléscripteur pour les malentendus)

Les renseignements contenus dans cette publication ou ce produit peuvent être reproduits, en partie ou en totalité, et par tout moyen, à des fins personnelles ou publiques non commerciales, sans frais ni permission supplémentaire, sauf indication contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable pour garantir l'exactitude des documents reproduits;
- d'indiquer le titre complet des documents reproduits, et le nom de l'organisme auteur; et
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'une œuvre officielle publiée par Ressources naturelles Canada (RNCan) et que la reproduction n'a pas été produite en affiliation avec ou avec l'approbation de RNCan.

La reproduction commerciale et la distribution sont interdites sauf avec la permission écrite de RNCan. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec RNCan à nrcan.copyrightdroitdauteur.rncan@canada.ca.

Avant-propos

Pourquoi la planification de l'adaptation aux changements climatiques?

Le climat du Canada change, et il continuera de changer. On parle parfois des changements climatiques comme d'un enjeu d'avenir, mais il importe de comprendre qu'ils se manifestent déjà — et ce, depuis un bon moment. Depuis des décennies, les changements climatiques affectent les forêts, les cours d'eau, les prairies, les collectivités et les entreprises. Nous voyons maintenant ses empreintes sur bon nombre des catastrophes les plus coûteuses de l'histoire du Canada.

Les petites collectivités forestières peuvent être particulièrement vulnérables aux répercussions des changements climatiques. Elles sont étroitement liées à la forêt, et leurs habitantes et habitants entretiennent souvent des rapports étroits avec elle, ainsi qu'avec les produits et les valeurs qu'elle procure. Par exemple, les forêts locales fournissent des sources d'eau potable et des possibilités d'emploi, de chasse, de cueillette de plantes médicinales, de randonnée, de ski, ainsi que des bienfaits spirituels et esthétiques.

Quels que soient les avantages précis que les forêts locales procurent à chaque personne, il est indéniable que les forêts qui entourent les collectivités rurales font partie intégrante de ce qui rend les collectivités forestières spéciales. Comprendre les changements qui se produisent dans les forêts locales et contribuer

à maintenir la santé de ces écosystèmes devrait être une priorité pour tous les résidents des collectivités forestières.

De nombreux résidents, gouvernements, Premières Nations et entreprises dans et autour des collectivités forestières ont réalisé qu'ils devaient se préparer aux changements qui sont susceptibles de se produire dans leur région. Se doter de plans réalistes, fondés sur la science, constitue pour les collectivités forestières la meilleure façon — et la plus économique — de s'adapter aux changements climatiques. Il est toujours plus facile, moins coûteux et plus sûr de planifier de manière proactive et de prendre des mesures d'adaptation ciblées que de réagir à une catastrophe imprévue déjà en cours.

Comment utiliser ce guide

Ce guide est conçu pour aider les petites collectivités forestières du Canada à élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques de la collectivité (ACCC). Il suit une approche pratique, étape par étape, explique les concepts clés et énumère les objectifs souhaités pour chaque étape. De nombreux exemples provenant de collectivités dans l'ensemble du Canada sont inclus, et les annexes fournissent des ressources actuelles et conviviales pour plus de renseignements.

Parce que chaque collectivité forestière est différente, l'approche décrite dans ce guide est flexible. Il n'y a pas d'approche universelle. Ce guide partagera des conseils sur la façon d'aborder les enjeux prioritaires pour votre collectivité, et où trouver des experts pour vous aider avec

le plan si cela vous intéresse. N'hésitez pas à adapter l'approche décrite dans ce guide afin qu'elle corresponde aux besoins de votre collectivité.

Notre compréhension du climat et des forêts continue de croître, et votre collectivité continuera de changer au fil du temps. Considérez votre plan d'ACCC comme un document évolutif qui devrait être examiné et mis à jour de temps à autre. Ce guide étape par étape peut être utilisé pour élaborer le premier plan d'ACCC pour votre collectivité, ainsi que pour les futures mises à jour.

Remerciements

Ce guide s'appuie sur une ébauche de document qui a été produite à l'origine en 2011, *Pathways to Climate Change Resilience : A Guidebook for Canadian Forest-Based Communities*. Le guide d'adaptation communautaire original était une collaboration entre le Réseau canadien de forêts modèles et Ressources naturelles Canada, et a été créé dans le but de fournir des conseils aux résidents des collectivités forestières rurales du Canada pour « comprendre et agir afin de réduire les répercussions des changements climatiques sur la collectivité ». Cet objectif est toujours extrêmement pertinent, mais les ensembles de données climatiques et d'adaptation disponibles publiquement ainsi que d'autres ressources ont évolué et se sont considérablement élargis depuis 2011. En tant que tel, le guide de 2011 a été mis à jour avec de nouveaux renseignements et des ressources en 2020. Un grand merci à Cindy Pearce, qui a dirigé la création du guide original de 2011, et à Sheri Andrews-Key, qui a travaillé sur la version mise à jour de 2020 avec Cindy Pearce.

Cette version du guide d'adaptation communautaire est une réinvention complète de l'approche du guide original de 2011/2020 et divise le processus de planification d'adaptation en étapes plus petites et plus gérables. Il comprend également des encadrés mis en évidence, des graphiques modernisés, ainsi que des liens et des références considérablement élargis et mis à jour vers les données, à l'information et aux ressources actuelles du Canada sur le climat et l'adaptation. Puisque ce guide est destiné à être utilisé par des « personnes de tous les jours », c'est-à-dire des personnes sans formation significative dans les domaines du changement climatique, de la science environnementale ou de la planification communautaire, on espère que ces révisions encourageront davantage de collectivités à envisager de s'engager dans une planification de l'adaptation aux changements climatiques.

Un grand merci à nos collègues de Ressources naturelles Canada qui ont examiné et amélioré cette version du guide, y compris Sarah Nason, Keyara Carifelle, Isabell Souliere, Carolyn Mann, Jennifer Throop et Brian Eddy.

Les infographies (figures 3, 4, 9, 10, 12, 13 et 16) ont été créées à l'origine par FUSE Consulting.

Reconnaissance territoriale

Ce guide a été créé sur le territoire du Traité 6 – un lieu de rencontre traditionnel, un lieu de rassemblement et une route de voyage pour les Cris, les Saulteaux, les Pieds-Noirs, les Métis, les Dénés et les Sioux des Nakota – mais il est destiné à être appliqué sur l'ensemble du territoire maintenant connu sous le nom de Canada. Ce guide encourage l'inclusion de diverses façons de connaître et d'expériences de vie pour mieux comprendre les changements qui se produisent actuellement dans les forêts du Canada et les collectivités forestières, les répercussions que ces changements ont et auront sur la vie des gens, et comment nous pouvons tous adapter nos comportements et attentes pour faire face à ces changements. Les peuples autochtones ont activement répondu aux changements environnementaux depuis des temps immémoriaux; comprendre et apprécier cette résilience est une partie essentielle de l'adaptation au changement climatique inclusive et équitable. Travailler ensemble et considérer une gamme de perspectives sont les meilleures façons de garder les collectivités forestières en sécurité et résilientes face aux effets des changements climatiques.

Si vous avez des questions concernant l'approche décrite dans ce guide, des suggestions pour des changements ou des mises à jour au processus, ou si vous utilisez avec succès ce guide pour améliorer la résilience de votre collectivité forestière, n'hésitez pas à nous contacter!

Erin Fraser-Reid

Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts

erin.fraser-reid@nrcan-rncan.gc.ca

Table des matières

Avant-propos	v
Pourquoi la planification de l'adaptation aux changements climatiques?	v
Comment utiliser ce guide	v
Remerciements	vi
Reconnaissance territoriale	vi
Planifier l'adaptation aux changements climatiques	2
Les collectivités forestières du Canada sont uniques	4
Quelques questions sur le changement climatique	5
Étape 1 — Déterminer un champion communautaire ou un comité consultatif pour diriger le processus de plan de l'ACCC.....	8
Déterminer un champion communautaire ou un comité consultatif	8
Commençons.	9
Étape 2 — Susciter l'intérêt de la collectivité à l'égard d'un plan d'ACCC	10
Se renseigner sur les changements climatiques prévus dans votre région.....	10
Élaborer une justification pour soutenir l'élaboration d'un plan d'ACCC pour votre collectivité	10
Élaborer un plan de travail général	14
Identifier les intervenants locaux	15
Tenir des séances d'engagement communautaire préliminaires.....	16
Recourir à certains experts externes, au besoin	19
Étape 3 — Commencer le processus	20
Finaliser la composition de l'équipe d'élaboration du plan et définir les rôles	20

Élaborer un plan de communication et de sensibilisation.	21
Identifier les plans et processus existants qui pourraient intégrer l'adaptation au changement climatique.....	21
Déterminer la portée du plan d'ACCC	22
Peaufiner et finaliser le plan de travail.....	25
Étape 4 — Comprendre et expliquer pourquoi	26
Recueillir des renseignements sur les changements climatiques observés dans la collectivité et les forêts locales..	26
Élaborer un profil de la collectivité sur les changements climatiques.....	28
Commencer un tableau de suivi des commentaires de la collectivité.....	29
Étape 5 — Identifier et évaluer les répercussions sur les écosystèmes et la collectivité	30
Comprendre comment les changements climatiques pourraient avoir des répercussions sur les forêts locales	30
Créer un projet d'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques	32
Pensez de façon générale : considérez les facteurs climatiques mondiaux et les facteurs non climatiques locaux	36
Rassembler des commentaires de la collectivité sur l'ébauche de l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques	37
Étape 6 — Identifier les priorités les plus élevées de la collectivité	39
Créer une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques pour la collectivité	39
Recueillir des commentaires de la collectivité sur l'évaluation de la vulnérabilité ou l'évaluation des risques	43
Établir les priorités en matière d'adaptation au changement climatique	43
Étape 7 — Élaborer des mesures d'adaptation et attribuer la responsabilité pour la mise en œuvre	45
Élaborer des mesures d'adaptation pour traiter les vulnérabilités prioritaires et les possibilités	45
Déterminer les obstacles aux mesures d'adaptation.....	49
S'engager avec la collectivité sur les mesures d'adaptation	50
Créer une liste des mesures d'adaptation prioritaires et assigner la responsabilité pour la mise en œuvre	50
Étape 8 — Compiler le plan d'ACCC	52
Élaborer un plan de suivi	52
Compiler le plan d'ACCC.....	54
Étape 9 — Mise en œuvre et suivi	56
Mettre en œuvre, assurer le suivi, évaluer et ajuster	56
Annexe A — Plan d'ACCC	58
Liste de vérification du plan d'adaptation des collectivités aux changements climatiques (ACCC).....	58
Annexe B — Sélection de ressources en ligne	60
Ressources et renseignements sur le climat et le changement climatique à l'échelle du Canada	60
Ressources et informations sur le climat régional et les changements climatiques.....	61
Renseignements sur l'adaptation et exemples	63
Ressources d'adaptation communautaires et municipales	65
Ressources d'adaptation axées sur les Autochtones	66
Renseignements sur les répercussions des changements climatiques sur les forêts	67
Autres ressources.....	68

Annexe C — Exemples et études de cas de plans communautaires d’adaptation aux changements climatiques	69
Exemples de plan d’adaptation communautaire	69
Annexe D — Exemple de profil de la collectivité sur les changements climatiques : Castlegar (Colombie-Britannique)	72
Annexe E — Exemple de tableau de suivi des commentaires de la collectivité	73
Légende	73
Annexe F — Sélection des répercussions des changements climatiques susceptibles d’affecter les écosystèmes forestiers et les collectivités forestières	74
Répercussions possibles sur les forêts et d’autres environnements naturels	74
Répercussions possibles sur les collectivités forestières	75
Annexe G — Sélection de mesures d’adaptation potentielles pour les collectivités forestières.....	76
Annexe H — Sélection d’organisations et d’outils de science citoyenne.....	82
Outils de surveillance de la biodiversité	82
Outils de surveillance des animaux, des oiseaux et des insectes	83
Outils de surveillance de la qualité de l’eau, du littoral, du poisson et des organismes aquatiques.....	83
Outils de surveillance du climat	84
Outils de surveillance de la neige et de la glace	84
Outils de surveillance des ravageurs	85
Autres outils	85



Introduction

Bienvenue dans le guide de l'adaptation aux changements climatiques de la collectivité (ACCC)! Les pages suivantes vous guideront dans les diverses étapes pour produire un plan d'ACCC pour votre collectivité. Le processus décrit dans ce guide vous aidera à cerner les vulnérabilités de votre collectivité face aux changements climatiques, puis à élaborer et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation ciblées pour les réduire. Les changements climatiques pourraient aussi créer des possibilités dans certaines régions, et le processus d'élaboration du plan d'ACCC vous amènera à explorer ces avenues.

Aucune collectivité ne sera à l'abri des effets des changements climatiques. En fait, les collectivités forestières compteront parmi les premières à en subir directement les répercussions.

Votre collectivité, ou une autre de votre région, a-t-elle dû être évacuée ces dernières années en raison d'inondations ou de feux de forêt sans précédent?

Les cultures ou les jardins ont-ils récemment moins produit, ou ont-ils échoué, à cause de la sécheresse?

De nouvelles cultures ou plantes adaptées à un climat plus chaud parviennent-elles désormais à survivre et à pousser dans votre région?

Des hivers plus chauds ont-ils eu des effets sur les activités forestières ou industrielles locales, ou encore sur l'état des routes d'hiver et des routes de glace?

Avez-vous remarqué la présence de plantes, d'insectes ou d'animaux différents dans les forêts autour de votre

collectivité, ou constaté que les espèces que vous avez l'habitude d'y voir pousser ou se déplacent autrement qu'auparavant?

Les changements climatiques rendent des changements comme ceux-ci beaucoup plus probables.

Prendre des mesures contre le changement climatique en tant qu'individu peut sembler énorme et écrasant au début. Cependant, il y a beaucoup de choses que nous pouvons tous faire pour apporter une différence significative dans ce combat. Aider votre collectivité forestière à élaborer un plan d'ACCC est l'une de ces choses.

« La réalité est la suivante : le changement climatique nous affecte, vous et moi, ici et maintenant, dans les endroits où nous vivons. Mais, en travaillant ensemble, nous pouvons y remédier. Bien sûr, c'est un problème intimidant... Mais nous ne pouvons pas céder au désespoir. Nous devons sortir et chercher activement l'espoir dont nous avons besoin pour nous inspirer à agir. Et que cet espoir commence par une conversation aujourd'hui. » [trad.]

– Dre Katherine Hayhoe, climatologue;
conférence TED, 2018

https://www.ted.com/talks/katharine_hayhoe_the_most_important_thing_you_can_do_to_fight_climate_change_talk_about_it

En général, les mesures de lutte contre les changements climatiques se classent en deux grandes catégories : **l'atténuation** et **l'adaptation** (**Figure 1**).

L'atténuation du changement climatique décrit les mesures qui s'attaquent directement aux causes profondes du changement climatique et réduisent ou stabilisent la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les mesures d'atténuation pourraient comprendre :

- l'introduction des nouvelles technologies ou des initiatives pour réduire la consommation d'énergie des résidents et des entreprises;
- la mise en œuvre des initiatives d'utilisation des terres ou de planification communautaire pour encourager la création de collectivités compactes, accessibles à pied et écoénergétiques; ou
- la gestion des forêts pour capturer et stocker le carbone et empêcher qu'il ne soit libéré dans l'atmosphère.

L'adaptation au changement climatique, d'autre part, décrit les mesures qui réduiront les répercussions négatives du changement climatique sur les personnes et les biens que les gens valorisent, ou aideront les personnes à tirer parti des nouvelles possibilités qui pourraient découler du changement climatique. Les exemples de mesures d'adaptation comprennent :

- évaluer et moderniser les infrastructures locales vulnérables pour s'assurer qu'elles pourront résister à une augmentation prévue des phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations;

- introduire des restrictions d'eau pendant les mois d'été en raison de sécheresses récurrentes;
- planter une nouvelle culture de grande valeur qui peut maintenant prospérer dans la région en raison de la hausse des températures estivales et des saisons de croissance plus longues; ou
- enlever les combustibles inflammables des forêts autour des collectivités pour réduire le risque de feux de forêt qui pourraient atteindre les collectivités (par exemple, traitements Intelli-feu).

Les mesures d'atténuation et d'adaptation sont souvent étroitement liées, et parfois une mesure peut être considérée à la fois comme une mesure d'atténuation et d'adaptation. Par exemple, planter des arbres au sein d'une collectivité est une mesure d'atténuation, car les nouveaux arbres absorberont et stockeront les gaz à effet de serre de l'atmosphère. Le même projet de plantation d'arbres pourrait également être considéré comme une mesure d'adaptation, car les nouveaux arbres aideront à rafraîchir les zones environnantes pendant les mois d'été grâce à l'ombrage, contribuant ainsi à réduire les répercussions négatives des températures estivales élevées sur les résidents.

Planifier l'adaptation aux changements climatiques

Il existe des preuves solides que la planification à venir pour aborder de manière proactive les répercussions des changements climatiques est de loin plus rentable et beaucoup plus sûre que de réagir aux urgences après qu'elles soient déjà en cours. En d'autres mots, « **mieux vaut prévenir que guérir.** »

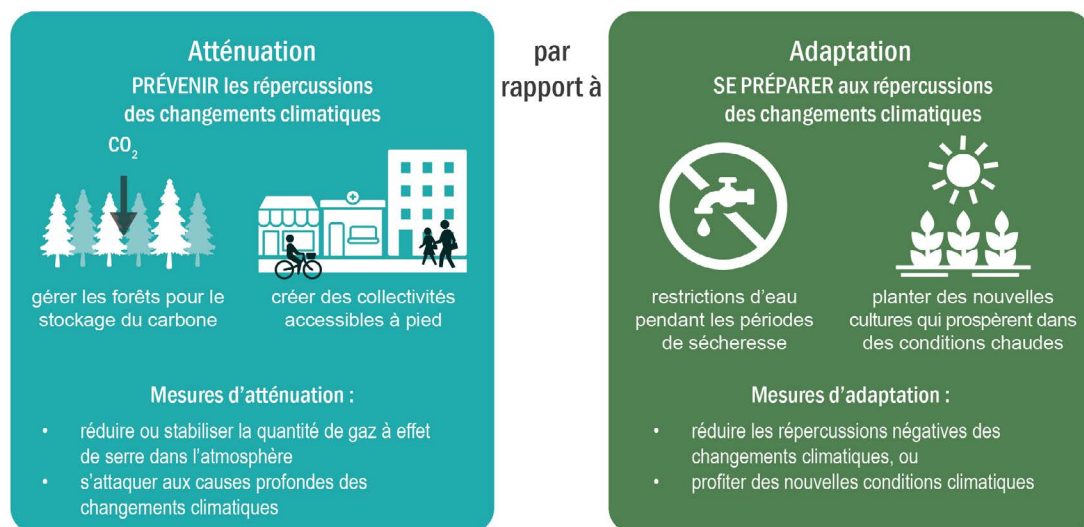


Figure 1 : Atténuation et adaptation aux changements climatiques

Le processus décrit dans les pages suivantes vise à habilitier les petites collectivités forestières à identifier leurs zones de vulnérabilité aux changements climatiques, puis à planifier de manière proactive et à prendre des mesures locales pour gérer les risques spécifiques et les possibilités. La mise en œuvre de mesures d'adaptation locales ciblées aidera les collectivités forestières à devenir plus résilientes et mieux adaptées aux futurs changements climatiques.

Il n'est pas nécessaire d'engager un animateur professionnel ou de compter sur des experts externes pour obtenir des conseils ou des orientations pour élaborer un plan d'ACCC; personne ne connaît mieux la collectivité que ses résidents et intervenants.

L'approche décrite dans ce guide aidera les membres de la collectivité à identifier les valeurs partagées fondamentales qui pourraient être affectées par les changements climatiques, à évaluer les risques que les changements climatiques posent à ces valeurs, à réfléchir et à prioriser les mesures d'adaptation, à établir des calendriers, à assigner des responsabilités pour la mise en œuvre, puis à évaluer l'efficacité des mesures d'adaptation pour une amélioration future. La **capacité d'adaptation** de la collectivité (voir l'encadré à la page 22) définit la portée et l'aide à déterminer ce qui est réalisable pour votre collectivité. La surveillance suivra les progrès et aidera à déterminer si les mesures ont été couronnées de succès.

Ce guide suivra les étapes du processus d'élaboration du plan de l'ACCC (**Figure 2**). Comme vous pouvez le voir, le cycle d'adaptation au changement climatique ne s'arrête jamais vraiment. Une fois que les huit premières étapes du processus ont été complétées et qu'un plan d'ACCC a été créé pour votre collectivité, le processus se poursuit par la mise en œuvre des mesures d'adaptation prioritaires et le suivi. Après quelques années, lorsque le plan d'ACCC nécessite une mise à jour, les résultats du programme de surveillance devraient informer la prochaine version.

Au fur et à mesure que vous suivez les étapes décrites dans ce guide, vous élaborerez le plan d'ACCC de votre collectivité. Chaque étape du guide crée une partie du plan d'ACCC, donc au moment où vous arrivez à l'étape 8 (Compiler le plan d'ACCC), le plan sera en grande partie complet. À ce moment-là, le champion communautaire n'aura qu'à compiler le travail qui a été réalisé en un seul document, qui sera votre plan d'ACCC.

Les renseignements importants sont mis en évidence tout au long du guide dans des encadrés bleus.



Les renseignements visant à stimuler la réflexion ou à fournir des indications utiles figurent dans des encadrés accompagnés d'ampoules de symboles.

Des plans communautaires d'adaptation aux changements climatiques ont été élaborés et mis en œuvre dans des collectivités forestières partout au Canada. Une de ces collectivités est **Dawson** (Yukon). Consultez les encadrés verts tout au long de ce guide pour en savoir plus sur la façon dont Dawson a élaboré son plan et a relevé les défis qui se sont présentés durant son processus d'élaboration de son plan.

Le plan complet d'adaptation aux changements climatiques de Dawson est disponible à l'adresse suivante : [https://www.yukonu.ca/sites/default/files/inline-files/Dawson CAP final 2011.pdf](https://www.yukonu.ca/sites/default/files/inline-files/Dawson%20CAP%20final%202011.pdf) (en anglais)

Une petite de vérification a été incluse à la fin de chaque étape du guide pour vous aider à évaluer vos progrès et à décider si vous êtes prêt à passer à l'étape suivante du processus d'élaboration du plan d'ACCC.

Les questions posées à chaque étape renvoient aux objectifs établis pour chaque étape, aux produits ou processus qui auraient dû être initiés ou complétés durant cette étape, et parfois, à quelques autres questions à prendre en compte. Chaque petite vérification a été compilée dans une liste de vérification principale, qui se trouve dans **l'annexe A**. N'hésitez pas à imprimer ou à enregistrer cette liste de vérification si vous pensez qu'elle sera utile pour faire le suivi de vos progrès.

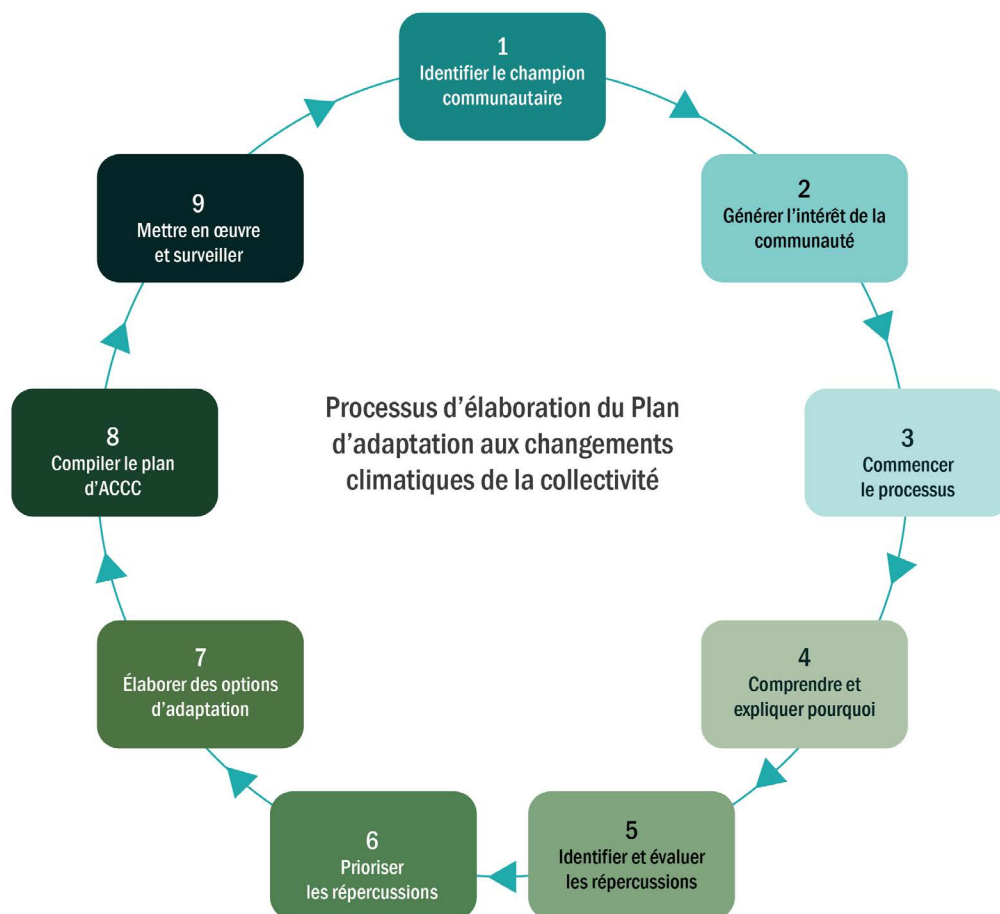


Figure 2 : Processus d'élaboration du plan d'adaptation aux changements climatiques de la collectivité

En plus de décrire les étapes pour créer un plan d'ACCC, ce guide contient également plusieurs annexes avec des ressources et des exemples d'autres plans d'adaptation et de résilience communautaires. **L'annexe B**, en particulier, contient de nombreuses ressources en ligne qui ont été organisées selon les thèmes de : Ressources en matière de climat et de changement climatique à l'échelle du Canada, ressources régionales en matière de climat et de changement climatique, l'information et des exemples sur l'adaptation, ressources d'adaptation communautaires et municipales, ressources d'adaptation axées sur les Autochtones, l'information sur les forêts, et d'autres ressources.

Les collectivités forestières du Canada sont uniques

Il n'existe pas d'approche universelle pour l'élaboration d'un plan d'ACCC – ces plans devraient être conçus pour

la collectivité, par ses résidents et intervenants. Chaque plan élaboré à l'aide du présent guide sera différent, tout comme chaque collectivité forestière l'est.

Depuis des millénaires, les forêts canadiennes se développent et évoluent en fonction de leur climat local. Donc, il ne devrait pas être surprenant qu'à mesure que notre climat change, nos forêts changent aussi. Certains de ces changements seront soudains et spectaculaires, tandis que d'autres seront graduels et beaucoup moins perceptibles. Bien plus que dans les zones urbaines, les changements dans la forêt affecteront les résidents des collectivités forestières. Les résidents de ces collectivités entretiennent souvent des liens particuliers avec leur milieu naturel, que ce soit pour le travail, les loisirs ou la subsistance. On peut presque considérer les forêts locales comme une extension des collectivités forestières; elles comptent largement parmi les raisons pour lesquelles plusieurs personnes ont choisi de s'y établir.

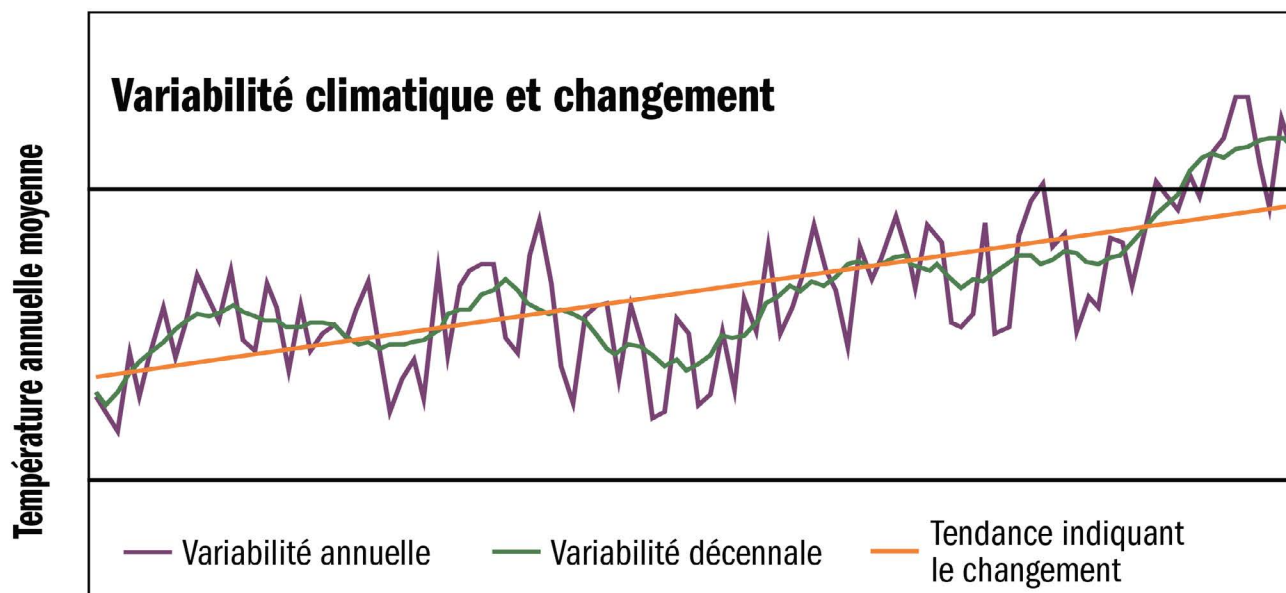


Figure 3 : Variabilité de la moyenne annuelle et des températures décennales (période de 10 ans) par rapport à une tendance générale

Comprendre quels changements climatiques sont susceptibles de se produire, comment ils pourraient toucher la collectivité et les forêts qui l'entourent, et de quelle manière il est possible de s'y adapter sont particulièrement importants pour les collectivités forestières si elles veulent préserver des liens sûrs et durables avec le territoire. Le présent guide vous aidera à comprendre les changements qui se produisent dans votre forêt locale, comment ces changements pourraient affecter les résidents, et la meilleure façon d'orienter votre temps et vos précieuses ressources vers les aspects qui profiteront le plus à votre collectivité.

Les personnes qui vivent dans des collectivités forestières sont indépendantes, résilientes et créatives lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes. Vous faites des merveilles avec des ressources limitées, même si vous pouvez être loin des collectivités voisines et des grands centres gouvernementaux.

Vous pouvez le faire!

Quelques questions sur le changement climatique

Avant d'aller plus loin, examinons quelques questions souvent posées au sujet des changements climatiques.

Qu'est-ce que le climat? Le climat correspond aux conditions météorologiques moyennes établies à partir de données scientifiques recueillies sur plusieurs décennies, généralement sur une période de 30 ans. Pour voir quelques exemples de jeux de données climatiques pouvant servir à l'élaboration d'un plan d'ACCC, consultez les encadrés à la page 12 et jetez un œil aux ressources énumérées à l'annexe B.

Le réchauffement climatique est-il différent du changement climatique?

Oui et non. Le terme réchauffement climatique fait référence à la période la plus récente d'augmentation des températures mondiales qui a commencé avec la Révolution industrielle dans les années 1800. L'expression changements climatiques englobe le réchauffement climatique, mais aussi les transformations plus vastes qui en découlent. Celles-ci comprennent notamment l'élévation du niveau de la mer, la fonte des glaciers, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des feux de forêt et des phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes, vagues de chaleur, etc.), ainsi que les changements touchant la durée des saisons de croissance et les périodes de floraison.

Le climat n'a-t-il pas toujours changé? Oui. Le climat de la Terre a changé régulièrement tout au long de l'histoire de notre planète. Au moins cinq grandes périodes glaciaires se sont produites dans le passé, chacun d'eux ayant des périodes de refroidissement et de réchauffement. Aujourd'hui, cependant, le changement climatique se produit plus rapidement que par le passé en raison des gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère par les activités humaines, en particulier la combustion des combustibles fossiles. Au Canada et dans d'autres régions du nord, les mesures montrent que le climat s'est déjà réchauffé au moins deux fois plus vite que dans les régions plus proches de l'équateur. Les écosystèmes du Canada et les collectivités subissent déjà certains des plus importants des effets des changements climatiques.

Le climat mondial et le climat local varient encore d'une année à l'autre en raison des changements naturels dans la circulation de l'air et la circulation des océans (comme El Niño et La Niña), des éruptions volcaniques et d'autres

facteurs, mais la tendance à long terme montre clairement une augmentation des températures au fil du temps. Voir la **Figure 3** pour un exemple de variabilité de la température en relation avec les tendances des changements climatiques.

Comment les forêts seront-elles touchées par les changements climatiques? La réponse courte, c'est que les effets varieront d'une région à l'autre dans un pays. Certains changements causés par le climat dans les forêts seront soudains et spectaculaires, tandis que d'autres seront graduels et subtils. Quoi qu'il en soit, les changements climatiques influenceront sur la croissance des arbres et leur taux de survie, sur la fréquence et l'intensité des feux de forêt et des phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations et les tempêtes de vent, ainsi que sur le nombre et les espèces d'arbres et d'autres plantes qui repoussent après des perturbations.

Les effets précis des changements climatiques sur les forêts différeront d'une région à l'autre, et ils ne seront pas simples : ils seront cumulatifs et interreliés (**Figure 4**). Par exemple, des précipitations inférieures à la normale pendant la saison de croissance peuvent affaiblir les arbres et les rendre plus vulnérables aux attaques d'insectes forestiers. Les infestations d'insectes peuvent tuer une partie des arbres d'une forêt, ce qui accroît ensuite son inflammabilité et, par conséquent, les risques de feux de forêt.

Quels que soient les changements précis qui se produisent dans votre forêt locale, une chose est claire : **l'avenir ne sera pas comme le passé.**



Découvrez les cartes en langage clair créées par Ressources naturelles Canada qui décrivent comment les forêts canadiennes et les collectivités forestières pourraient être affectées par les changements climatiques.

Version en anglais : <https://ca.nfis.org/forestchange/StoryMap/EN/Intro.html>

Version en français : <https://ca.nfis.org/forestchange/StoryMap/FR/Intro.html>

Puis-je vraiment faire quelque chose à ce sujet? Bien sûr! Les êtres humains peuvent intervenir de manière influente à l'égard des changements climatiques en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre (atténuation) et en comprenant les changements attendus afin de s'y préparer (adaptation). Les mesures individuelles, les politiques gouvernementales, la recherche, l'innovation commerciale et la planification communautaire sont tous nécessaires pour réussir à s'adapter aux changements climatiques. Comme l'a dit la Dre Hayhoe dans sa conférence TED, « En travaillant ensemble, nous pouvons y remédier! »

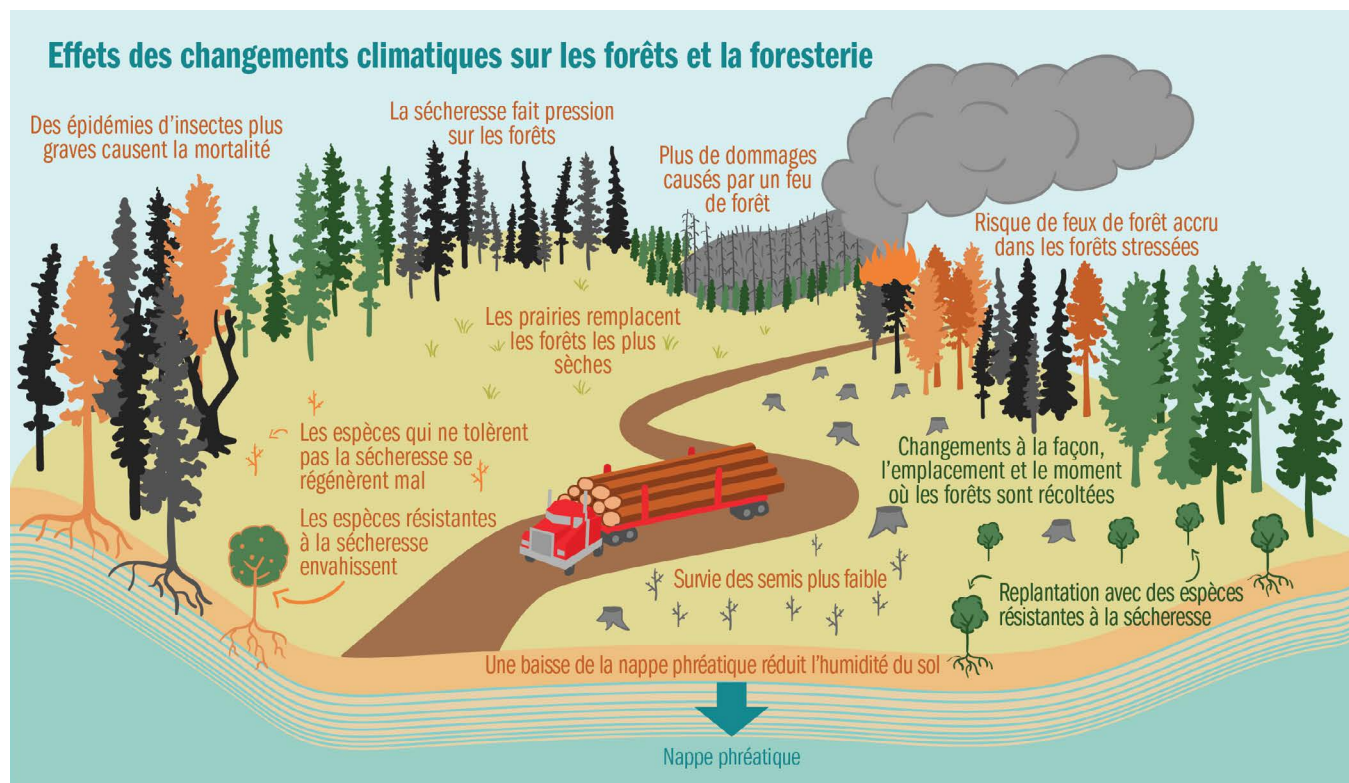


Figure 4 : Les effets du changement climatique sur les forêts et l'industrie forestière, qui est souvent un employeur majeur dans les collectivités forestières, et certaines mesures d'adaptation potentielles. Les symboles orange représentent des répercussions négatives possibles. Les symboles verts représentent des répercussions positives possibles (occasions).

Étape 1

Déterminer un champion communautaire ou un comité consultatif pour diriger le processus de plan de l'ACCC

Objectifs

- **Déterminer un champion communautaire ou un comité consultatif**
- **Commençons.**

Déterminer un champion communautaire ou un comité consultatif

Il est essentiel d'entendre, de comprendre et d'intégrer un large éventail d'observations, de points de vue et de compétences pour que le plan d'ACCC réponde bien aux principaux enjeux liés aux changements climatiques dans votre collectivité et propose des options d'adaptation locales pertinentes et réalisables. Ce processus nécessite un leader solide pour maintenir le cap et aller de l'avant. Il convient donc de désigner un champion communautaire ou un comité consultatif pour le diriger.

Dans l'idéal, le champion communautaire et les membres du comité consultatif devraient être des résidents bien connectés au sein de la collectivité, capables de s'engager du début à la fin dans l'élaboration du plan d'ACCC, par exemple des personnes ayant un long parcours de bénévolat. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste des changements climatiques. Une personne ayant de bonnes compétences en communication, en organisation et en réseautage, et faisant preuve d'ouverture et d'inclusion, ferait un excellent champion communautaire ou un excellent membre du comité consultatif.



Un groupe communautaire ou un club existant pourrait agir en tant que comité consultatif pour le plan d'ACCC. Si vous prenez cette route, assurez-vous simplement de communiquer avec des personnes qui ne sont pas membres du club pour vous assurer que personne ne se sente exclu.

Si la collectivité décide d'utiliser un comité consultatif, il est recommandé qu'un président ou chef de comité soit désigné pour s'assurer que le comité reste sur la bonne voie.

Au lieu de sélectionner un seul **champion communautaire** pour diriger le plan d'adaptation de Dawson, une **équipe de projet** composée de représentants de deux groupes communautaires – l'équipe International Polar Year Dawson pour le projet Community Adaptation and Vulnerability in Arctic Regions (CAVIAR) et le groupe Northern Climate Exchange – ont dirigé le processus.

Un champion communautaire ou membre du comité consultatif idéal est :

- Capable de respecter les échéances
- Capable de compiler des recherches et d'autres renseignements
- Disponible pour participer pleinement au processus
- Un excellent auditeur et communicateur
- À l'aise de parler publiquement
- Engagé envers le projet
- Possède des compétences informatiques
- Interagit avec confiance avec tous les types de personnes
- Familier avec la localité et la région
- Flexible
- Inclusif
- Local
- Motivé
- Organisé
- Passionné par le changement climatique
- Respecte les autres
- Bien connecté
- Disposé à apprendre
- Disposé à communiquer avec les autres



En fonction de la **capacité d'adaptation** de votre collectivité, il peut être judicieux de s'associer avec d'autres collectivités avoisinantes pour compléter un plan régional d'ACCC.

Il existe de nombreux exemples de plans d'adaptation au changement climatique régionaux disponibles en ligne – voir celui qui a été préparé pour la région du Nord-Est de la Colombie-Britannique pour un exemple récent : <https://retooling.ca/resources/northeast-climate-change-vulnerability-assessments-district-of-chetwynd/> (en anglais)

Vérification à l'étape 1 :

- ☐ Un champion communautaire ou un comité consultatif a-t-il été désigné?
- ☐ Êtes-vous prêts à commencer?

Commençons.

Félicitations! Vous avez choisi un champion communautaire ou un comité consultatif pour diriger ce processus. C'est le moment de commencer à élaborer votre plan d'ACCC.

Par souci de simplicité, ce guide continuera de faire référence au champion communautaire et aux tâches que cette personne doit accomplir. Si une approche de comité consultatif était adoptée, l'orientation et les conseils du champion communautaire concerneraient cette équipe.

Les sections suivantes du guide vous aideront à naviguer dans le processus d'élaboration du plan d'ACCC. Chaque section, ou étape, identifiera au moins un résultat ou objectif souhaité, et identifiera également plusieurs objectifs qui devraient être atteints en cours de route. D'autres considérations sont également incluses à la fin de chaque étape. N'hésitez pas à utiliser la liste de vérification principale dans l'annexe A pour vous aider à suivre le progrès.

Commençons.

Étape 2

Susciter l'intérêt de la collectivité à l'égard d'un plan d'ACCC

Objectifs

- Se renseigner sur les changements climatiques prévus dans votre région
- Élaborer une justification pour soutenir l'élaboration d'un plan d'ACCC pour votre collectivité
- Élaborer un plan de travail général
- Identifier les intervenants locaux
- Tenir des séances de mobilisation préliminaires

Se renseigner sur les changements climatiques prévus dans votre région

Le champion communautaire devrait acquérir quelques notions de base en science du climat et commencer à comprendre les principaux changements climatiques qui sont prévus pour la collectivité ou la région. Il n'est pas nécessaire d'essayer de devenir un expert sur tous les sujets liés aux changements climatiques. Le champion communautaire devrait simplement essayer de rassembler des connaissances sur les changements généraux prévus pour la région afin qu'il puisse expliquer pourquoi la collectivité devrait préparer un plan d'ACCC.

Explorez certaines des ressources dans les encadrés sur les données climatiques à la page suivante et énumérées dans l'annexe B. Rassemblez des renseignements qui montrent visuellement ce qui est prévu dans votre région et quels changements se sont déjà produits. Choisissez quelques changements climatiques clés qui sont pertinents pour votre collectivité et votre région, et qui communiquent un message clair.

Par exemple, la quantité et la répartition des précipitations, la fréquence ou la gravité des épisodes de sécheresse, les températures moyennes saisonnières ou mensuelles, les températures minimales ou maximales, la durée des saisons de croissance et les épisodes de chaleur extrême, comme le nombre de jours où la température dépasse 30 °C, sont autant d'éléments susceptibles d'être touchés par les changements climatiques et pouvant faire partie d'un plan d'ACCC.

Élaborer une justification pour soutenir l'élaboration d'un plan d'ACCC pour votre collectivité

En utilisant les données climatiques et les prévisions pour votre collectivité, ainsi que certains des autres exemples de plan d'adaptation communautaire disponibles en ligne et énumérés dans l'**annexe C**, le champion communautaire devrait préparer une brève explication décrivant pourquoi et comment la collectivité pourrait bénéficier d'un plan d'ACCC.

La justification devrait décrire certains des principaux changements climatiques attendus pour la collectivité ou la région, ainsi que ce que ces changements pourraient signifier pour la collectivité et les forêts environnantes. Il n'est pas nécessaire que cette liste des changements possibles et de leurs répercussions soit exhaustive; cela viendra plus tard dans le processus. Cette justification vise simplement à servir de point de départ pour susciter l'intérêt et les motiver à prendre part à l'élaboration du plan d'ACCC.

Plusieurs ressources clés de données sur le climat sont énumérées ci-dessous. Référez-vous à l'annexe B pour une brève description de chacune des ressources suivantes, ainsi que des liens vers beaucoup d'autres.

Ressources nationales :

- **Données climatiques Canada** : <https://donneesclimatiques.ca/> (voir l'encadré Données climatiques Canada ci-dessous)
- **Centre canadien des services climatiques** : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/centre-canadien-services-climatiques.html>
- **Atlas climatique du Canada** : <https://atlasclimatique.ca/>
- **Environnement et Changement climatique Canada, données météorologiques historiques** : https://climat.meteo.gc.ca/historical_data/search_historic_data_f.html

Ressources régionales :

- **Pacific Climate Impacts Consortium (C.-B., Yn)** : <https://pacificclimate.org/> (en anglais)
- **ClimateWest (Alb., Sask., Man.)** : <https://climatewest.ca/> (en anglais)
- **Ecology North – Climate Solutions (T.N.-O.)** : <https://ecologynorth.ca/our-work/climate-solutions/> (en anglais)
- **Centre de ressources d'adaptation climatique de l'Ontario (Ont.)** : <https://orcca-craco.ca/fr/>
- **Ouranos (Qc)** : <https://www.ouranos.ca/fr>
- **CLIMATlantic (N.-É., N.-B., Î.-P.-É., T.-N.-L.)** : <https://climatatlantic.ca/fr/>

Données climatiques Canada :

donneesclimatiques.ca/ possède une abondance de données climatiques canadiennes gratuites. Ce site a également beaucoup d'autres renseignements utiles, outils et exemples de plans communautaires d'adaptation aux changements climatiques. Tout est consultable par emplacement et inclut des données historiques et futures, ainsi que des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre plus faibles et plus élevés pour comparer les options pour les risques climatiques futurs.

Ce site contient également une « zone d'apprentissage » qui explique la science derrière les données climatiques, parmi d'autres sujets.

Ci-dessous se trouve la **Figure 5** montrant la température annuelle moyenne pour Sioux Lookout (Ontario). La température historique est la ligne noire. Les températures futures prévues jusqu'en 2100 sont bleues pour les faibles émissions de gaz à effet de serre, vertes pour les moyennes émissions, oranges pour les émissions moyennes à élevées, et rouges pour les émissions élevées à très élevées. La partie ombragée montre la variabilité dans les prédictions. Il n'est pas nécessaire de choisir un scénario d'émissions pour votre Plan d'ACCC. Au lieu de cela, concentrez-vous sur les tendances générales. Dans l'exemple ci-dessous, le principal point à retenir est que Sioux Lookout devrait devenir plus chaud à l'avenir.

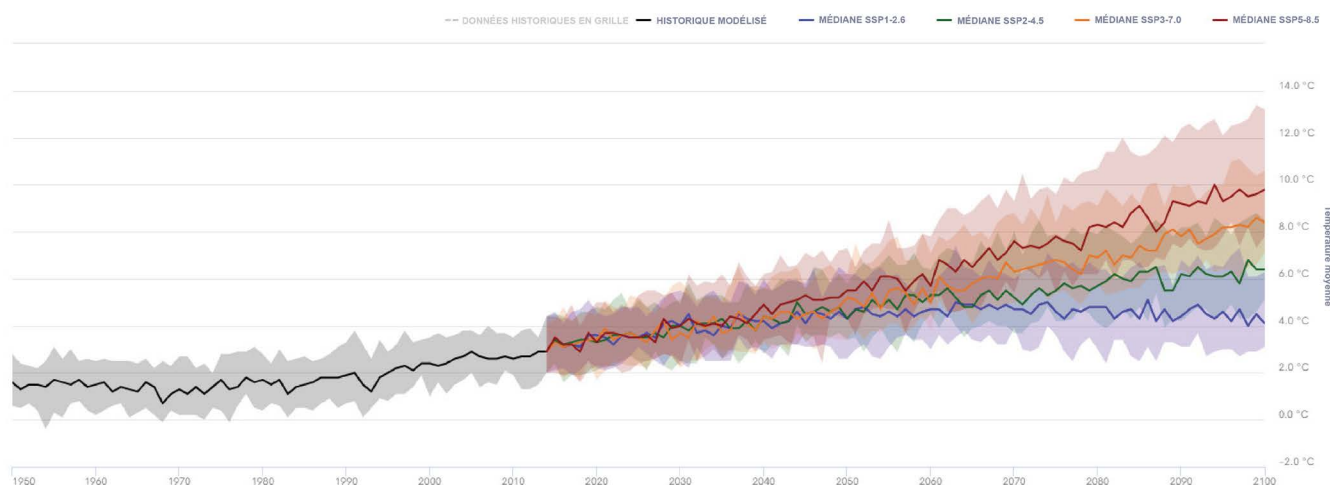


Figure 5 : Température annuelle moyenne pour Sioux Lookout (Ontario). **Source** : <https://donneesclimatiques.ca/?> [Consulté le 5 mars 2025]

Lors de l'élaboration de la justification, pensez aux valeurs communes qui relient les gens dans la collectivité et mettez en lumière la façon dont elles pourraient être touchées par les changements climatiques. Il peut s'agir notamment de l'importance de la famille, du dynamisme ou de la stabilité de la collectivité, de la sécurité, du maintien ou de l'amélioration de la vitalité économique ou de l'assiette fiscale de la collectivité, de la durabilité environnementale ou de la création d'emplois à l'échelle locale. Cerner les enjeux les plus pressants pour votre collectivité et concentrez-vous sur ceux-ci. Gardez toutefois à l'esprit que la peur n'est généralement pas un bon motivateur pour les gens. Évitez donc de trop insister sur les pires scénarios catastrophiques; cherchez plutôt, dans votre justification, à tracer une vision d'avenir positive pour la collectivité.

La figure 6 est une façon de visualiser le bien-être de la collectivité et l'éventail des facteurs qui peuvent y contribuer. N'hésitez pas à utiliser ou à modifier ce diagramme pour soutenir le raisonnement préparé pour le Plan d'ACCC.

La justification du plan d'ACCC devrait également identifier un objectif global qui guidera l'élaboration du plan d'ACCC. Les objectifs sont des résultats souhaités de haut niveau et pourraient inclure des énoncés tels que :

« Les écosystèmes naturels de Nelson et les services qu'ils nous fournissent sont en santé, abondants et diversifiés. »

—Nelson (Colombie-Britannique)

« Créer une collectivité qui réduit les risques des changements climatiques grâce aux possibilités et aux initiatives. »

—Thunder Bay (Ontario)

« Préparer adéquatement Saint John aux changements climatiques. »

—Saint John (Nouveau-Brunswick)

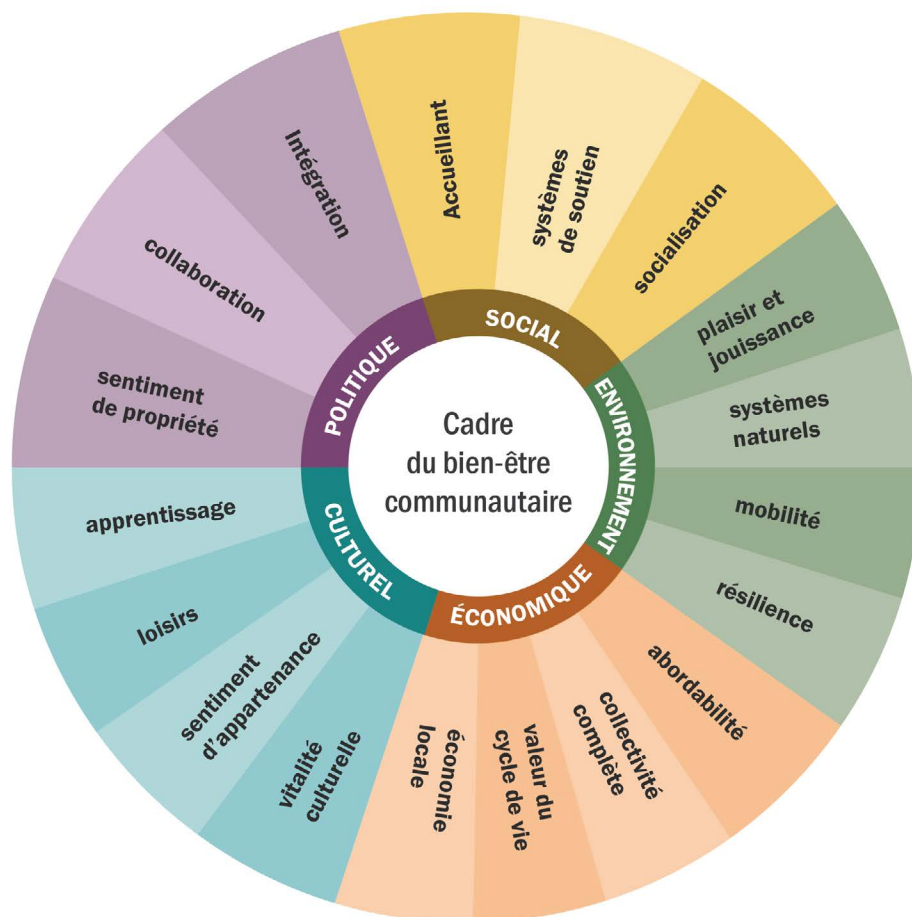


Figure 6 : Les nombreuses composantes qui peuvent contribuer au bien-être de la collectivité. Plus de renseignements sur ce projet sont disponibles à l'adresse <https://dialogdesign.ca/community-wellbeing-framework/> (en anglais)

Source : Adapté avec la permission du Conference Board du Canada et de DIALOG Design.

Examinez certains des plans communautaires énumérés dans l'annexe C afin de vous inspirer pour définir un objectif approprié pour votre collectivité. N'hésitez pas à reprendre des éléments d'énoncés d'objectif provenant d'autres collectivités pour formuler celui de la vôtre. L'énoncé d'objectif sera examiné avec les résidents de la collectivité; il n'a donc pas besoin d'être parfait à ce stade.

Les objectifs généraux comme ceux présentés à la page précédente sont ambitieux, et il peut être difficile pour les gens de visualiser comment ils peuvent être atteints. Pour y remédier, le champion communautaire devrait créer quelques objectifs pour accompagner les objectifs généraux. Veillez à ce que ces objectifs demeurent réalistes pour la collectivité; ne supposez pas que plus de personnes seront embauchées ou que des fonds seront automatiquement alloués aux projets d'adaptation aux changements climatiques. Cela pourrait se produire, mais il est préférable de ne pas compter sur cela à ce stade. Essayez de formuler les objectifs d'une manière où vous pourrez dire s'ils sont atteints ou non. Soyez précis. Les objectifs seront également examinés avec les membres de la collectivité, rien n'est gravé dans la pierre!

La ville de Saint John, au Nouveau-Brunswick, a élaboré huit objectifs pour accompagner son but de préparer la collectivité à un climat changeant. Ces objectifs étaient les suivants :

- intégrer les répercussions des changements climatiques sur la planification communautaire;
- réduire l'érosion des rives et promouvoir les infrastructures naturelles;
- protéger les espaces naturels, les habitats locaux et les voies de migration;
- informer le public sur la façon de faire face aux répercussions des changements climatiques;
- réduire les répercussions des changements climatiques sur la santé humaine;
- soutenir les groupes vulnérables pour augmenter la capacité d'adaptation;
- renforcer la résilience aux inondations et à l'élévation du niveau de la mer;
- renforcer la résilience aux conditions météorologiques extrêmes.

Le **Comité consultatif local de Dawson** a élaboré l'énoncé de vision suivant (objectif) pour guider l'élaboration de leur plan :

Dawson et ses environs seront une société autosuffisante, une collectivité qui vit dans les limites de l'écosystème local et qui sert de refuge à ses résidents dans un monde incertain.

Il y parviendra en (objectifs) :

- prenant des mesures pour accroître sa résilience;
- faisant la promotion active de l'autonomie;
- augmentant notre connaissance de l'environnement qui nous entoure; et
- élaborant des moyens pour s'adapter à des changements soudains dans la société et le climat.



Lors de la préparation de la justification de l'ACCC, envisagez d'inclure certains des risques possibles ou coûts associés à l'absence d'adaptation au changement climatique.

Gouvernements locaux pour la durabilité (ICLEI) ont produit une boîte à outils sur le **coût de l'inaction** destinée à aider les collectivités à évaluer ces considérations et à justifier l'allocation de ressources à l'adaptation au changement climatique.

Bien que cette trousse d'outils soit destinée aux planificateurs municipaux, elle contient des renseignements utiles pour le champion communautaire.

Consultez la boîte à outils sur le coût de l'inaction à l'adresse <https://icleicanada.org/fr/project/le-cout-de-linaction//>

Élaborer un plan de travail général

Le champion communautaire devrait également élaborer une ébauche de plan de travail, y compris un calendrier qui montre les étapes clés de ce processus. Utilisez la Figure 2 ou la liste de vérification dans l'annexe A comme guides pour les principales étapes du processus du Plan d'ACCC. Il pourrait être utile de créer un organigramme ou un « diagramme de Gantt » pour aider les gens à visualiser l'ensemble du processus. Assurez-vous d'identifier les points du processus et le calendrier approximatif (saison et année) pour un engagement communautaire et une participation élargie.

Élaborez quelques façons différentes dont les membres de la collectivité pourraient participer davantage au processus du Plan d'ACCC et encourager les personnes intéressées à se joindre à l'équipe d'élaboration du plan. Il devrait y avoir une gamme de tâches, variant selon le type d'expertise requis, le niveau de compétence demandé et le temps à y consacrer. Ces tâches pourraient comprendre :

- devenir membre du comité consultatif (le cas échéant);
- s'engager à participer et à fournir des commentaires lors des réunions communautaires;
- agir en tant qu'« ambassadeur » du projet en parlant du projet et en encourageant les autres à participer et à participer aux réunions communautaires;
- diriger ou participer à des discussions de sensibilisation avec certains intervenants ou groupes communautaires;
- aider le champion communautaire à organiser et à animer des réunions communautaires en accueillant les gens, en prenant des notes, en dirigeant de petites discussions en petits groupes, etc.;
- examiner les parties du plan d'ACCC au fur et à mesure de leur rédaction;
- aider à rédiger, à corriger ou à réviser la version finale du plan d'ACCC.
- Le champion communautaire devrait être réaliste quant à ses propres domaines d'expertise et à sa disponibilité du temps et devrait chercher des membres de la collectivité qui pourraient aider à combler ces lacunes. Par exemple, si le champion communautaire n'est pas actif sur les médias sociaux, il devrait désigner une personne en mesure de publier des renseignements en ligne en son nom et l'inviter à devenir membre de l'équipe d'élaboration du plan.

Identifier les intervenants locaux

Dressez une liste des principaux intervenants locaux.

La **figure 7** donne quelques exemples d'intervenants communautaires potentiels. Votre liste devrait inclure des représentants des gouvernements locaux, des collectivités autochtones et des personnes clés au sein de ces collectivités, des propriétaires d'entreprises locales et des groupes industriels, ainsi que des résidents de la région. Assurez-vous d'inclure les clubs ou organisations qui sont actifs dans la collectivité sur la liste des intervenants; cela pourrait inclure des groupes formels (p. ex., Légion royale canadienne), des organisations de services (p. ex., Lions Club, Kinsmen Club, Francs-Maçons), des agences de soutien communautaire et familial (p. ex., celles qui supervisent des refuges ou des banques alimentaires), ainsi que des groupes plus informels (p. ex., club de motoneige, groupe de jardinage). Repérez également les organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) qui sont actives dans votre région et envisagez de les inviter à participer elles aussi au processus.

N'oubliez pas les jeunes : assurez-vous d'inclure des organismes comme 4-H, les guides et les scouts, des organisations de jeunes autochtones, ainsi que des écoles et groupes scolaires locaux sur votre liste d'intervenants.

Les personnes, les organisations et les clubs recensés comme intervenants n'ont pas besoin d'avoir un mandat précis ou un intérêt spécifique en matière de changement climatique ou d'environnement; essayez simplement d'identifier les groupes qui sont actifs dans votre collectivité. Chaque groupe d'intervenants aura probablement une perspective légèrement différente sur la collectivité et des priorités distinctes en matière d'adaptation aux changements climatiques. Comprendre et intégrer un éventail de perspectives permettra d'élaborer un plan d'ACCC plus solide qui reflète les besoins et les priorités de la collectivité.

Intervenants



Figure 7 : Intervenants communautaires potentiels



La plupart des entreprises forestières canadiennes ont un **groupe consultatif public** qui se réunit régulièrement pour fournir des commentaires et conseils afin d'aider à informer la planification du secteur forestier et l'établissement des objectifs.

Des groupes comme celui-ci ont une grande connaissance des forêts locales et des risques liés aux changements climatiques (par exemple, feux de forêt, sécheresse, insectes forestiers et maladies) pour les forêts. Il est fortement recommandé que des groupes comme celui-ci soient engagés dans le processus d'élaboration du plan d'ACCC.

Selon l'emplacement des scieries ou des installations de transformation du bois, il est possible que le groupe consultatif public soit basé dans une collectivité voisine.

N'ayez pas peur d'élargir votre recherche en dehors de votre collectivité et de regarder au niveau régional lors de l'identification des groupes d'intervenants clés!

Programme de gardiens autochtones du Canada

« Les gardiens autochtones surveillent, gèrent et protègent leurs terres et eaux. Les gardiens autochtones sont des « pieds sur le terrain » et agissent comme les « yeux et les oreilles » du territoire. » [trad.] – Indigenous Guardians Toolkit

La Indigenous Guardians Toolkit est disponible à l'adresse <https://www.indigenousguardianstoolkit.ca/> (en anglais)

Aucun programme de gardiens autochtones n'est identique, mais il existe des éléments communs aux rôles et responsabilités des gardiens à l'échelle du Canada. En général, les gardiens autochtones sont des membres du personnel rémunérés qui effectuent certaines ou toutes les activités suivantes :

- Patrouiller et surveiller les terres et les eaux;
- Intégrer les connaissances locales et les connaissances traditionnelles pour gérer et administrer les terres et les eaux;
- Maintenir et promouvoir les activités culturelles;
- Rechercher et recueillir des données sur les questions prioritaires;
- Prioriser et effectuer des travaux de restauration écologique;
- Travailler avec la collectivité et le public pour s'assurer que les lois, règlements, lignes directrices et protocoles sont compris et respectés;
- Établir des relations et éduquer les utilisateurs des ressources sur les principaux problèmes d'intendance et de gestion.

Les connaissances et l'expertise détenues par les gardiens autochtones pourraient être extrêmement utiles dans le processus d'élaboration du plan d'ACCC, en particulier en ce qui concerne le renforcement des capacités, la sensibilisation communautaire, la collecte de données et la surveillance.

Il y a actuellement plus de 120 programmes de gardiens autochtones en activité à l'échelle du Canada. Consultez cette carte pour voir si des collectivités avec des programmes de gardiens sont situées près de votre collectivité : <https://www.indigenousguardianstoolkit.ca/program-map> (en anglais)

Tenir des séances d'engagement communautaire préliminaires

Une fois que la liste des intervenants potentiels est complète, le champion communautaire devrait commencer à approcher ces groupes pour expliquer le concept du plan d'ACCC et susciter de l'intérêt pour l'élaboration d'un plan pour la collectivité. Parler de pourquoi vous pensez que ce plan bénéficierait à votre collectivité. Montrer certaines des informations sur le changement climatique qui ont été compilées pour la collectivité ou la région, ainsi que le raisonnement et le plan de travail lors de ces premières rencontres. Obtenir

les pensées des gens sur ce qui devrait et ne devrait pas être inclus dans le plan d'ACCC (la portée). Montrer aux gens certaines des options pour la façon dont ils peuvent s'impliquer dans le processus du plan d'ACCC. Être ouvert à toute rétroaction que vous recevez lors de ces conversations préliminaires et s'assurer de prendre beaucoup de notes. Encourager les gens à vous contacter directement pour plus de renseignements.

Il n'est pas nécessaire d'avoir toutes les réponses ou de commencer à résoudre des problèmes à ce stade précoce. L'accent devrait être mis sur l'engagement des membres de la collectivité et leur enthousiasme à participer à l'élaboration d'un plan d'ACCC.

Les collectivités autochtones et les résidents ont observé et se sont adaptés avec succès aux changements climatiques pendant d'innombrables générations.

Si votre collectivité n'est pas principalement autochtone, vous devriez envisager de communiquer avec les collectivités autochtones voisines pour les informer du plan d'ACCC et les inviter à partager leurs connaissances et à participer pleinement à l'élaboration du plan d'ACCC, s'ils sont intéressés et disponibles. N'oubliez pas de tenir compte de la capacité des collectivités que vous approchez pour aider avec ce travail. De nombreuses collectivités autochtones reçoivent beaucoup de demandes d'information, mais ont des ressources limitées. Assurez-vous de vous connecter avec les collectivités autochtones dès le début de ce processus.

Si vous consultez des peuples autochtones en tant qu'experts en la matière, vous voudrez peut-être envisager de fournir des honoraires financiers **aux Aînés ou à d'autres gardiens** du savoir qui partagent leur expertise. Il est important de se rappeler que les autres experts en la matière participant dans ce processus (personnel gouvernemental, travailleurs forestiers, ingénieurs, scientifiques formés de l'Ouest, etc.) seront probablement rémunérés pour leur temps; les membres de la collectivité autochtone devraient se voir offrir cette même courtoisie, si possible.

Communiquer avec les groupes communautaires, tous les ordres de gouvernement (y compris les gouvernements autochtones et les dirigeants) et d'autres intervenants de la manière qui leur est la plus confortable. Par exemple, le personnel des gouvernements municipaux, de comté, ou provinciaux ou territoriaux peut préférer des réunions formelles. D'autres personnes peuvent préférer une discussion informelle en buvant un café. Utilisez vos expériences, votre jugement et vos connaissances sur la collectivité pour organiser ces séances.



Commencez par contacter vous, vos aidants, ou d'autres membres du comité consultatif que vous connaissez déjà, ainsi que les groupes communautaires auxquels ils participent actuellement. À mesure que vous acquérez plus d'expérience et de confiance avec ces discussions, commencez à élargir votre réseau et à rencontrer des personnes et des groupes que vous connaissez moins.

N'oubliez pas d'inclure les « gens ordinaires » dans vos conversations et vos efforts de sensibilisation, pas seulement les personnes qui travaillent dans une industrie particulière ou qui font partie d'un club. Assurez-vous d'inclure les personnes qui sont nouvelles dans la collectivité, en plus des résidents de longue durée. Essayez également de parler avec au moins quelques personnes qui vivent de la terre, c'est-à-dire des personnes qui obtiennent une part significative de leur nourriture et d'autres ressources de la chasse, de la pêche, du piégeage ou de la recherche de nourriture, car ces personnes sont souvent très conscientes des changements qui se produisent dans les forêts et d'autres zones naturelles. Les membres des collectivités autochtones détiennent également souvent des connaissances importantes dans ce domaine.

Peu importe les groupes spécifiques qui composent votre collectivité, la clé est d'adopter l'état d'esprit selon lequel chaque personne dans la collectivité a un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique, peu importe son contexte ou son domaine d'expertise. Il est essentiel d'entendre et d'inclure autant de points de vue diversifiés que possible dans le cadre du processus du plan d'ACCC. Une variété de personnes, de groupes et d'organisations contribuent au bien-être de la collectivité, et ils sont différents dans chaque collectivité. Assurez-vous d'être inclusif au moment de déterminer des intervenants potentiels.



Les réunions en personne sont les meilleures pour susciter l'intérêt de la collectivité pour le plan d'ACCC. Mais, si nécessaire, envisagez d'utiliser une plateforme de réunion en ligne comme FaceTime, Google Meet ou Zoom pour vous assurer que le plus grand nombre possible d'intervenants est inclus.

Certaines possibilités pour générer de la sensibilisation et de l'intérêt de la part de la collectivité pour un plan d'ACCC pourraient inclure de :

- publier des renseignements sur le site Web de la collectivité, Instagram ou la page Facebook;
- organiser une réunion dans une salle communautaire, une église, un café, un bureau de la bande ou un autre lieu de rassemblement et inviter les membres de la collectivité à y participer;
- demander du temps pour présenter des renseignements lors des réunions de club ou des rassemblements communautaires;
- mettre en place des panneaux ou des affiches lors d'événements communautaires, dans des lieux de rassemblement ou sur des tableaux d'affichage;

- organiser des entrevues ou placer des annonces dans des journaux locaux, des sites Web d'actualités ou des stations de radio; y compris ceux axés sur les questions autochtones et les collectivités telles que Windspeaker (windspeaker.com);
- créer des activités liées au changement climatique pour les enfants ou les jeunes locaux; ou
- présenter des renseignements lors d'une assemblée d'école ou organiser des événements pour les élèves du primaire, du secondaire ou du collège.

Si vous rencontrez une collectivité autochtone ou un groupe autochtone, sachez que **la plupart des collectivités autochtones et des dirigeants s'attendent à ce que des protocoles culturels aient lieu au début de la première réunion.**

Les protocoles culturels autochtones ne sont pas seulement des « manières » ou des « règles », ils représentent l'éthique et les croyances profondément ancrées d'une culture. Puisque les membres de la collectivité autochtone fourniront leurs connaissances culturelles sur la terre, les animaux et les plantes pour soutenir le plan d'ACCC lors de vos réunions, vous devriez réciproquer en montrant du respect pour les protocoles et les croyances de la collectivité.

Les protocoles diffèrent considérablement entre les collectivités, alors assurez-vous de vous renseigner sur ce qui est attendu et approprié pour les collectivités particulières que vous rencontrerez. Il existe de nombreuses ressources des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux disponibles pour vous aider avec les protocoles, les tactiques de communication respectueuses et les coordonnées clés de la collectivité. Le cas échéant, vous devriez également apprendre à bien prononcer le nom de la collectivité, ainsi que les noms des personnes que vous rencontrerez. De nombreux sites Web des collectivités autochtones ont des guides de prononciation et d'autres renseignements utiles.

Utilisez vos connaissances sur votre collectivité et ses résidents pour déterminer les approches qui fonctionneront le mieux. Essayez d'atteindre le plus de personnes possible avec cette portée.



Beaucoup de gens peuvent se sentir mal à l'aise ou intimidés à l'idée de partager leurs opinions ou idées devant un grand groupe de personnes. Donc, si beaucoup de personnes se présentent à votre réunion communautaire en personne ou en ligne, vous voudrez peut-être envisager d'utiliser **des séances de discussion ou des groupes**.

Il s'agit d'une approche souvent utilisée lors de grandes réunions ou rassemblements qui sépare un grand groupe de personnes en groupes plus petits (env. de 5 à 10 personnes) pour des discussions courtes et ciblées. À la suite de la période en sous-groupes, chaque petit groupe rend compte à la réunion principale avec un bref résumé des principaux points qui ont été discutés.

Utiliser des séances en petits groupes dans le cadre d'une grande réunion peut amener les gens à se sentir plus à l'aise et confiants pour partager leurs opinions et idées, ce qui mènera à un engagement communautaire et des discussions de meilleure qualité et plus efficaces.

Si vous utilisez des séances en petits groupes lors des réunions communautaires, il est recommandé qu'un membre de l'équipe d'élaboration du plan soit assigné à chaque groupe de discussion pour diriger la discussion, garder la conversation sur la bonne voie, prendre des notes sur les principaux points soulevés, puis faire un rapport à la réunion principale sur les principaux domaines de discussion.

Recourir à certains experts externes, au besoin

Les membres de la collectivité sont les véritables experts sur les questions locales, les besoins et les capacités. Cependant, ils ne sont peut-être pas des spécialistes de l'environnement ou du climat, des ingénieurs ou des travailleurs forestiers, par exemple. Bien que ce ne soit pas obligatoire, le champion communautaire peut vouloir approcher certains experts externes pour offrir leur expertise afin d'appuyer le plan d'ACCC. Les experts externes ne devraient pas diriger ou mener le processus de planification d'ACCC, mais ils pourraient être appelés périodiquement à vérifier les renseignements, à expliquer ou à combler les lacunes en matière de données, ou à examiner des parties du plan d'ACCC au fur et à mesure de leur élaboration. Ce n'est pas une partie obligatoire du processus du plan d'ACCC; consultez uniquement les experts s'ils sont intéressés, disponibles et que vous pensez que leurs conseils seront utiles.

Lors de la recherche d'experts externes, examinez les divers établissements postsecondaires de votre province ou territoire, les industries locales importantes ou les groupes industriels, ainsi que tous les niveaux de gouvernement (fédéral, provincial ou territorial et municipal). Cherchez également des groupes terrestres comme les gardiens autochtones.

L'équipe du projet Dawson Adaptation a établi un **comité consultatif technique** composé de représentants du gouvernement et d'experts universitaires de l'extérieur de la collectivité. Ce comité a évalué et renforcé les résultats locaux en intégrant des connaissances scientifiques et des connaissances d'experts dans le plan à des points clés durant le processus.

Vérification à l'étape 2 :

- ☐ Avez-vous pris connaissance des changements climatiques prévus pour votre région?
- ☐ Avez-vous élaboré une justification pour soutenir l'élaboration d'un plan d'ACCC pour votre collectivité?
- ☐ Avez-vous rédigé un plan de travail général?
- ☐ Des principaux intervenants ont-ils été identifiés?
- ☐ Des séances de mobilisation préliminaires ont-elles eu lieu?
- ☐ La collectivité est-elle engagée et enthousiaste à l'idée de commencer?

Étape 3

Commencer le processus

Objectifs

- Finaliser la composition de l'équipe d'élaboration du plan et définir les rôles
- Élaborer un plan de communication et de sensibilisation
- Identifier les plans et les processus existants qui pourraient intégrer l'adaptation aux changements climatiques
- Déterminer la portée du plan d'ACCC
- Affiner et finaliser le plan de travail

Finaliser la composition de l'équipe d'élaboration du plan et définir les rôles

Élaborer un plan d'ACCC peut représenter beaucoup de travail. Recruter une équipe de collaborateurs pour travailler en étroite collaboration avec le champion communautaire sera utile pour organiser des réunions, étudier les questions, enregistrer des commentaires de la collectivité, assurer la liaison avec des experts externes ou des groupes communautaires, rédiger certaines sections du plan, ainsi que rédiger et réviser la version finale. Si un comité consultatif était établi (plutôt que de sélectionner un seul champion communautaire pour diriger le processus), ce groupe peut également agir en tant qu'équipe d'élaboration du plan. Choisissez l'approche qui convient le mieux à votre collectivité.

Lors des réunions de sensibilisation, le champion communautaire aurait dû compiler une liste des personnes intéressées à participer davantage dans

l'élaboration du plan d'ACCC, ainsi que les types de rôles que ces personnes souhaitent exercer. En utilisant ces renseignements, le champion communautaire devrait maintenant finaliser la composition de l'équipe d'élaboration du plan et attribuer à chaque personne un rôle au sein de l'équipe.



Essayez de limiter le nombre de membres de l'équipe d'élaboration du plan à moins de 10 personnes. Chaque membre de l'équipe devrait être en mesure d'influencer la prise de décision du groupe. Cela devient difficile lorsque les équipes deviennent trop grandes.

Le champion communautaire doit s'assurer de bien examiner les membres de l'équipe et l'expertise que chaque personne apporte afin de garantir que l'équipe est bien équilibrée et possède toutes les compétences nécessaires pour produire un plan d'ACCC. Il faut aussi reconnaître la valeur des compétences acquises par l'expérience de vie, ainsi que des connaissances tirées du temps passé en forêt ou sur le territoire, en plus de la formation postsecondaire ou des titres professionnels. S'il y a des écarts importants, essayez de communiquer directement avec les personnes ayant les compétences souhaitables pour les inviter à rejoindre l'équipe d'élaboration du plan.

Il est essentiel que l'équipe d'élaboration du plan reflète la diversité de la collectivité ou de la région évaluée avec le plan d'ACCC. **Assurer que les données démographiques (âge, sexe, parcours professionnel, race et ethnicité, niveau d'éducation, statut socio-économique, statut marital et familial, etc.) des personnes dans l'équipe d'élaboration du plan reflètent la collectivité.** S'il y a des lacunes importantes dans l'équipe, envisagez de contacter directement les groupes sous-représentés avec une invitation à se joindre à l'équipe d'élaboration du plan.

Le champion communautaire devrait également rédiger des « règles d'engagement » ou un « mandat » pour l'équipe d'élaboration du plan. Au début, cela peut sembler être un élément administratif excessif pour un groupe communautaire. Cependant, définir clairement les attentes associées au fait d'être membre de l'équipe d'élaboration du plan aidera l'équipe à travailler plus efficacement ensemble. Au minimum, il est recommandé que les règles d'engagement comprennent une liste des membres de l'équipe et le rôle de chaque personne, les attentes associées au fait d'être membre de l'équipe d'élaboration du plan (par exemple, participer régulièrement aux réunions, venir préparé à discuter du sujet de la réunion, être respectueux des autres membres de l'équipe, accomplir toutes les tâches assignées), toutes les attentes associées aux rôles spécifiques au sein de l'équipe (par exemple, prendre des notes et distribuer les procès-verbaux dans les x jours suivant la réunion), et un calendrier des réunions. Chaque membre de l'équipe d'élaboration du plan devrait examiner et approuver le document.

Élaborer un plan de communication et de sensibilisation.

Puisque le champion communautaire et l'équipe d'élaboration des plans préparent le plan d'ACCC au nom de leur collectivité, il est essentiel que l'équipe tienne régulièrement informés les membres de la collectivité et les autres intervenants de leurs progrès. Veillez à annoncer largement les prochaines séances d'engagement, ainsi que les autres façons dont les gens peuvent contribuer, afin de démontrer la transparence dans le processus de planification.

Le plan de communication et de sensibilisation n'a pas besoin d'être vaste ou extrêmement détaillé, mais il devrait clairement énumérer les principaux intervenants et autres participants qui seront engagés (et à quelle fréquence) durant chaque phase du processus d'élaboration du plan. Il devrait également indiquer comment et quand (approximativement) les mises à jour seront partagées avec les intervenants et la collectivité en général.



Publier régulièrement l'information sur un compte de médias sociaux ou un site Web peut être un moyen très efficace de tenir les résidents informés sur l'avancement du plan d'ACCC. Cependant, gardez à l'esprit que tout le monde n'a pas un compte de médias sociaux, et certaines personnes peuvent ne pas avoir accès à Internet fiable. Assurez-vous de communiquer avec les résidents par téléphone ou par courrier également.

Identifier les plans et processus existants qui pourraient intégrer l'adaptation au changement climatique

Le champion communautaire ou un membre de l'équipe d'élaboration du plan devrait organiser une réunion ou une séance de partage d'informations avec le personnel municipal, du comté ou de planification régionale local pour discuter des façons dont l'adaptation au changement climatique pourrait être intégrée dans les plans et processus existants ou nouveaux.

C'est une occasion pour le champion communautaire et le reste de l'équipe d'élaboration du plan de mieux comprendre comment se fait la planification à l'échelle de la collectivité et du paysage, les plans ou les processus qui sont en place ou en cours d'élaboration, et quels plans ou processus pourraient potentiellement intégrer l'adaptation au changement climatique ou la résilience au changement climatique. Si un membre de l'équipe d'élaboration du plan effectue des travaux liés au gouvernement local ou possède une expérience en bénévolat, ce serait une excellente occasion pour ce membre de donner son point de vue.

Assurez-vous de demander également des plans ou des processus sous le contrôle d'autres ordres de gouvernement qui pourraient affecter la collectivité ou les forêts environnantes. Par exemple, les plans d'aménagement forestier sont généralement préparés par les gouvernements provinciaux et territoriaux ou les exploitants de l'industrie forestière et peuvent fournir une mine d'informations sur la composition et l'état des forêts locales, les objectifs de gestion forestière et les activités prévues à court et à long terme, ainsi que les répercussions projetées des changements climatiques sur les forêts locales. Cherchez ce type de plans de gestion des ressources ou du territoire à l'échelle régionale.

Les plans ou processus qui pourraient inclure des considérations liées à l'adaptation aux changements climatiques comprennent :

- des plans de développement communautaire, y compris les secteurs d'expansion prévus;
- des plans d'efficacité énergétique ou de réduction des émissions (relatifs à l'atténuation du changement climatique);
- des protocoles d'urgence, des plans de communication d'urgence et des plans ou des voies d'évacuation d'urgence;
- des zones à risque de feux de forêt et tout plan ou toute activité pour la réduction des risques;
- des cartes des risques d'inondation et des plans d'atténuation;
- des zones d'approvisionnement en eau potable, des plans de gestion de l'eau (ou d'utilisation de l'eau), ou des plans de gestion des bassins hydrographiques;
- des plans de développement industriel (construction routière ou construction de camp de travail prévues, zones d'extraction de ressources prévues, nombre et durée d'emploi des travailleurs venant dans la région, etc.);
- des processus de gestion des déchets, y compris le recyclage et le compostage (déchets verts);
- des plans de construction et d'entretien de la route, y compris les routes gérées par la province ou par l'industrie;
- un espace vert communautaire ou des plans de région naturelle;
- des exigences en matière de permis de construire, et les processus d'évaluation et d'approbation;
- des plans d'agriculture, d'irrigation, ou les plans de cultures agricoles ou les processus d'approbation;
- des initiatives de planification culturelle; ou
- des plans d'utilisation des terres ou de gestion des ressources, y compris :
 - des plans de gestion forestière ou des cartes des zones prévues pour l'exploitation forestière;
 - des plans de gestion du feu, y compris ceux associés aux brûlages culturels (autochtones);
 - des plans de rétablissement des espèces en péril;
 - des plans de gestion de la faune ou des règlements locaux associés à la chasse, à la pêche, au piégeage, etc.;
 - des plans de gestion de l'habitat faunique ou de la biodiversité; ou
 - des plans de gestion du littoral, maritime, ou des pêches.

Une fois que les plans et processus potentiellement pertinents ont été identifiés, le champion communautaire ou un membre de l'équipe d'élaboration du plan devrait examiner ces éléments sous l'angle des changements climatiques et commencer à déterminer où il pourrait y avoir des occasions d'incorporer l'adaptation au changement climatique et les concepts de résilience. Si l'un des intervenants communautaires identifiés a de l'expertise dans l'un de ces domaines, essayez d'obtenir leurs réflexions et commentaires sur la façon dont

l'adaptation pourrait être intégrée dans les plans et processus.

Prévoyez également de consulter de nouveau les spécialistes locaux de la planification municipale, de comté ou régionale que vous avez rencontrés lors de l'étape 2 afin d'obtenir leurs avis sur la question de savoir si la liste des plans et des processus à réexaminer dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques est complète et pertinente. Les spécialistes en planification gouvernementale sont les experts dans ce domaine, et ils devront être d'accord avec le plan d'ACCC et ses recommandations s'ils souhaitent apporter des modifications aux plans ou processus existants.

Déterminer la portée du plan d'ACCC

En utilisant l'information recueillie grâce à la recherche et aux séances de sensibilisation communautaire préliminaires, le champion communautaire et l'équipe d'élaboration de plans devraient maintenant discuter et finaliser ce que le plan d'ACCC comprendra, ainsi que ce qui devrait être exclu (la portée).

Chaque collectivité devra déterminer l'ampleur et la portée du plan d'ACCC qui est approprié et réalisable pour leur collectivité. Soyez conscient de la **capacité d'adaptation** de votre collectivité (voir l'encadré ci-dessous et la **Figure 8**) et essayez de ne pas attendre trop d'une équipe de bénévoles – soyez conscient et respectueux des autres engagements de temps des gens.



Si c'est le premier plan d'ACCC pour la collectivité, essayez de garder la portée étroite afin que le plan puisse être complété dans un délai raisonnable.

La réalisation réussie même d'un plan de base d'ACCC créera de l'élan pour l'action future de la collectivité en matière de lutte contre les changements climatiques.

Lors de ces premières discussions, essayez d'identifier quelques mesures simples à mettre en œuvre rapidement, c'est-à-dire des situations où l'adaptation aux changements climatiques pourrait être intégrée immédiatement dans des plans ou processus existants, avec peu ou pas de changements aux pratiques habituelles. Afin d'identifier ces gains faciles, concentrez-vous sur les plans et processus qui sont sous le contrôle de la municipalité ou du gouvernement local; les politiques contrôlées par les ordres de gouvernement plus élevés seront plus difficiles et prendront plus de temps à changer. Cela ne veut pas dire que les postes budgétaires plus importants ne devraient pas être considérés comme faisant partie de ces séances. Ils devraient absolument

l'être. Veuillez simplement à retenir un éventail d'idées. Des idées plus complexes, à plus long terme ou plus coûteuses peuvent toujours être mises en réserve pour un réexamen ultérieur si elles ne sont pas réalisables pour le moment.

La capacité d'adaptation est la capacité et la volonté des personnes et des organismes d'une collectivité à planifier, mobiliser des ressources et prendre des mesures pour s'ajuster aux répercussions des changements climatiques, y compris la variabilité climatique et les extrêmes climatiques. Si la capacité d'adaptation est élevée, la collectivité a de meilleures chances de s'ajuster aux répercussions des changements climatiques, même celles qui causent des perturbations majeures à la collectivité. Si la capacité d'adaptation est faible, s'adapter aux changements climatiques sera difficile – les collectivités avec une faible capacité d'adaptation seront les plus vulnérables et les moins résilientes aux changements climatiques.

La capacité d'adaptation est généralement déterminée par quatre facteurs principaux (Figure 8) :

- Gens
- Connaissances et technologie
- Ressources économiques
- Institutions et structures de gouvernance

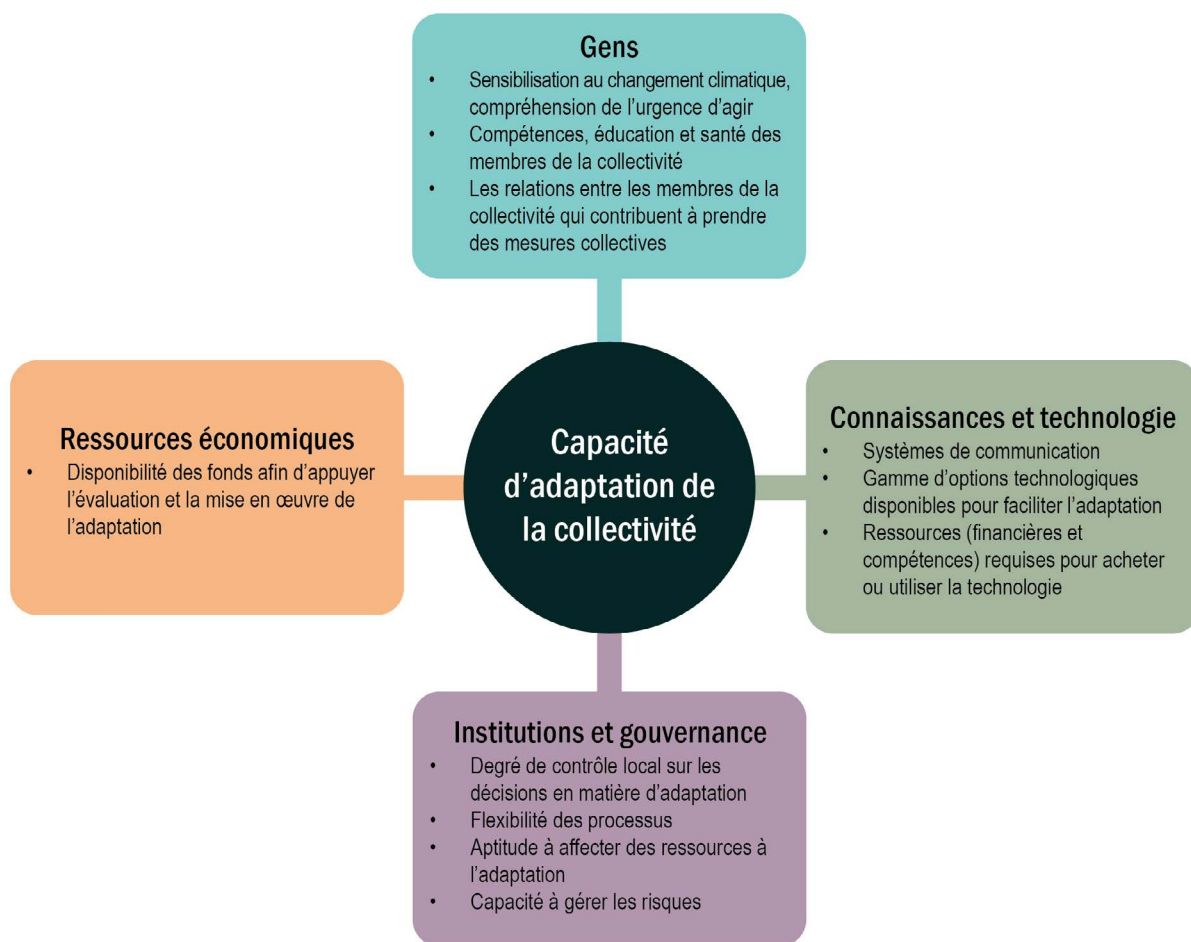


Figure 8 : Certains des principaux facteurs qui contribuent à la capacité d'adaptation de la collectivité

Comment sauriez-vous si votre collectivité a une capacité d'adaptation élevée ou faible? Vous pouvez commencer par réfléchir à la façon dont votre collectivité a géré certains changements récents. Essayez de poser des questions comme :

- Dans quelle mesure nous sommes-nous adaptés aux récents changements dans la collectivité? Quels facteurs communautaires étaient des forces? Quels étaient les obstacles?
- Comment avons-nous affronté les événements météorologiques inhabituels récents comme les périodes de sécheresse ou les tempêtes extrêmes?
- Qu'est-ce qui aide les personnes et les organismes de la collectivité à faire face au changement et à s'adapter? Pensez surtout à ceux qui seraient les plus vulnérables aux contraintes climatiques.
- Qu'est-ce qui réduit la capacité de la collectivité à faire face au changement?
- La collectivité a-t-elle tenté de mettre en œuvre une nouvelle initiative majeure récemment? Était-ce un succès? Quels étaient les obstacles?

Peaufiner et finaliser le plan de travail

Mettre à jour l'ébauche du plan de travail et le calendrier qui ont été préparés dans le cadre de l'étape 2 afin d'intégrer les renseignements et les commentaires supplémentaires qui ont été recueillis jusqu'à présent.

Réviser le plan de travail et les calendriers avec l'équipe d'élaboration du plan, ainsi que toute autre personne ou groupe qui sera fortement impliqué dans le processus d'élaboration du plan d'ACCC. Toutes ces personnes et tous ces groupes devraient donner leur accord sur le plan de travail et les échéanciers afin de confirmer qu'ils acceptent de participer au processus tel qu'il y est décrit.

Puisque le plan de travail et le calendrier constituent une sorte de contrat entre l'équipe d'élaboration du plan, des efforts raisonnables devraient être déployés pour maintenir le processus de planification sur la bonne voie et en accord avec ce qui a été convenu.

Que devriez-vous faire si la capacité d'adaptation de votre collectivité semble faible?

Quelques suggestions :

- Passer plus de temps à susciter l'intérêt de la collectivité et à sensibiliser aux changements climatiques avant de commencer à élaborer un plan d'ACCC
- Inviter un expert en changement climatique à donner une conférence, un webinaire ou une visite guidée pour améliorer la compréhension des résidents sur le changement climatique et les répercussions et occasions possibles pour la collectivité qui pourraient en découler.
- Organiser un événement de préparation aux situations d'urgence
- Examiner si des fonds gouvernementaux ou d'autres fonds sont disponibles pour soutenir la planification de l'adaptation communautaire, y compris potentiellement l'embauche d'un animateur pour diriger une discussion communautaire avant de commencer le processus d'élaboration du plan d'ACCC.



Vérification à l'étape 3 :

- ☐ La composition de l'équipe d'élaboration du plan a-t-elle été finalisée?
- ☐ Un plan de communication et de sensibilisation a-t-il été créé?
- ☐ Avez-vous commencé à identifier les plans et processus actuels qui pourraient intégrer des considérations liées à la résilience climatique?
- ☐ La portée du plan d'ACCC a-t-elle été finalisée?
- ☐ La portée du plan est-elle cohérente avec la capacité d'adaptation de la collectivité?
- ☐ Le plan de travail a-t-il été mis à jour pour refléter les récentes discussions et contributions?
- ☐ Le plan de travail et les objectifs du Plan d'ACCC respectent-ils la vision, les priorités et les objectifs de la collectivité?

Étape 4

Comprendre et expliquer pourquoi

Objectifs :

- Recueillir des renseignements sur les changements climatiques observés dans la collectivité et les forêts locales
- Développer un profil de la collectivité sur les changements climatiques
- Commencer un tableau de suivi des commentaires de la collectivité

Recueillir des renseignements sur les changements climatiques observés dans la collectivité et les forêts locales

Le champion communautaire ou les membres de l'équipe d'élaboration des plans sélectionnés devraient maintenant poursuivre les conversations avec les membres de la collectivité et les intervenants en contactant des personnes pour discuter et comprendre les changements liés au climat qui ont déjà été observés dans et autour de la collectivité, y compris dans les forêts locales.



La collectivité de Vanderhoof (Colombie-Britannique) a réalisé un sondage communautaire pour comprendre les changements observés autour de la collectivité. Les résultats ont montré que les résidents ont remarqué des **hivers plus courts avec un manteau neigeux plus faible et de nouvelles espèces d'oiseaux** s'installant dans la région.

Enregistrer tous les changements que les gens ont remarqués dans le climat local, ainsi que toutes les répercussions de ces changements que les gens ont pu remarquer. Prendre des notes sur chaque changement qui est mentionné, même s'il semble très petit, spécifique à un emplacement, ou en conflit avec ce que d'autres ont observé.

Encourager les gens à réfléchir et à discuter des changements positifs et neutres qu'ils observent, en plus de ceux qui semblent être plus négatifs.



Le changement climatique affecte différentes personnes différemment, même au sein de la même collectivité ou région. Attendez-vous à entendre des déclarations contradictoires en parlant aux gens de ce qu'ils ont remarqué. Ce n'est un problème!

Par exemple, certaines personnes peuvent remarquer des changements climatiques tels que des dates plus tardives de premier gel, plus de pluie tombant pendant les mois d'hiver, ou des étés plus chauds et plus secs par rapport aux étés passés. D'autres personnes pourraient être plus sensibles aux implications de ces types de changements, tels que la meilleure croissance d'arbres et de plantes par rapport au passé, les coûts plus élevés pour le déneigement et le déglacage, ou des périodes de fermetures de forêts publiques plus longues en raison de risques de feux de forêt extrêmes pendant les mois d'été. Consignez toutes ces observations.

Comprendre ce que les résidents de la collectivité ont vu et vécu ajoutera de l'impact et du contexte aux données scientifiques sur le climat. Les données régionales moyennes sur le climat peuvent manquer de nombreux changements locaux importants. Une image ou une histoire sur les changements qui ont eu lieu peut également être beaucoup plus captivante et intéressante qu'un tableau ou un graphique de points de données.

Si la discussion ne commence pas facilement au début, essayez de poser quelques questions ouvertes pour amorcer ces conversations. Il pourrait s'agir de :

- Comment la météo ou le climat a-t-il changé depuis votre enfance ou depuis l'enfance de vos parents ou grands-parents?
- Les étés ou les hivers sont-ils différents du passé? Comment?
- La forêt locale ou régionale est-elle différente de ce qu'elle était auparavant? Comment?
- Les périodes de gel ou de dégel sont-elles différentes du passé? Ces changements ont-ils affecté votre travail ou votre voyage?
- La période, la sécurité ou l'expérience des activités hivernales de plein air (ski de fond, motoneige, utilisation de routes d'hiver, pêche sur glace, etc.) ont-ils changé? Comment?
- Est-il devenu plus facile ou plus difficile de chasser, pêcher ou récolter des aliments sauvages? Le moment ou l'emplacement de ces activités a-t-il changé? La sécurité entourant la poursuite de ces activités a-t-elle changé?

- Le climat ou les conditions météorologiques ont-ils affecté des services locaux ou des fournitures importants? Lesquels et quand?

Une ressource qui pourrait être utile pour discuter de ces enjeux avec les résidents de la collectivité et les intervenants est l'**Alberta Narratives Project** : <https://climateoutreach.org/reports/alberta-narratives-project-core-narratives/> (en anglais).

Cette initiative vise à aider les gens à avoir des **conversations constructives et respectueuses sur les changements climatiques** qui se concentrent sur les valeurs partagées et le respect des différentes façons dont les gens peuvent voir le monde. Bien que le projet soit basé en Alberta, les recommandations et les conseils seraient largement applicables dans l'ensemble du Canada.

Essayez d'être créatif dans les approches utilisées pour recueillir les idées des résidents et des intervenants afin de faire participer le plus de personnes possible. Certaines idées comprennent :

- organiser un événement à l'échelle de la collectivité et inviter tous les participants à y participer;
- animer des conversations individuelles ou des conversations en petits groupes (en ligne ou en personne);
- renouer avec les groupes que vous avez rencontrés lors de vos premières séances de sensibilisation, et avoir ces conversations en utilisant les approches qui ont été fructueuses plus tôt dans le processus;
- réaliser un sondage communautaire (en ligne ou physique);
- planifier une séance de narration ou une séance de partage de photos;
- organiser des promenades communautaires ou des promenades forestières et encourager les gens à parler des changements qu'ils observent pendant les promenades;
- organiser des projets de cartographie communautaire, des essais, de la photographie ou des concours d'art; ou
- contacter les écoles locales au sujet de la création ou de la contribution à un projet de changement climatique dirigé par les étudiants.

N'hésitez pas à réutiliser les méthodes qui ont semblé les plus efficaces pour entrer en contact avec les différents groupes communautaires, résidentes, résidents et intervenants durant la phase « Susciter l'intérêt de la collectivité » à l'étape 2.

Élaborer un profil de la collectivité sur les changements climatiques

Déterminez quels changements climatiques devraient être au centre du plan d'ACCC en utilisant ce que vous avez appris sur les changements climatiques qui ont été observés dans votre collectivité et ses environs, ainsi que sur les données climatiques historiques et les données climatiques prévues pour la collectivité ou la région. Les changements sélectionnés devraient être ceux qui semblent être les plus importants pour la collectivité ou qui sont prévus pour avoir les plus grandes répercussions sur la qualité de vie des gens. Résistez à la tentation d'en inclure trop, surtout s'il s'agit du premier plan d'ACCC de la collectivité. Au besoin, faites appel à un expert externe.

Concentrez-vous sur les tendances et non sur les détails.

Les modèles climatiques ne sont pas conçus pour prédire le climat précis dans une région donnée. Mais ils montrent des tendances globales pour une région. Concentrez-vous sur ces tendances, plutôt que sur l'incertitude. Essayez de ne pas vous enliser dans les détails (Figure 3).

Rassembler tous ces renseignements dans un profil **communautaire de changement climatique**. Le profil guidera les discussions futures autour des domaines à risque pour la collectivité, il est donc important que ces données se concentrent sur les changements climatiques les plus importants qui se produisent dans la région. Un exemple de profil provenant de Castlegar (Colombie-Britannique) est présent à l'**annexe D**.

Le plan d'adaptation de la ville de Dawson a utilisé les mesures suivantes dans leur **profil de la collectivité sur les changements climatiques** :

- Température annuelle
- Précipitations annuelles
- Tendances de l'écoulement de la rivière Yukon

Distribuer ou publier le profil de la collectivité sur les changements climatiques pour que les membres de la collectivité et les intervenants puissent l'examiner. S'il y a des recommandations pour inclure des éléments des changements climatiques supplémentaires ou différents dans le profil, envisagez sérieusement d'intégrer ces recommandations. Cependant, assurez-vous de prendre en compte la disponibilité des données et les commentaires de toutes les parties de la collectivité dans vos décisions. Évitez d'accorder un poids disproportionné à quelques voix particulièrement insistantes.

Si des membres de votre collectivité ou des intervenants locaux ne maîtrisent pas parfaitement la langue dominante de votre collectivité, vous voudrez peut-être envisager de faire **traduire au moins les messages clés** tout au long de ce processus. En plus des nouveaux Canadiens, il est possible que certains gardiens de savoirs autochtones ou aînés ne soient pas entièrement à l'aise en français ou en anglais, surtout dans des régions plus nordiques ou éloignées.

Si vous demandez à quelqu'un au sein de votre collectivité de traduire des documents ou des parties de documents, vous voudrez peut-être envisager si **des honoraires ou une** allocation peuvent être offerts au traducteur. La traduction est un travail technique compliqué, et elle devrait être traitée comme telle.

Commencer un tableau de suivi des commentaires de la collectivité

Il est fortement recommandé que le champion communautaire crée et mette à jour régulièrement un **tableau de suivi des commentaires de la collectivité** ou un document. C'est un moyen important de montrer la responsabilité, la transparence et l'uniformité aux membres de la collectivité. Si possible, envisagez de confier à un membre de l'équipe d'élaboration du plan la responsabilité de créer, de mettre à jour continuellement et de partager la table de suivi avec les membres de la collectivité.

Utilisez le tableau de suivi pour consigner chaque suggestions de changement reçue d'un résident ou d'un intervenant de la collectivité. Veuillez noter qui a suggéré le changement, si la proposition sera intégrée ou non, et fournir une brève justification pour la décision. Un tableau de suivi est également un excellent moyen pour l'équipe d'élaboration du plan de faire le suivi de leurs décisions au cas où certaines devraient être revisitées plus tard dans le processus. Ce tableau sera également une ressource précieuse lors des futures mises à jour du plan d'ACCC. Un exemple de tableau de suivi des commentaires de la collectivité a été inclus à **l'annexe E**; n'hésitez pas à modifier ce tableau pour répondre à vos besoins.

Vérification à l'étape 4 :

- ☐ Avez-vous recueilli des renseignements auprès des résidents et des intervenants concernant les changements climatiques que les gens ont remarqués dans la collectivité et les forêts locales?
- ☐ Un profil de la collectivité sur les changements climatiques a-t-il été créé pour déterminer les changements climatiques ayant la plus haute priorité pour la collectivité?
- ☐ Avez-vous commencé un tableau de suivi des commentaires de la collectivité?
- ☐ Tous les membres de la collectivité et les intervenants ont-ils eu l'occasion de contribuer au processus jusqu'à présent?

Étape 5

Identifier et évaluer les répercussions sur les écosystèmes et la collectivité



Objectifs

- Comprendre comment les changements climatiques pourraient avoir des répercussions sur les forêts locales
- Créer un inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques
- Recueillir la rétroaction de la collectivité

Comprendre comment les changements climatiques pourraient avoir des répercussions sur les forêts locales

En raison de leur proximité avec la forêt, les collectivités forestières ont tendance à être plus touchées par les changements de l'état des forêts que les grandes collectivités. Il est donc conseillé que le plan d'ACCC prenne en compte comment les changements climatiques prévus pour la région pourraient affecter les forêts locales. Le champion communautaire ou l'équipe d'élaboration de plans devrait rechercher comment chacun des changements clés décrits dans le profil de la collectivité sur les changements climatiques pourrait toucher les écosystèmes naturels autour de la collectivité.

Lors de cette recherche, concentrez-vous sur les tendances générales des prédictions, pas sur les détails spécifiques. Par exemple, l'encadré sur les données climatiques au Canada à la page 12 présentait un graphique des changements de température annuels moyens prévus pour Sioux Lookout (Ontario). Il y a beaucoup de données et d'autres renseignements derrière ces graphiques, y compris différents scénarios

d'émissions de gaz à effet de serre et gammes de valeurs prévues pour représenter le climat futur. Plutôt que de passer du temps à essayer de décider quel scénario d'émission serait le meilleur, ou quelle partie de la gamme de valeurs serait la plus susceptible de représenter le climat futur, concentrez-vous sur la tendance générale. Pour l'exemple Sioux Lookout, la conclusion générale devrait être que la collectivité (et la région) devraient devenir plus chaudes dans l'avenir, potentiellement beaucoup plus chaudes.

Lors de la recherche des effets des changements climatiques sur les forêts, limitez vos recherches aux seuls changements climatiques qui ont été inclus dans le profil de la collectivité sur les changements climatiques. Ce sont les changements climatiques qui ont été identifiés comme les plus importants ou potentiellement percutants pour les résidents et les intervenants de votre collectivité, donc ces changements devraient être au cœur du plan d'ACCC.

Essayez également de concentrer vos recherches sur les sources de données canadiennes : une forêt de pins au Québec agira et réagira différemment aux facteurs de stress relatifs aux changements climatiques qu'une forêt de pin dans le sud des États-Unis ou en Asie, par exemple. En fait, votre service provincial ou territorial de foresterie ou de ressources naturelles a probablement beaucoup de renseignements sur l'état actuel des forêts autour de votre collectivité, y compris la composition des espèces d'arbres, l'âge des arbres et l'information sur la santé des forêts. Ces ministères ont probablement aussi des renseignements sur la façon dont les différents types

de forêts devraient être affectés par les changements climatiques. Une grande partie de ces renseignements serait disponible en ligne ou serait probablement fournie sur demande. N’ayez pas peur de demander de l’aide à votre gouvernement provincial ou territorial dans le cadre de ce processus.

La figure 9 montre quelques exemples de relations entre les changements climatiques prévus et les réponses des écosystèmes forestiers.

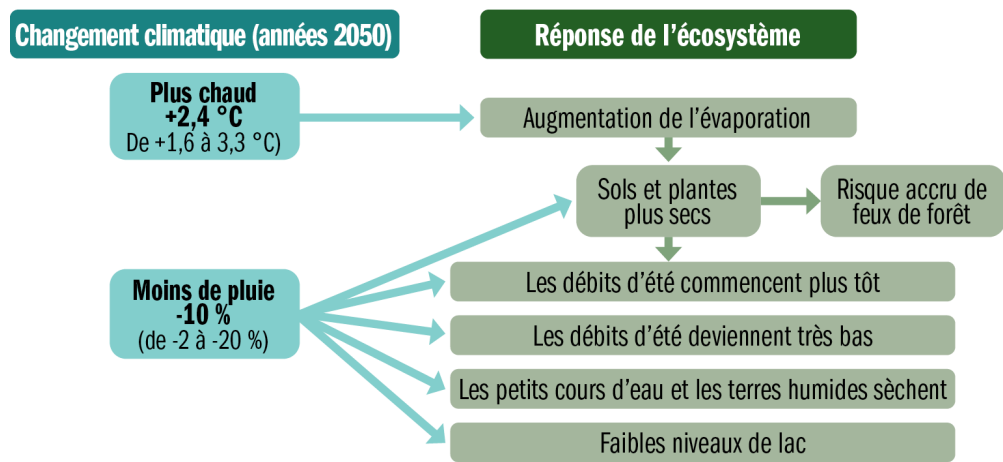


Figure 9 : Les relations entre les changements climatiques sélectionnés et certaines réponses des écosystèmes associées. Cet organigramme montre que les températures plus chaudes prévues dans les années 2050 pourraient augmenter le taux d'évaporation dans la forêt, entraînant des sols plus secs et des plantes, et augmentant le risque de feux de forêt. Les diminutions prévues des précipitations dans les années 2050 pourraient également entraîner des sols forestiers plus secs et des plantes, ainsi que des risques d'incendie plus élevés, en plus de contribuer à des changements dans le calendrier des débits d'eau et les quantités, ce qui pourrait ensuite affecter les niveaux d'eau dans d'autres plans d'eau régionaux comme les cours d'eau, les terres humides et les lacs.

Le **Tableau 1** et l'**annexe F** contiennent quelques exemples supplémentaires de façons dont les écosystèmes naturels peuvent être touchés par les changements climatiques.

Assurez-vous de prendre en compte les événements météorologiques extrêmes lorsque vous pensez aux répercussions possibles des écosystèmes. Ces événements devraient devenir plus fréquents au cours des prochaines décennies et peuvent avoir des effets spectaculaires sur la collectivité et les forêts locales. Par exemple, ce qui était autrefois considéré comme une vague de chaleur ou une inondation arrivant une fois aux 50 ans pourrait se produire tous les 5 ou 10 ans dans

l'avenir. Ces événements sont difficiles à prévoir, mais peuvent tout de même avoir des effets significatifs sur la sécurité des collectivités, la stabilité et la qualité de vie des résidents.

Il n'est pas nécessaire d'essayer de dresser la liste ou de considérer chaque réponse de l'écosystème possible aux changements climatiques qui affecteront votre collectivité. Concentrez-vous uniquement sur ceux qui sont importants pour les résidents de la collectivité et les intervenants. Par exemple, si personne n'est vraiment intéressé ou préoccupé par les changements potentiels à la production de baies forestières, il n'est pas nécessaire de l'inclure comme une réponse importante de l'écosystème.

Tableau 1 : Réponses possibles des écosystèmes sélectionnées découlant de différents changements climatiques

Changements climatiques	Réponses possibles des écosystèmes
Températures plus chaudes en été	Production antérieure de baies de forêt Plus de plantes malsaines ou d'arbres morts
Températures hivernales plus chaudes	Plus d'insectes ravageant les forêts survivent et se reproduisent, entraînant une diminution de la santé des forêts et de la résilience des forêts Des accumulations de neige en hiver plus faibles et moins de ruissellement printanier
Précipitations estivales plus élevées	Risque accru d'inondation des cours d'eau Croissance plus rapide des arbres et des plantes Risques de feux de forêt réduits en été

Changements climatiques	Réponses possibles des écosystèmes
Précipitations plus faibles en été	Reproduction et survie des poissons réduites en raison de faibles débits de cours d'eau Cultures alimentaires moins productives et forêts Récoltes déficitaires de baies forestières
Événements de gel plus fréquents	Plus de dommages en hiver aux plantes dans les zones naturelles et les parcs communautaires, en particulier les semis Plus de soulèvement du sol, d'affaissement et de dommages aux routes

Le plan d'adaptation de Dawson a identifié cinq **principaux changements d'écosystème ou de paysage** qui étaient susceptibles d'affecter les résidents de la collectivité :

- Changements saisonniers et changements météorologiques
- Feux de forêt
- Inondations
- Changements régionaux à la faune et à la biodiversité
- Dégradation du pergélisol

En utilisant ce que vous avez appris de vos recherches, résumez et compilez vos résultats afin qu'ils puissent être partagés avec les membres de la collectivité. Gardez le résumé court, simple et précis. Prenez note des endroits d'où proviennent les diverses informations (sources) en tenant une liste de livres ou d'articles que vous avez lus et de sites Web que vous avez visités.

Un expert externe en matière de changements climatiques pourrait examiner le résumé de la réponse aux écosystèmes qui a été créé pour vérifier qu'il est exact et complet.

Créer un projet d'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques

En utilisant ce que vous avez appris sur les changements climatiques qui se sont déjà produits, les projections pour le climat futur (profil de la collectivité sur les changements climatiques), et comment ces changements pourraient modifier les forêts locales, le champion communautaire et l'équipe l'élaboration du plan devraient maintenant commencer à réfléchir à la manière dont tous ces changements pourraient affecter la collectivité ainsi que ses résidents et intervenants. Cela s'appelle un **inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques**.

Considérer à la fois l'exposition et la sensibilité lors du remue-ménages sur les répercussions sur la collectivité.

L'exposition décrit à quel point les valeurs, l'infrastructure et les modes de vie importants de la collectivité sont vulnérables aux effets des changements climatiques, y compris les variations climatiques et les événements extrêmes. Par exemple, une collectivité forestière située au bord de la mer pourrait être exposée aux répercussions des ouragans, à la montée du niveau de la mer et à l'intrusion d'eau salée dans les sources d'eau douce.

La sensibilité décrit la mesure dans laquelle les valeurs, les infrastructures et les modes de vie importants de la collectivité pourraient être affectés par les changements climatiques. Par exemple, une collectivité forestière située au bord de la mer pourrait être très sensible aux répercussions des ouragans si une grande proportion des emplois locaux dépend du tourisme maritime, s'il y a peu d'arbres résistants au vent dans les environs ou bien au sein de la collectivité, ou s'il y a des portions de la collectivité qui sont parallèles au niveau de la mer ou en dessous de celui-ci.

Référence : <https://eco-intelligent.com/2019/10/22/exposure-sensitivity-and-adaptive-capacity/> (en anglais)



N'oubliez pas de chercher des secteurs **d'occasion**, ainsi que des secteurs de risque ou de vulnérabilité.

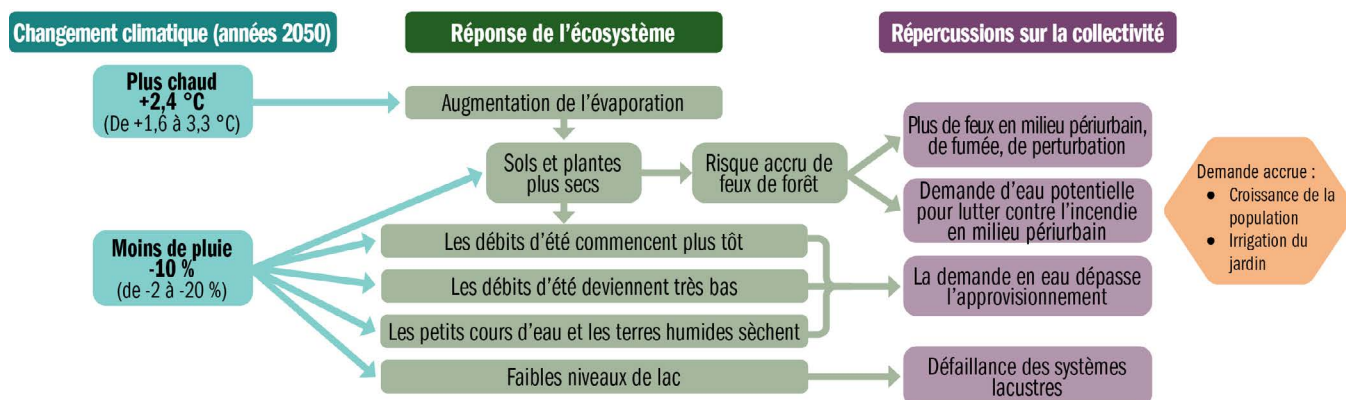


Figure 10 : Poursuite de l'organigramme initialement présenté dans la Figure 9 montrant les relations entre les changements climatiques, les réponses des écosystèmes et les répercussions sur la collectivité. Dans cet exemple, la réponse de l'écosystème au risque de feux de forêt plus élevé a le potentiel de mener à un plus grand nombre de feux en milieu périurbain (feux de forêt qui brûlent également des bâtiments communautaires ou des infrastructures) et de toucher les résidents par la fumée ou d'autres perturbations. Dans cet exemple, les risques de feux de forêt plus élevés ont également le potentiel de causer une demande en eau accrue en été, car plus d'eau pourrait être nécessaire pour lutter contre les feux de forêt à proximité. L'hexagone orange identifie certains changements potentiels (plus de personnes dans la collectivité et une augmentation de l'irrigation des jardins) qui pourraient exacerber les pressions potentielles sur l'approvisionnement en eau locale.

L'encadré ci-dessous fournit quelques exemples de certaines répercussions des changements climatiques sur les collectivités forestières. L'annexe F contient quelques exemples supplémentaires de répercussions possibles. Examinez certains des exemples de plans d'adaptation communautaires énumérés dans l'annexe C pour voir ce que d'autres collectivités ont identifié comme répercussions possibles importantes. Soyez créatif et inclusif lors du remue-méninges sur les répercussions possibles sur la collectivité.

Enregistrez tous les répercussions possibles qui sont suggérées, même si elles semblent peu probables ou mineures. Ces répercussions possibles seront priorisées plus tard dans le processus, il n'est pas nécessaire d'éliminer des idées à ce stade.

L'ébauche de l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques devrait être

présentée aux résidents de la collectivité et aux intervenants de la collectivité pour obtenir leurs commentaires, alors compilez et résumez ces renseignements de manière à ce qu'ils soient facilement compris par un large éventail de personnes. Il est recommandé que le champion communautaire présente l'information sous plusieurs formats (oralement et par écrit) et s'assure d'inclure une variété de textes, tableaux, diagrammes, photos, organigrammes et graphiques.

Peu importe l'approche particulière adoptée pour compiler et présenter cette information, il est essentiel que les documents soient clairs et faciles à comprendre, et que l'équipe d'élaboration du plan puisse expliquer les relations et répondre aux questions sur l'information présentée. Voir **les figures 10, 11 et 12** pour quelques exemples de la façon dont ce type d'information peut être résumé et présenté pour la rétroaction de la collectivité.

Exemples de répercussions liées aux changements climatiques sur les collectivités forestières :

Exemples négatifs :

- Des feux de forêt plus fréquents changent les espèces et l'âge des arbres dans la forêt, réduisent l'approvisionnement en bois et les emplois forestiers, et pourraient menacer la sécurité des collectivités.
- La sécheresse continue dégrade la santé des forêts, réduisant la quantité et la qualité de l'habitat pour la faune d'importance locale, ce qui réduit les résultats de la chasse et du piégeage locaux.
- Les hivers plus chauds ont moins de neige, raccourcissant la saison pour les collines de ski locales et les groupes de motoneige, ce qui réduit les revenus touristiques dans la collectivité pendant l'hiver.

Exemples neutres :

- Des températures minimales plus chaudes encouragent davantage de loisirs en plein air au printemps et en automne
- Des saisons de croissance plus longues signifient que différentes cultures peuvent être cultivées dans la région
- Le changement climatique signifie que différents oiseaux ou animaux peuvent devenir courants dans la région

Exemples positifs (possibilités) :

- Des saisons de croissance plus longues améliorent la production de baies et d'autres aliments sauvages
- Moins de chutes de neige réduisent les coûts de déneigement des municipalités
- Moins de jours d'hiver très froids signifient que moins de jours de travail à l'extérieur seront perdus en raison des conditions météorologiques

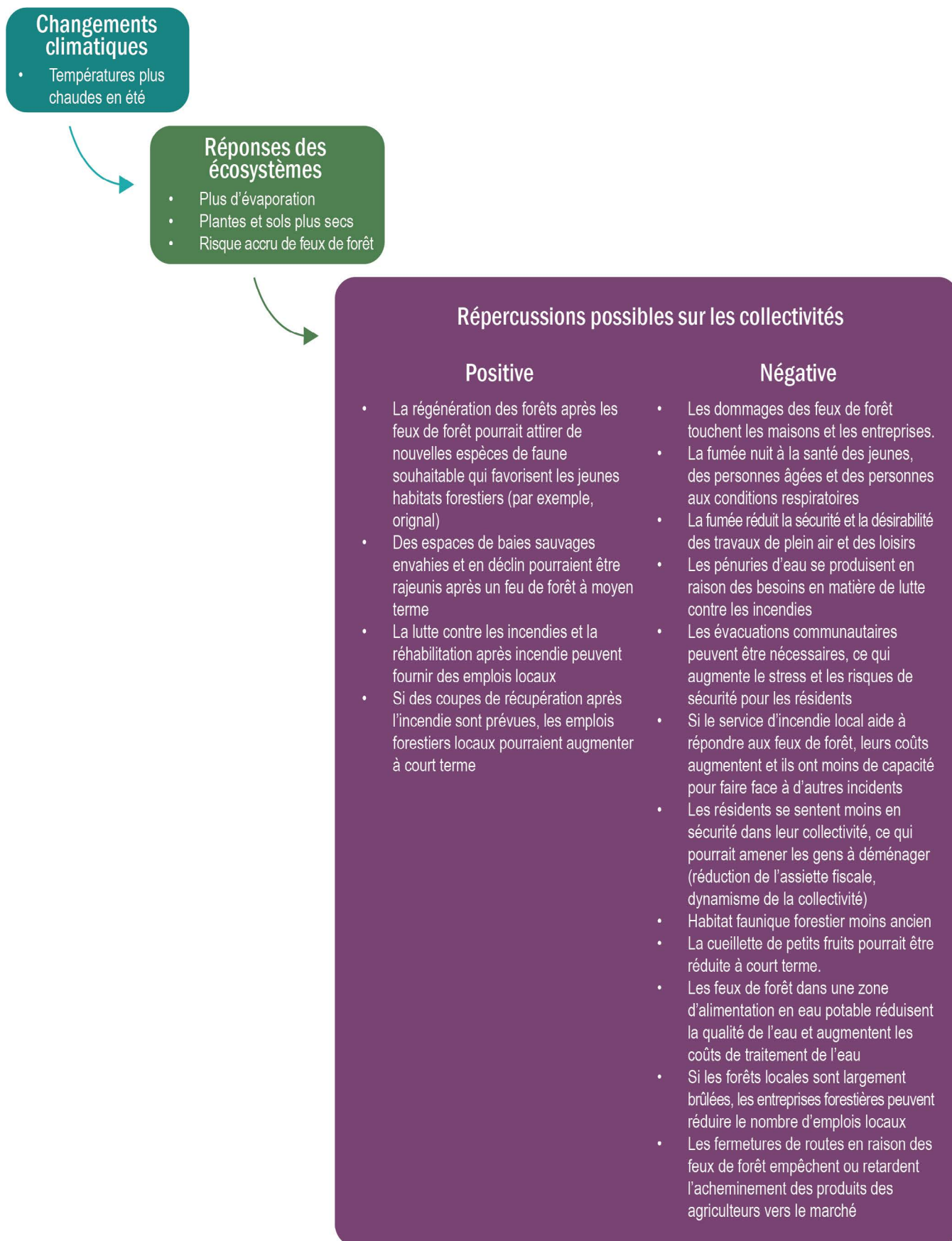


Figure 11. Répercussions possibles de la collectivité découlant d'un changement climatique prédit (températures d'été plus chaudes) et des réactions des écosystèmes associées (évaporation accrue, plantes et sols plus secs, risque de feux de forêt plus élevé) aux températures d'été plus chaudes

Comment le changement climatique affecte-t-il les collectivités?

Les changements climatiques augmentent la probabilité d'étés plus chauds, d'hivers plus chauds et d'événements extrêmes.

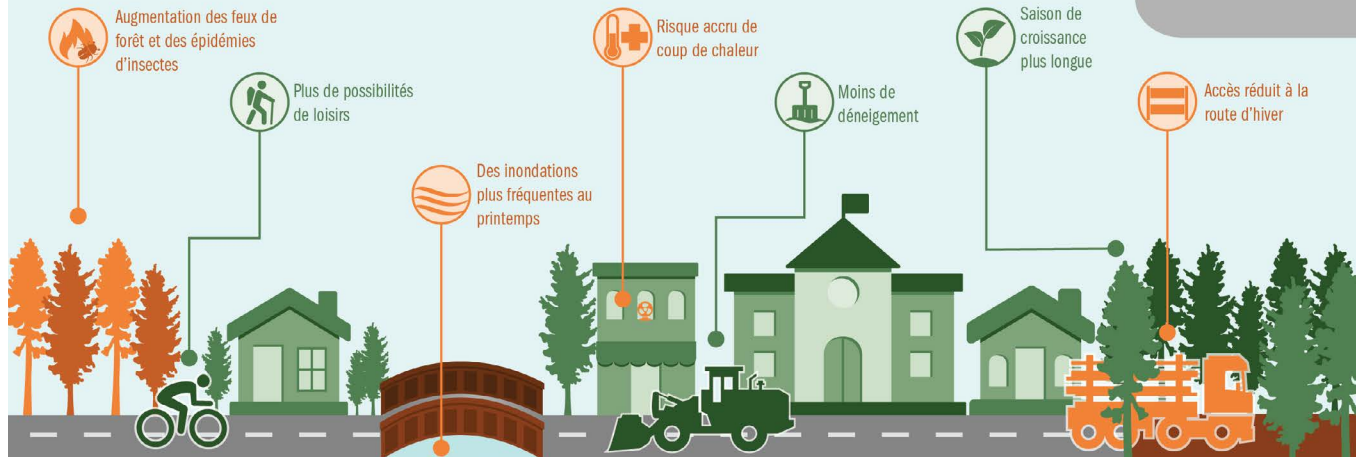


Figure 12 : Répercussions possibles sélectionnées sur les collectivités forestières en raison des changements climatiques. Les symboles orange représentent des répercussions négatives possibles. Les symboles verts représentent des répercussions positives possibles (occasions)

N'hésitez pas à utiliser l'un des exemples de diagrammes ou organigrammes présentés dans ce guide comme point de départ pour développer des visuels à utiliser dans le plan d'ACCC de votre collectivité.

Pensez de façon générale : considérez les facteurs climatiques mondiaux et les facteurs non climatiques locaux

Lors de l'élaboration du projet d'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques, envisagez également comment les effets du changement climatique national ou mondial peuvent affecter la collectivité. Les changements climatiques mondiaux pourraient perturber la production des cultures et la distribution, augmentant les coûts alimentaires et affectant la disponibilité. Ils pourraient également rendre les produits comme les véhicules, les pièces d'ordinateur, les médicaments et les aliments emballés plus chers ou rares. Les tempêtes extrêmes perturbant le transport pourraient aggraver l'insécurité alimentaire locale.

Les facteurs non climatiques pourraient également avoir des répercussions sur la collectivité et les forêts environnantes. Ces facteurs peuvent être particulièrement importants lorsqu'on considère la capacité d'adaptation de la collectivité, ou à quel point la collectivité sera en

mesure de faire face aux conséquences des changements climatiques. Essayez d'inclure certains de ces facteurs dans l'ébauche de l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques (**Figure 13**).

Des exemples de facteurs non climatiques que les collectivités forestières du Canada pourraient rencontrer comprennent :

- une économie unique de l'industrie ou une base d'imposition restreinte;
- l'isolation physique tout ou partie de l'année (accès communautaire par bateau, avion ou route d'hiver);
- les logements abordables ou disponibles insuffisants;
- les infrastructures insuffisantes ou vieillissantes;
- le déclin de la population; ou
- une connectivité Internet limitée ou une capacité technologique limitée.

Bien qu'un plan d'ACCC ne puisse pas directement aborder des défis tels que ceux-ci, ces réalités doivent toutes être prises en compte de manière significative lors de l'élaboration d'un plan d'ACCC. Pour que le plan soit réussi, il est essentiel qu'il soit réaliste pour la collectivité à mettre en œuvre. Ce qui est considéré comme réaliste sera différent pour chaque collectivité forestière.

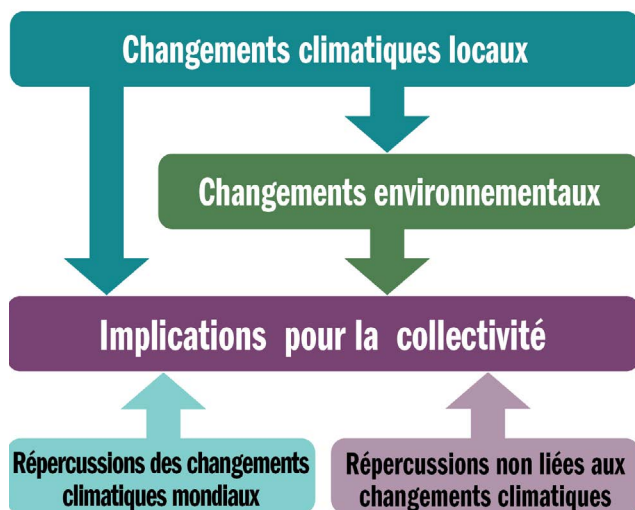


Figure 13 : Les changements climatiques locaux et mondiaux, les changements environnementaux et les répercussions des changements non climatiques se combinent pour affecter les collectivités forestières

Facteurs climatiques mondiaux : exemple d'approvisionnement alimentaire

La province de Terre-Neuve-et-Labrador importe environ 90 % de ses produits frais. Cela rend l'approvisionnement alimentaire frais de la province très vulnérable aux tempêtes et aux perturbations du transport, qui devraient s'intensifier avec les changements climatiques. Pour améliorer la sécurité alimentaire locale, des entrepreneurs locaux ont ouvert une ferme hydroponique (Living Water Indoor Farm) sur l'île de Fogo qui fournit aux entreprises et aux résidents locaux des légumes à feuilles tout au long de l'année.

Un expert externe pourrait examiner l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques à ce stade pour s'assurer que rien de critique n'a été omis.

Le plan d'adaptation de Dawson a identifié à la fois les **répercussions directes et indirectes possibles des changements climatiques sur la collectivité**.

Répercussions directes :

- Tourisme et loisirs
- Accès
- Qualité et contamination de l'eau
- Comportement et changements culturels
- Santé, emploi et bien-être
- Coûts

Répercussions indirectes :

- Économie en déclin
- Mauvaises conditions de vie
- Augmentation des problèmes sociaux dans la collectivité

Rassembler des commentaires de la collectivité sur l'ébauche de l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques

Reconnecter avec les résidents de la collectivité et les intervenants et recueillir leurs réflexions et commentaires sur l'ébauche de l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques. Utiliser les techniques qui ont bien fonctionné lors des étapes précédentes de l'élaboration du plan d'ACCC, comme les réunions communautaires, les discussions ciblées ou les sondages en ligne, entre autres. Assurez-vous de demander si des répercussions possibles sur la collectivité sont manquantes ou ont été mal interprétées.

Consigner tous les commentaires reçus des résidents et des intervenants concernant les répercussions possibles supplémentaires sur la collectivité qui peuvent être positives, neutres et négatives, même si elles semblent peu probables ou avoir peu de conséquences sur la collectivité



Assurez-vous de rester ouvert à des idées nouvelles et différentes. L'adhésion de la collectivité et l'appui des intervenants pour le plan d'ACCC restent importants!

Ajoutez les commentaires de la collectivité au tableau de suivi des commentaires de la collectivité pour la tenue de dossiers. Cela continuera également à

démontrer la responsabilité, la transparence et l'uniformité aux résidents et aux intervenants.

Prendre en considération attentivement tous les commentaires reçus et ajuster l'ébauche de l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques, si nécessaire. Si les commentaires des résidents ou des intervenants ne vont pas être intégrés, ajoutez une brève justification pour cette décision au tableau de suivi des commentaires de la collectivité.

À la suite de l'engagement communautaire, le champion communautaire et l'équipe d'élaboration des plans devraient maintenant finaliser l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques. S'assurer que chaque changement climatique identifié entraîne une réponse de l'écosystème, qui est ensuite liée aux répercussions sur la collectivité.

Un expert externe sur le changement climatique pourrait examiner l'inventaire des répercussions finales à ce stade pour s'assurer que rien n'a été omis, au besoin.

Une des **répercussions majeures possibles sur la collectivité** identifiée pour Dawson était un risque accru d'inondation. Certaines **conséquences potentielles des inondations** sur la collectivité comprenaient :

- des inondations menaçant les ressources patrimoniales de Parcs Canada et d'autres biens immobiliers;
- des inondations pouvant dépasser la capacité de l'Organisation des mesures d'urgence du Yukon à répondre, limitant la disponibilité des services d'urgence dans la région;
- un site prévu pour la nouvelle installation de traitement des eaux usées étant vulnérable aux conditions hydrologiques changeantes comme les inondations;
- les fuites des champs d'épuration devenant plus probables à mesure que les nappes phréatiques montent, ce qui peut entraîner une contamination des eaux de surface et des puits; et
- l'augmentation du ruissellement de surface causant des problèmes d'infrastructure alors que le limon obstrue les tuyaux d'évacuation.

Zones sélectionnées des **changements et des répercussions possibles des écosystèmes régionaux** identifiés pour la région de la ville de Dawson et les forêts :

Changements écosystémiques	Répercussions possibles
Fréquence croissante des feux de forêt	Altère la biodiversité de la région et modifie les cycles naturels Changements dans la composition des espèces forestières La perte de biomasse modifie les schémas de migration Les dommages causés par le feu à la végétation modifient la disponibilité de nourriture pour les herbivores
Dégradation du pergélisol	Le dégel du pergélisol devient une source de carbone, plutôt qu'un puits de carbone
Qualité de l'eau diminuée, contamination accrue	Le réchauffement exacerbe l'accumulation de biphényles polychlorés et de métaux lourds dans l'eau en raison des changements dans la circulation de l'air

Vérification à l'étape 5 :

- ☐ Avez-vous rassemblé des renseignements sur la façon dont les changements climatiques pourraient affecter les forêts locales?
- ☐ Un inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques a-t-il été créé pour identifier comment la collectivité, ses résidents et ses intervenants pourraient être affectés par les changements climatiques?
- ☐ Les résidents et les intervenants ont-ils eu l'occasion d'examiner et de faire des commentaires sur l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques?
- ☐ Avez-vous ajouté de nouveaux commentaires reçus au tableau de suivi des commentaires de la collectivité?
- ☐ Les répercussions sont-elles différentes de ce qui était attendu?

Étape 6

Identifier les priorités les plus élevées de la collectivité

Objectifs

- Créer une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques pour la collectivité
- Recueillir la rétroaction de la collectivité
- Établir les priorités en matière d'adaptation au changement climatique

Créer une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques pour la collectivité

En utilisant les renseignements recueillis et compilés jusqu'à présent dans le processus d'élaboration du plan d'ACCC, il est maintenant temps d'évaluer et de prioriser davantage les répercussions possibles sur les collectivités identifiées dans l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques.

Pour chaque répercussion possible, le champion communautaire et l'équipe d'élaboration de plans devraient maintenant évaluer chacun d'eux pour leurs **conséquences** potentielles sur la collectivité (positives ou négatives), la **probabilité** des répercussions se

produisant, et la capacité d'adaptation de la collectivité à répondre aux répercussions possibles.

Il n'est pas nécessaire de compiler des données ou de consulter des experts externes pour cette évaluation. Au lieu de cela, utilisez un système de classement relatif (par exemple, faible, moyen, élevé, très élevé) où chaque répercussion possible est évaluée par rapport aux autres impacts potentiels. Durant ce processus, il est recommandé qu'une brève justification ou quelques notes soient enregistrées sur la façon dont les classements ont été dérivés dans le tableau de suivi des commentaires de la collectivité ou dans un document distinct. Les résidents de la collectivité et les intervenants auront des questions sur le classement, donc le champion communautaire et l'équipe d'élaboration des plans devraient être prêts à fournir ces renseignements. Être ouvert à réviser les classements en fonction des commentaires des membres de la collectivité, si nécessaire.

Une fois que les conséquences potentielles, la probabilité d'occurrence et la capacité d'adaptation de la collectivité ont été établies, utilisez ces classements pour attribuer une priorité globale à chaque répercussion possible de la collectivité.

La conséquence est le résultat connu ou estimé des répercussions des changements climatiques.

La probabilité est la possibilité de l'événement se produisant sur une période donnée.

Par exemple :

- Faible conséquence : une saison de ski légèrement plus longue
- Conséquence élevée : plus d'admissions à l'hôpital en raison des répercussions sur la santé causées par la fumée des feux de forêt
- Faible probabilité : une fois tous les 50 ans
- Probabilité élevée : une fois tous les 5 ans

Le tableau 2 présente quelques répercussions possibles sur les changements climatiques qui pourraient affecter une collectivité forestière supposée, ainsi que leurs classements respectifs

pour les conséquences, la probabilité, la capacité d'adaptation et la priorité globale pour les mesures d'adaptation. Ce type d'évaluation est appelé une **évaluation de la vulnérabilité**.

Tableau 2 : Exemple d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques pour une collectivité forestière supposée

Répercussion possible sur la collectivité	Conséquences potentielles			Probabilité	Capacité d'adaptation	Priorité
	Négatif (risques)	Positif (occasions)	Classement			
Des sécheresses plus fréquentes et sévères affectent la disponibilité de l'eau	• Coûts plus élevés pour les résidents et les entreprises pour sécuriser une solution de rechange pour l'approvisionnement en eau si les puits s'assèchent • Des coûts plus élevés pour les nouveaux logements ou les développements commerciaux pour forer des puits plus profonds • Les cultures et les jardins peuvent échouer	• Stimule l'action communautaire et l'adhésion pour la planification de l'eau et les mesures de conservation et d'efficacité	Élevée	Modérée (environ une fois tous les 10 ans)	Modérée	Modérée
Des tempêtes de pluie plus intenses dépassent la capacité du système des eaux pluviales	• Des drains de tempête pluvieux et des ponceaux bouchés causent des dommages sur la route • Les fuites de champs d'épuration contaminent l'eau de surface et les puits • Dommages causés à l'habitat du poisson et aux poissons juvéniles et aux œufs	S.O.	Élevée	Élevée (une fois tous les 1 à 2 ans)	Modérée	Élevée

Répercussion possible sur la collectivité	Conséquences potentielles			Probabilité	Capacité d'adaptation	Priorité
	Négatif (risques)	Positif (occasions)	Classement			
Des températures estivales plus élevées augmentent le risque de feux de forêt près de la collectivité	• Les feux de forêt endommagent les biens de la collectivité ou l'infrastructure • La fumée des feux de forêt cause des problèmes de santé pour les résidents • Les dommages à un habitat faunique important • L'approvisionnement local en bois est réduit, affectant l'économie locale. • Les services d'urgence peuvent ne pas être en mesure de faire face à la demande accrue de services	• Les feux de forêt en cours peuvent offrir des emplois à court terme dans la lutte contre les incendies et la réhabilitation des terres après un incendie	Élevée	Faible (environ une fois tous les 20 ans)	Faible	Modérée
Les conditions environnementales changeantes réduisent le nombre de visiteurs dans la région	• Des revenus inférieurs pour les restaurants, hôtels, magasins et voyageurs • La réduction des possibilités d'emploi local	• Moins de stress sur les ressources locales • L'occasion de recentrer le tourisme pour tirer parti des nouvelles conditions environnementales	Modérée	Faible	Élevée	Faible

Une autre approche qui peut être utilisée pour identifier les priorités de la collectivité est une **évaluation des risques**, comme la matrice d'exemple montrée à la **Figure 14**. Dans le cadre d'une approche d'évaluation des répercussions, chaque répercussion est notée en fonction de sa conséquence et de sa probabilité, qui sont ensuite multipliées pour calculer une note d'évaluation des risques. Selon cette approche, les chiffres attribués à chaque catégorie et les seuils pour chaque catégorie sont flexibles et seraient à la discrétion de l'équipe de planification, des résidents et des intervenants de la collectivité.

Un inconvénient potentiel de cette approche est qu'elle ne prend pas directement en compte la capacité d'adaptation, ni la volonté ou de la capacité de la collectivité à apporter des changements, dans les calculs. Si une approche d'évaluation des risques est utilisée pour évaluer les

répercussions possibles des changements climatiques sur les collectivités, il est fortement recommandé de considérer la capacité d'adaptation séparément avant de finaliser le classement des priorités des répercussions possibles.



Essayez de ne pas trop vous concentrer sur la discussion des notes numériques spécifiques qui sont attribués à divers risques ou diverses occasions; les catégories de classement relatives sont beaucoup plus importantes pour établir les priorités.

Note de risque = Conséquence X Probabilité		Conséquence				
		Très faible 1	Faible 2	Modérée 3	Élevée 4	Très élevée 5
Probabilité	Presque certaine 5	Modérée 5	Élevée 10	Très élevée 15	Très élevée 20	Très élevée 25
	Probable 4	Modérée 4	Élevée 8	Élevée 12	Très élevée 16	Très élevée 20
	Possible 3	Faible 3	Modérée 6	Élevée 9	Élevée 12	Très élevée 15
	Improbable 2	Faible 2	Modérée 4	Modérée 6	Élevée 8	Élevée 10
	Rare 1	Faible 1	Faible 2	Faible 3	Modérée 4	Modérée 5

Figure 14 : Exemple de matrice d'évaluation des risques

Conséquences **anticipées, probabilités, capacités d'adaptation et classement des priorités** associés à **l'augmentation du risque d'inondation** prévu pour Dawson :

Répercussions possibles	Conséquence	Probabilité	Capacité d'adaptation	Priorité
Les inondations menacent les ressources patrimoniales de Parcs Canada et d'autres biens immobiliers	Élevée	Élevée	Faible	Élevée
Les inondations peuvent dépasser les réponses prévues de l'Organisation des mesures d'urgence du Yukon, limitant la disponibilité des services d'urgence	Élevée	Élevée	Faible	Élevée
Le site prévu des nouvelles installations de traitement des eaux usées peut être vulnérable aux conditions hydrologiques changeantes comme les inondations	Élevée	Élevée	Faible	Élevée
Les fuites de champs d'épuration sont plus probables à mesure que les nappes phréatiques montent, ce qui peut entraîner une contamination des eaux de surface et des puits	Faible	Élevée	Élevée	Faible
L'augmentation du ruissellement en surface cause des problèmes d'infrastructure alors que le limon obstrue les tuyaux d'évacuation	Faible	Élevée	Élevée	Faible

Occasions anticipées, probabilités, capacités d'adaptation et classements prioritaires associés aux changements saisonniers de temps prévus pour Dawson :

Occasions potentielles	Probabilité	Capacité d'adaptation	Priorité
La saison minière est prolongée en raison du réchauffement du climat	Élevée	Élevée	Faible
Réduction des coûts de chauffage en raison des saisons intermédiaires plus chaudes	Élevée	Élevée	Faible
Des conditions climatiques plus chaudes entraînent des saisons de croissance plus longues et une augmentation de la productivité agricole	Modérée/ Élevée	Moyenne	Moyenne
Des conditions de croissance plus chaudes mènent à une plus grande variété de cultures qui peut être cultivée de manière fiable	Élevée	Moyenne	Moyenne/Élevée
Augmentation du rendement des récoltes locales en raison de l'augmentation de la productivité régionale	Modérée/ Élevée	Moyenne	Moyenne/Élevée

Recueillir des commentaires de la collectivité sur l'évaluation de la vulnérabilité ou l'évaluation des risques

Une fois que la première ébauche de l'évaluation de la vulnérabilité de la collectivité a été créée, les résidents de la collectivité et les intervenants de la collectivité devraient avoir l'occasion d'examiner l'évaluation et de fournir leurs commentaires et rétroactions.

Les champions communautaires et l'équipe d'élaboration de plans devraient utiliser les méthodes qui ont bien fonctionné auparavant dans le processus d'élaboration du plan d'ACCC pour se connecter avec les gens et recueillir des commentaires auprès de divers groupes.

Que l'équipe d'élaboration du plan prépare un document sommaire, une présentation PowerPoint ou qu'elle crée même, l'équipe doit s'assurer d'expliquer comment les classements ont été déterminés et doit également être prête à répondre aux questions concernant le processus décisionnel et sur la manière dont divers nombres ou classements ont été dérivés. Essayez d'inclure quelques occasions potentielles pour la collectivité, ainsi que des risques, lors de la compilation de tous les renseignements.

Un expert externe pourrait également examiner l'ébauche d'évaluation de la vulnérabilité à ce stade pour s'assurer que rien de critique n'a été omis.

Établir les priorités en matière d'adaptation au changement climatique

En utilisant les commentaires obtenus des résidents de la collectivité et des intervenants, le champion communautaire et l'équipe d'élaboration du plan devraient finaliser

l'évaluation de la vulnérabilité de la collectivité. Une partie de ce processus devrait inclure l'identification des principales priorités (tant les risques que les possibilités) qui seront évaluées plus en détail pour des mesures d'adaptation potentielles.

Les principales priorités peuvent être identifiées par :

- le risque ou avantage possible le plus élevé pour la collectivité;
- le risque de causer le plus de dommages à la collectivité à court ou à long terme;
- le temps et les ressources nécessaires pour aborder le problème;
- le secteur de compétence et la volonté de la compétence d'apporter des changements;
- la capacité d'adaptation de la collectivité; ou
- l'intérêt communautaire.

Essayez d'inclure quelques « gains faciles » ou éléments considérés comme des « solutions faciles » sur la liste des priorités. Avoir quelques mesures qui peuvent être rapidement intégrées dans les processus existants ou facilement mises en œuvre aidera à démontrer le succès du processus du plan d'ACCC et contribuera à créer de l'élan et de l'intérêt pour s'attaquer à des éléments plus importants et plus difficiles.

Les champions communautaires et l'équipe d'élaboration de plans devraient utiliser leur jugement pour déterminer si la liste des risques et possibilités prioritaires nécessite des contributions supplémentaires de la part des résidents de la collectivité et des intervenants avant d'être finalisée. Si les priorités ont été discutées et largement acceptées lors des discussions communautaires de l'évaluation de la vulnérabilité, alors d'autres consultations peuvent ne pas

être nécessaires. Si, toutefois, il y avait des désaccords importants ou des questions concernant les risques prioritaires et les possibilités des résidents ou des intervenants, il est recommandé que les risques prioritaires et les possibilités soient examinés à nouveau avec la collectivité avant de finaliser.

Vérification à l'étape 6 :

- ☐ **Une vulnérabilité aux changements climatiques ou une évaluation des risques a-t-elle été créée pour la collectivité?**
- ☐ **Les résidents de la collectivité et les intervenants ont-ils eu l'occasion d'examiner et de donner des commentaires sur la vulnérabilité ou l'évaluation des risques?**
- ☐ **Avez-vous ajouté de nouveaux commentaires au tableau de suivi des commentaires de la collectivité?**
- ☐ **Des répercussions prioritaires (y compris les risques et les possibilités) ont-elles été identifiées pour la collectivité?**
- ☐ **Est-ce qu'il y a de nouveaux renseignements qui ont été révélés et qui changent les éléments prioritaires ou leur niveau de priorité?**

Étape 7

Élaborer des mesures d'adaptation et attribuer la responsabilité pour la mise en œuvre

Objectifs

- Élaborer des mesures d'adaptation pour traiter les vulnérabilités prioritaires et les possibilités
- Déterminer les obstacles aux mesures d'adaptation
- S'engager avec la collectivité sur les mesures d'adaptation potentielles
- Créer une liste de priorités et attribuer des responsabilités pour la mise en œuvre

Élaborer des mesures d'adaptation pour traiter les vulnérabilités prioritaires et les possibilités

Les champions communautaires et l'équipe d'élaboration de plans devraient maintenant commencer à compiler une liste préliminaire de mesures d'adaptation qui pourraient répondre aux vulnérabilités prioritaires et aux possibilités identifiées pour la collectivité. Concentrez-vous sur les éléments identifiés comme les priorités les plus élevées pour la collectivité et les gains faciles. Il n'est pas nécessaire de passer du temps à élaborer des mesures d'adaptation pour les éléments que la collectivité considère comme ayant une faible priorité.

Lors de l'examen des mesures d'adaptation appropriées, assurez-vous de vous référer aux organigrammes, diagrammes et listes créés plus tôt dans le processus d'élaboration du plan d'ACCC, qui montrent les liens entre les changements climatiques, les réponses des écosystèmes et les répercussions sur la collectivité associées. **Assurez-vous que les mesures d'adaptation**

proposées visent le changement climatique et la réponse des écosystèmes qui entraînent des répercussions possibles sur la collectivité. Essayer de traiter des répercussions sans considérer pourquoi les répercussions pourraient se produire ne sera pas une stratégie d'adaptation efficace.



Il est moins cher, plus facile et plus sécuritaire de planifier de manière proactive et de s'attaquer aux répercussions possibles sur la collectivité que de réagir aux urgences une fois qu'elles sont déjà en cours.

Par exemple, par le biais d'exemples antérieurs (voir la Figure 10), nous avons vu que le changement climatique provenant des températures plus chaudes devrait entraîner plus d'évaporation, des plantes plus sèches et des sols plus secs, ainsi qu'un risque de feux de forêt accru (résultats de l'écosystème face aux températures plus chaudes). Ces changements devraient alors entraîner plus de feux en milieu périurbain, d'exposition à la fumée et de perturbation générale pour les résidents de la collectivité et les intervenants de la collectivité (répercussions sur la collectivité dus à des dangers de feux de forêt plus élevés).

Dans cet exemple, la mise en œuvre **d'Intelli-feu** ou d'autres traitements de réduction des combustibles forestiers autour de la collectivité serait une excellente

mesure d'adaptation potentielle, car les traitements Intelli-feu réduisent directement les risques de feux de forêt autour des collectivités. Dans ce cas, la mesure d'adaptation (traitements Intelli-feu) s'attaque directement à la réponse de l'écosystème (augmentation du risque de feux de forêt) qui est prévue comme résultat d'un changement climatique (températures plus élevées).

Si, en revanche, la mesure d'adaptation suggérée dans ce scénario était de moderniser la voie d'accès communautaire principale pour permettre une évacuation plus rapide en cas de feu de forêt, cela ne

serait pas considéré comme une mesure d'adaptation axée sur le changement climatique appropriée. Bien que l'amélioration de la route d'accès principale puisse être bénéfique pour la collectivité, cela ne contribuerait pas à réduire les risques de feux de forêt autour de la collectivité, donc ce ne serait pas une mesure d'adaptation appropriée en réponse aux températures plus chaudes.

Voir le **tableau 3**, la **figure 16** et l'**annexe G** pour d'autres exemples de mesures d'adaptation qui ont été suggérées pour les collectivités canadiennes.

Intelli-feu Canada

Intelli-feu est un programme national qui aide les Canadiens à accroître la résilience de leur quartier face aux feux de forêt et à minimiser les effets négatifs des incendies de forêt dans les zones où le développement humain rencontre ou s'entremêle avec l'environnement naturel (le milieu périurbain).

La recherche a montré que les bâtiments et leurs terres environnantes en milieu périurbain sont particulièrement vulnérables aux feux de forêt (**Figure 15**), donc Intelli-feu se concentre sur des mesures spécifiques que les résidents et les propriétaires d'entreprises peuvent mettre en œuvre pour réduire le risque que leur propriété soit endommagée par un feu de forêt. Visitez <https://intellifeucanada.ca/> pour des conseils et des renseignements supplémentaires.



Figure 15 : Comprendre le comportement des feux de forêt. **Source** : Adapté avec la permission de <https://intellifeucanada.ca/wp-content/uploads/2025/09/Begins-at-Home-Guide-With-Self-Assessment-Web-Version-FR-4.pdf>



Soyez conscient des inégalités qui peuvent exister dans votre collectivité lorsque vous envisagez des mesures d'adaptation potentielles.

Par exemple, les résidents sans accès à un véhicule fiable, qui manquent d'un réseau de soutien à proximité (amis et famille), ou des fonds pour payer d'avance un hôtel pourraient avoir de la difficulté à évacuer la collectivité par eux-mêmes en cas d'urgence se développant rapidement, comme une inondation ou un incendie de forêt.

Tableau 3 : Exemples de mesures d'adaptation proposées par les collectivités canadiennes pour faire face aux répercussions prioritaires possibles sur la collectivité des changements climatiques

Répercussions sur la collectivité	Mesures d'adaptation	Collectivité
La fumée des feux de forêt a des répercussions sur la santé des résidents.	- Identifier les lacunes en matière de santé de la collectivité et les tendances - Élaborer des programmes d'éducation et des programmes d'activités	Yellowknife, Ndilo, Dettah et Kakisa (T.N.-O.)
Changements à la qualité de l'eau, aux débits et à la quantité affectent l'eau potable, la collecte des eaux usées et les systèmes de traitement	- Ajuster la dotation en personnel des opérations, fournir une formation supplémentaire et améliorer l'infrastructure d'eau et d'eaux usées - Réviser les politiques d'utilisation des terres pour éviter de construire dans les zones à haut risque - Mettre à jour les plans d'urgence	Akwesasne (Ontario)
Des inondations plus sévères ont des répercussions sur les bâtiments et les infrastructures, provoquant une évacuation et des réparations	Élaborer des stratégies d'atténuation des inondations pour réduire les risques d'inondation et les répercussions sur les biens et les personnes	High River (Alberta)
Une mauvaise communication entre les collectivités régionales nuit à l'efficacité des efforts d'adaptation à l'échelle régionale	Favoriser la collaboration entre les municipalités pour identifier efficacement les vulnérabilités régionales	Vallée de la rivière Saint John, comté de Charlotte et région de Tantramar/Chignecto (N.-B.)
La production agricole régionale prévue se réduire	- Adapter les pratiques agricoles pour réduire les répercussions de la chaleur sur le bétail et la santé des cultures - Modifier les cultures qui sont plantées dans la région et le calendrier des opérations - Explorer les options d'irrigation	Abitibi-Témiscamingue (Qc)

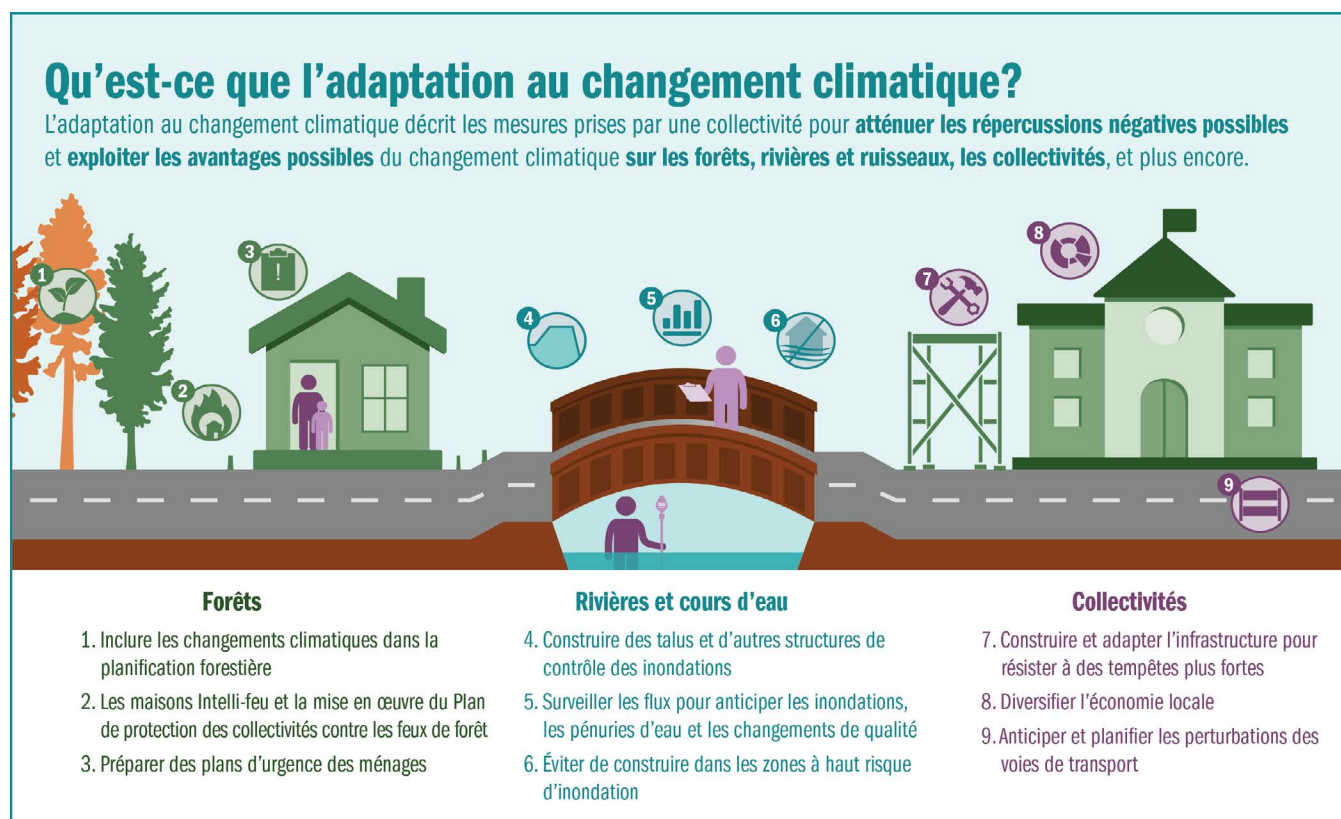


Figure 16 : Exemples de mesures d'adaptation aux changements climatiques qui pourraient être adaptés aux collectivités forestières

Mesures d'adaptation sélectionnées proposées pour réduire les répercussions liées aux inondations sur la ville de Dawson :

Conséquence	Priorité	Principal partenaire	Mesures d'adaptation suggérées
Les inondations menacent les ressources patrimoniales de Parcs Canada et d'autres biens immobiliers	Élevée	Gouvernement du Yukon, ville de Dawson, Première Nation des TR'ondëk Hwëch'in	Publier des renseignements sur les inondations possibles Enquêter si le niveau de la digue devrait être élevé Déterminer qui est responsable des travaux Mettre à jour le plan d'intervention en cas d'inondation Maintenir une surveillance active pendant l'éclatement printanier
Les fuites de champs d'épuration sont plus probables à mesure que les nappes phréatiques montent, ce qui peut entraîner une contamination des eaux de surface et des puits	Faible	Gouvernement du Yukon	Mettre en œuvre une évaluation des risques d'inondation et des changements climatiques Compiler des renseignements provenant de la Société d'énergie du Yukon et du gouvernement du Yukon qui traitent des changements dans le débit des cours d'eau et la fonte des glaciers
L'augmentation du ruissellement en surface cause des problèmes d'infrastructure alors que le limon obstrue les tuyaux d'évacuation	Faible	Ville de Dawson	Identifier les drains qui sont les plus vulnérables à l'envasement et prioriser l'entretien et l'intervention pendant les inondations

Certaines mesures d'adaptation peuvent être entreprises par les résidents de la collectivité dans et autour de leurs maisons et entreprises. Le Centre Intact sur l'adaptation aux changements climatiques (un centre de recherche appliquée à l'Université de Waterloo) a créé plusieurs infographies prêtes pour le climat afin d'aider les résidents, les collectivités, les gouvernements et les entreprises à identifier et à réduire leurs risques associés aux changements climatiques.

Les infographies sont disponibles à <https://www.centreintactadaptationclimat.ca/infographies/>.

Mesures **d'adaptation sélectionnées** proposées pour **tirer parti de certaines possibilités** associées aux **changements climatiques saisonniers** à Dawson :

Possibilité	Priorité	Principal partenaire	Mesures d'adaptation suggérées
La saison minière est prolongée en raison du réchauffement du climat	Faible	Gouvernement du Yukon	Surveiller les effets des changements saisonniers des conditions météorologiques, au besoin
Réduction des coûts de chauffage en raison des saisons intermédiaires plus chaudes	Faible	Première Nation des TR'ondëk Hwëch'in, Dawson	Se concentrer sur les sources de combustibles locales Changer de style de vie pour économiser davantage sur les coûts de carburant
Des conditions climatiques plus chaudes entraînent des saisons de croissance plus longues et une augmentation de la productivité agricole	Moyenne	Première nation des TR'ondëk Hwëch'in, Dawson	Soutenir les initiatives de jardins communautaires Identifier une collectivité existante qui est similaire Dawson et qui aidera à identifier des possibilités de réussite agricole Développer des compétences pour tirer parti des possibilités liées aux changements météorologiques saisonniers
Des conditions de croissance plus chaudes mènent à une plus grande variété de cultures qui peut être cultivée de manière fiable	Modérée/Élevée	Première Nation des TR'ondëk Hwëch'in, gouvernement du Yukon	Rétablir des fermes expérimentales
Augmentation du rendement des récoltes locales en raison de l'augmentation de la productivité régionale	Modérée/Élevée	Première nation des TR'ondëk Hwëch'in, Dawson	Explorer les options d'entreposage des plantes Examiner les marchés possibles pour l'excédent agricole Faire la promotion des produits locaux

Déterminer les obstacles aux mesures d'adaptation

Il est inévitable que des obstacles à l'adaptation soient identifiés pendant que le champion communautaire et l'équipe d'élaboration du plan réfléchissent à des mesures d'adaptation potentielles.

Les obstacles pourraient comprendre :

- les propriétaires étant réticents à enlever du matériel inflammable et des arbres de leur propriété;
- les maisons, les entreprises et les fermes étant actuellement situées dans des zones exposées aux inondations;
- le coût élevé à court terme des bâtiments et des mises à niveau des infrastructures et des rénovations des infrastructures;
- la capacité limitée de stockage de l'eau dans la collectivité;
- les activités de gestion forestière approuvées par le gouvernement provincial ou territorial (la collectivité a peu de contrôle sur les décisions);

- les gouvernements provinciaux et territoriaux étant réticents à approuver la combustion culturelle ou d'autres pratiques traditionnelles autochtones de gestion des terres; et
- aucune donnée de surveillance locale existante sur une mesure d'intérêt pour les résidents.

Lorsque des obstacles à l'adaptation sont rencontrés, prenez note de ceux-ci. De nombreux éléments qui semblent actuellement être des obstacles pourraient être résolus à long terme grâce à des financements supplémentaires, des avancées technologiques ou par le biais de la collaboration avec l'industrie ou des partenaires gouvernementaux. Ajoutez tous les obstacles identifiés par l'équipe d'élaboration du plan au tableau de suivi des communautaires de la collectivité. Ces renseignements seront informatifs et importants lorsque la collectivité commencera sur un plan d'ACCC mis à jour à l'avenir.

S'engager avec la collectivité sur les mesures d'adaptation

Une fois que des projets de mesures d'adaptation ont été élaborés pour chacune des répercussions prioritaires identifiées par la collectivité, les résidents de la collectivité et les intervenants devraient avoir l'occasion de revoir les mesures proposées et de fournir leurs commentaires et leur rétroaction.

Les champions communautaires et l'équipe d'élaboration de plans devraient à nouveau utiliser les méthodes qui ont bien fonctionné auparavant dans le processus d'élaboration du plan d'ACCC pour se connecter avec les gens et recueillir des commentaires de divers groupes. Soyez prêt à expliquer comment la liste des mesures d'adaptation potentielles a été élaborée, et **assurez-vous de mettre en évidence les liens entre les changements climatiques, les réponses des écosystèmes, les répercussions sur la collectivité et les mesures d'adaptation suggérées.**

Ajoutez toute rétroaction au tableau de suivi des commentaires de la collectivité, et documentez la façon et si la rétroaction sera intégrée dans le plan d'ACCC, comme cela a été fait aux étapes précédentes.

Il pourrait être utile de planifier une réunion spécifiquement avec des représentants municipaux, de comté, régionaux et provinciaux ou territoriaux pour discuter des domaines prioritaires spécifiques, surtout si un financement externe ou un autre soutien sera nécessaire pour la mise en œuvre. Un expert externe pourrait examiner la liste des mesures d'adaptation prioritaires qui ont été élaborées jusqu'à présent pour s'assurer que rien d'important n'a été omis, au besoin.

Créer une liste des mesures d'adaptation prioritaires et assigner la responsabilité pour la mise en œuvre

En utilisant la liste finale des mesures d'adaptation, identifiez les principaux éléments prioritaires pour la mise en œuvre. Assurez-vous d'inclure quelques « gains faciles » dans la liste, surtout si c'est le premier plan d'ACCC pour la collectivité.

Essayez d'aligner les mesures prioritaires avec d'autres objectifs de la collectivité et priorités, dans la mesure du possible.

Quelques idées pour des **gains faciles** :

- Demander un financement gouvernemental pour soutenir les améliorations écoénergétiques
- Préparer ou mettre à jour le plan d'intervention d'urgence de la collectivité
- Élaborer ou réviser des plans communautaires ou régionaux en collaboration avec des collectivités avoisinantes
- Élaborer et mettre en œuvre un système de restriction d'eau pendant la saison sèche
- Planter des arbres provenant localement ou d'autres plantes dans une zone de dégradation écologique au sein de la collectivité



Certaines des **mesures d'adaptation proposées** dans le Plan d'adaptation de Dawson ont été recommandées pour **une mise en œuvre immédiate**. Ceux-ci comprenaient :

- maintenir ou développer des recherches et une surveillance pour observer les changements et évaluer les répercussions possibles des changements climatiques et les réponses possibles;
- intégrer les évaluations des changements climatiques dans les processus de planification des zones rurales;
- mettre à jour l'ordonnance sur les mesures d'urgence du Yukon pour tenir compte des vulnérabilités possibles en matière de changements climatiques;
- poursuivre les programmes de désherbage;
- diversifier l'économie en soutenant les marchés émergents;
- faire la publicité des produits locaux; et
- communiquer la nécessité de respecter les poissons et la faune aux générations présentes et futures.

D'autres **mesures d'adaptation** ont été recommandées pour **mise en œuvre dans les 10 prochaines années**. Ceux-ci comprenaient :

- mettre en œuvre l'éducation de préparation pour répondre aux urgences potentielles liées aux changements climatiques;
- élaborer des programmes d'éducation pour aider les résidents à prendre des décisions éclairées lorsqu'ils font face à des changements climatiques induits par le climat ou se préparent à ceux-ci dans la collectivité;
- construire un héliport pour les urgences;
- intégrer des règlements souples et des politiques dans la planification de l'utilisation des terres en milieu rural;
- élargir des réseaux de sentiers existants; et
- mettant l'accent sur la culture locale et les événements communautaires uniques (par exemple, musical).

Pour chaque mesure prioritaire, le champion communautaire et l'équipe d'élaboration de plans devraient identifier une personne responsable ou un organisme pour démontrer la propriété et encourager le progrès sur la mise en œuvre. Selon la mesure, communiquez avec vos contacts auprès de la municipalité, des gouvernements provinciaux, territoriaux ou fédéraux, des organismes sans but lucratif, de l'industrie privée ou des groupes locaux pour obtenir l'adhésion et le soutien à la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

En plus d'une personne ou d'un organisme responsable, il est recommandé que les éléments suivants soient également pris en compte ou précisés pour chaque mesure d'adaptation prioritaire :

- Calendriers de mise en œuvre, y compris tout jalon clé
- Les personnes ou les organisations qui soutiendront la personne ou l'organisation responsable
- Les renseignements, les connaissances, les capacités ou les lacunes en matière de technologie existantes et la façon dont elles seront comblées
- Toutes les hypothèses que l'équipe fait et qui sont pertinentes pour la mesure particulière
- Temps et ressources financières nécessaires à la mise en œuvre, si connus
- Obstacles à la mise en œuvre

Vérification à l'étape 7 :

- ☐ **Des mesures d'adaptation ont-elles été élaborées pour chacun des risques prioritaires de la collectivité et des possibilités?**
- ☐ **Les obstacles à l'adaptation ont-ils été discutés et enregistrés?**
- ☐ **Les résidents de la collectivité et les intervenants ont-ils eu l'occasion d'examiner et de faire des commentaires sur les mesures d'adaptation possibles?**
- ☐ **Avez-vous ajouté de nouveaux commentaires au tableau de suivi des commentaires de la collectivité?**
- ☐ **Une liste de mesures d'adaptation prioritaires a-t-elle été élaborée?**
- ☐ **Les mesures d'adaptation prioritaires sont-elles réalisables à mettre en œuvre?**
- ☐ **Toutes les mesures d'adaptation prioritaires ont-elles un responsable de la mise en œuvre identifié?**
- ☐ **La capacité d'adaptation de la collectivité a-t-elle changé?**

Étape 8

Compiler le plan d'ACCC

Objectifs

- Élaborer un plan de suivi
- Compiler le plan d'ACCC

Élaborer un plan de suivi

La meilleure façon pour les résidents de la collectivité et les intervenants de savoir si le plan d'ACCC a été efficace est d'en assurer le suivi. Les anecdotes et les observations personnelles peuvent être intéressantes et informatives, mais les données impartiales recueillies par le biais d'un programme de suivi ciblé fourniront les meilleurs renseignements. Le plan de suivi peut inclure la collecte de données ou de renseignements qui n'existent actuellement pas dans la collectivité ou des renseignements destinés à éclairer les décisions futures. Cela pourrait inclure le suivi des variables météorologiques locales ou des variables climatiques à plus long terme, les changements survenant dans la collectivité ou dans les forêts avoisinantes, ou les répercussions de ces changements sur la collectivité.



Ne recueillez des données et d'autres renseignements que s'il y a une utilisation claire pour cela. Ne collectez pas de données supplémentaires ou de renseignements « juste au cas où » cela pourrait être utile dans l'avenir.

La collecte de renseignements et l'évaluation des tendances aideront les résidents de la collectivité et les intervenants à déterminer si les mesures du plan d'action d'ACCC sont sur la bonne voie, si les coûts sont dans les limites prévues, et aideront à identifier les problèmes nouveaux ou existants qui doivent être résolus.

Pour commencer à élaborer un plan de suivi, le champion communautaire et l'équipe d'élaboration de plans devraient identifier des indicateurs mesurables, ou des paramètres, associés à chaque mesure d'adaptation prioritaire qui peuvent être suivis au fil du temps. Pour chaque indicateur, notez ce qui sera mesuré, comment cela sera mesuré, qui le mesurera et ce qui sera fait avec l'information. Essayez de garder les indicateurs simples et choisissez le nombre minimal d'indicateurs nécessaires pour enquêter sur les questions clés.

Lors de l'élaboration des indicateurs, pensez « **S.M.A.R.T.** » :

- **Spécifique** : largement compris, l'indicateur a une signification pour tout le monde
- **Mesurable** : l'indicateur peut être mesuré à l'aide de méthodes claires et impartiales; il n'est pas basé sur des opinions ou des sentiments.
- **Atteignable** : il est réaliste et abordable de le mesurer compte tenu des technologies, des compétences et des ressources financières actuellement disponibles;
- **Réaliste** : l'indicateur est étroitement lié à la question posée;
- **Temporel** : l'indicateur est sur une période précise ou s'y rattache

Par exemple, disons qu'une collectivité forestière supposée s'intéresse à savoir si le nombre de vagues de chaleur estivales augmente dans leur région, car ils envisagent de savoir si la capacité de climatisation devrait être améliorée dans leurs bâtiments municipaux. L'équipe d'élaboration du plan suggère de suivre le nombre de journées chaudes d'été pendant quelques années afin de mieux comprendre la fréquence des vagues de chaleur.

Dans sa forme actuelle, cet indicateur **n'est pas** S.M.A.R.T. pour les raisons suivantes :

- La température qui est considérée comme « chaude » serait différente pour différentes personnes. Une température précise pour les journées « chaudes » devrait être indiquée.
- La durée du programme de suivi est vague – elle est actuellement décrite comme durant « quelques années ». Des déclarations vagues comme celle-ci sont difficiles pour les bailleurs de fonds et les décideurs à planifier ou à allouer des ressources. La durée d'un programme de suivi devrait être basée sur la mesure évaluée et sur le nombre d'années de données nécessaires avant que les tendances puissent devenir évidentes.
- La source et le moment de la collecte de données sur la température ne sont pas spécifiés. Les stations météorologiques d'Environnement et Changement climatique Canada, les stations météorologiques des aéroports et les thermomètres de jardin enregistreront tous des températures légèrement différentes un jour donné, il est donc important de spécifier la source des données. La température fluctue également au cours de la journée, donc cet indicateur devrait également préciser le moment de la collecte des données de température ou indiquer clairement que la température maximale quotidienne sera enregistrée.
- Le début et la fin de l'« été » peuvent également être différents sous différentes définitions. Par exemple, l'été astrologique est la période entre le solstice d'été (environ le 21 juin) et l'équinoxe d'automne (environ le 21 septembre), tandis que l'été météorologique est la période entre le 1er juin et le 1er septembre. Peu importe l'approche utilisée, il est recommandé que l'indicateur soit clair concernant la période où la température sera mesurée.

Compte tenu de ce qui précède, un indicateur S.M.A.R.T. approprié pour cette collectivité forestière supposée pourrait être le suivant : « [L'organisation communautaire X] mettra en place un programme continu de suivi de la température qui consignera, chaque année, le nombre de jours où la température maximale atteint ou dépasse 30 °C, selon les relevés de la station météorologique [XYZ] d'Environnement et Changement climatique Canada. »

Créer un indicateur S.M.A.R.T. comme celui-ci garantira que peu importe qui établit le programme ou enregistre

l'information, les données seront comparables d'une année à l'autre et pourront montrer des tendances. Cet indicateur S.M.A.R.T. aurait également l'avantage d'utiliser un ensemble de données existant qui est disponible pour la collectivité sans frais.

Lors de l'élaboration des indicateurs, gardez à l'esprit que le **plan de surveillance doit également suivre l'état d'avancement des mesures d'adaptation prioritaires**. Un rapport périodique sur l'état de la mise en œuvre aidera à démontrer les progrès et montrera aux résidents de la collectivité et aux intervenants que le plan d'ACCC fonctionne pour accroître la résilience des collectivités. Il confirmera également que les engagements pris durant le processus d'élaboration du plan d'ACCC sont exécutés.

Quelques exemples supplémentaires d'indicateurs de suivi S.M.A.R.T. sont :

- le nombre de feux de forêt qui se produisent dans un rayon de 50 km de la collectivité chaque année;
- la superficie (hectares) de forêts brûlées par des feux de forêt dans un rayon de 100 km de la collectivité chaque année;
- le nombre annuel de jours libres de givre tel que rapporté par Climatedata.ca;
- la chute annuelle de neige (cm) mesurée à l'école secondaire [ABC];
- le nombre d'heures que les résidents de la collectivité sont sans électricité (en raison de pannes d'électricité) chaque année;
- le débit du cours d'eau printanier dans la rivière [XYZ] (m³/s) entre le 1er mars et le 1er mai chaque année à la station de jaugeage [X].

Établir un programme de suivi pour la première fois peut être difficile et coûteux. Au besoin, un expert externe pourrait examiner le plan de suivi et proposer des pistes d'amélioration ou d'efficacité.

Gardez à l'esprit qu'il peut exister des groupes locaux qui pourraient assumer l'ensemble ou une partie des responsabilités de suivi. Examiner les clubs, groupes et organisations qui ont été identifiés comme des groupes d'intervenants potentiels plus tôt dans le processus, en particulier les clubs environnementaux, de nature ou de loisirs en plein air, les groupes de jeunes ou d'étudiants, et les organisations dirigées par des Autochtones comme les **Gardiens autochtones** (voir l'encadré à la page 16). Si l'équipe d'élaboration du plan a l'intention de faire jouer un rôle à ces groupes dans la surveillance, il est fortement recommandé que le groupe de surveillance élabore conjointement le programme de surveillance avec le champion communautaire ou un autre membre de l'équipe d'élaboration du plan.



La science citoyenne fait référence aux membres du public impliqués dans la surveillance et la recherche scientifique. Selon ce qui est surveillé, les membres de la collectivité pourraient être les mieux placés et qualifiés pour ce travail. L'annexe H **contient des renseignements sur une sélection d'organismes scientifiques citoyens et d'outils.**

Un exemple de plan de suivi partiel est présenté dans le **tableau 4**.

Puisque toutes les personnes ayant participé au processus d'élaboration du plan d'ACCC ne seront pas impliquées dans l'exécution du plan de suivi, il est important de publier ou de rendre compte régulièrement des résultats du suivi pour assurer la transparence et démontrer le progrès. Il est recommandé que les rapports de surveillance soient mis à la disposition des résidents et des intervenants et que les rapports contiennent à la fois les données qui ont été collectées et un résumé visuel des données (par exemple, graphique ou série de photos) afin qu'un large éventail de personnes puisse facilement comprendre les résultats.

Il n'est pas nécessaire de produire un rapport physique des résultats de la surveillance; les résultats pourraient être publiés sur une page Web ou un compte de médias sociaux qui est mis à jour à mesure que de nouveaux résultats sont disponibles, ou des réunions périodiques ou des webinaires en ligne pourraient être organisés pour diffuser l'information. Comme pour la plupart des éléments du plan d'ACCC, choisissez la formule qui convient le mieux à votre collectivité.

Compiler le plan d'ACCC

Félicitations, vous êtes arrivé à la fin du processus d'élaboration du plan d'ACCC!

Il est maintenant temps de rassembler tous les renseignements qui ont été discutés avec les résidents et les intervenants dans le plan d'ACCC. Le plan de l'ACCC devrait inclure les versions finales des éléments suivants :

- la justification du plan d'ACCC, la vision, et les objectifs,
- le profil de la collectivité sur les changements climatiques,
- le résumé des réponses des écosystèmes forestiers aux changements climatiques clés,
- l'inventaire communautaire des changements climatiques,
- la vulnérabilité ou l'évaluation des risques,

- la liste des mesures d'adaptation prioritaires pour les vulnérabilités hautement prioritaires et les possibilités,
- la personne ou l'organisation responsable de la mise en œuvre de chaque mesure d'adaptation prioritaire;
- le plan de suivi.

Il est recommandé que les considérations décisionnelles et les processus utilisés tout au long du processus d'élaboration du plan d'ACCC soient inclus en tant qu'annexe dans le document, ainsi que le tableau de suivi des commentaires communautaires. Ces renseignements seront incroyablement utiles pour les personnes qui mettent à jour le plan d'ACCC dans l'avenir.

Enfin, présentez une copie du plan d'ACCC au gouvernement local ou municipal qui sera responsable de la mise en œuvre des recommandations dans la collectivité.

Félicitations pour avoir complété votre plan d'ACCC!

Vérification à l'étape 8 :

- ☐ **Un plan de suivi a-t-il été élaboré?**
- ☐ **Le plan de suivi suit-il également l'état de mise en œuvre des mesures d'adaptation prioritaires?**
- ☐ **Le plan d'ACCC a-t-il été élaboré en utilisant les renseignements qui ont été recueillis tout au long de ce processus?**
- ☐ **Les copies finales du plan d'ACCC ont-elles été affichées ou distribuées aux membres de la collectivité et aux intervenants?**
- ☐ **Une copie du plan d'ACCC a-t-elle été fournie aux administrations locales qui seront responsables de la mise en œuvre des recommandations?**

Tableau 4 : Exemple de plan de surveillance partiel pour une collectivité forestière supposée

Objectif	Mesure d'adaptation	Objectif de mesure	Méthode	Collecteur de données	Utilisation de l'information
Réduire le risque de dommages causés aux feux de forêt à la collectivité	Compléter un plan Intelli-feu communautaire d'ici le [date]	• Achèvement du plan Intelli-feu (O/N) • % des recommandations du plan • commencé • en cours • terminé	• Embaucher des experts Intelli-feu ou collaborer avec le personnel du gouvernement local pour élaborer un plan	• Personnel du gouvernement local • Membres de la collectivité	• Planification et suivi du risque d'incendie de forêt par le gouvernement local
Réduire le risque d'inondation aux infrastructures	Mettre à niveau le système d'égout pluvial pour accommoder des débits de pointe plus élevés d'ici le [date]	• % de mise à niveau requise terminée	• Les entrepreneurs ou les équipages municipaux ou régionaux mettent à niveau le drainage	• Service d'ingénierie du gouvernement local	• Inventaire des infrastructures de l'administration locale
Évaluer si de nouvelles cultures peuvent être cultivées dans la région	Collecter des données météorologiques [ABC] pendant [nombre] ans en utilisant des protocoles [XYZ]	• Un système de suivi a été établi avec des protocoles de mesure clairs (O/N)	• Amorcer une initiative locale de science citoyenne pour collecter des données météorologiques	• Membres de la collectivité	• Informer les décisions locales sur les nouvelles espèces de cultures potentiellement souhaitables

Étape 9

Mise en œuvre et suivi

Objectifs

- Mettre en œuvre, assurer le suivi, évaluer et ajuster

Mettre en œuvre, assurer le suivi, évaluer et ajuster

Une fois que votre plan d'ACCC a été élaboré, le travail se poursuit par la mise en œuvre et le suivi. Essayez de vous assurer que le plan de suivi élaboré dans le cadre de l'étape 8 est mis en œuvre, et que les mesures d'adaptation prioritaires identifiées dans le plan d'ACCC avancent vers leur mise en œuvre. Partager autant d'information que possible avec les résidents et les intervenants de la collectivité et continuer à travailler pour encourager les gens et les industries à considérer et à intégrer l'adaptation au changement climatique dans les décisions quotidiennes et la planification à long terme, ce qui est souvent appelé « intégration systématique ».



L'adaptation au changement climatique n'est pas un événement ponctuel. S'adapter avec succès au changement climatique comprend une série de décisions et de mesures au fil du temps par des personnes, des ménages, des organisations et des gouvernements. Essayez de normaliser cette information et cet état d'esprit afin que les résidents et les intervenants puissent mieux comprendre leurs risques climatiques et prendre des mesures ciblées pour accroître leur résilience.

Gardez à l'esprit que les plans d'ACCC doivent être considérés comme des « documents vivants » qui nécessiteront une mise à jour périodiquement pour rester pertinents. La collectivité devrait s'engager à revoir et à mettre à jour le plan d'ACCC tous les quelques années, surtout si la collectivité est visiblement touchée par les changements climatiques ou d'autres facteurs. Les changements qui pourraient indiquer qu'il est temps de mettre à jour le plan d'ACCC comprennent la génération de nouvelles données ou de nouvelles informations importantes, un changement dans les priorités de la collectivité, de nouvelles possibilités de financement, ou un changement dans les vulnérabilités ou les possibilités identifiées.

Les mises à jour peuvent être des ajustements mineurs ou une refonte complète du plan d'ACCC, selon les besoins de la collectivité. Par exemple, si de nouvelles données ou renseignements sur le climat ou les conditions météorologiques extrêmes deviennent disponibles, la collectivité pourrait vouloir revenir à l'étape 4 (comprendre et expliquer pourquoi) dans ce guide pour comprendre et prendre en compte les nouveaux renseignements. Si, en revanche, la collectivité apprend que les mesures d'adaptation prioritaires recommandées pour mise en œuvre immédiate ne sont pas réalisables, il peut être seulement nécessaire de revenir à l'étape 7 (élaborer des mesures d'adaptation et attribuer la responsabilité de la mise en œuvre) pour revoir les recommandations prioritaires. Dans ce deuxième exemple, il ne serait pas nécessaire de recommencer le processus, car la plupart des renseignements seraient encore valides. Fiez-vous à votre jugement pour déterminer ce qui conviendra le mieux à votre collectivité et lui sera le plus utile.

Envisagez d'élaborer un **plan pour maintenir les relations avec les intervenants** que vous avez établies grâce au processus du plan d'ACCC. Cela ne doit pas nécessiter beaucoup de travail ni prendre beaucoup de temps, mais puisque vous avez consacré un temps et des efforts significatifs à établir ces relations, il est logique de les maintenir. Ces relations pourraient aider la collectivité de nombreuses façons à l'avenir, y compris dans des domaines qui ne sont peut-être pas directement liés à l'adaptation au changement climatique. Maintenir des relations est particulièrement important si de nouveaux ponts ont été établis avec les collectivités autochtones voisines, où les relations et la confiance sont particulièrement importantes.

Envisagez d'inviter les principaux intervenants aux événements communautaires, de leur envoyer des copies des résultats de suivi du plan d'ACCC, ou même simplement de leur envoyer une carte de vœux chaque année.

Le plan d'adaptation de Dawson a été publié à l'origine en 2011. En 2018, un atelier d'adaptation communautaire a été organisé pour évaluer si les résidents et les intervenants souhaitaient à mettre à jour le plan de 2011. À ce moment-là, les membres de la collectivité n'étaient pas intéressés par la mise à jour du plan, mais souhaitaient rester connectés, à partager de l'information et à élaborer de nouveaux projets d'adaptation.

Depuis cette réunion communautaire, le Yukon a complété une initiative de planification de l'utilisation des terres, qui a inclus les changements climatiques comme facteur important. Ce travail a largement dépassé le cadre d'un plan d'ACCC, mais a tout de même intégré plusieurs des principes du processus d'élaboration du plan d'ACCC, y compris le fait de fonder les recommandations de l'initiative sur les commentaires reçus du grand public, des membres de la collectivité et des intervenants.

De plus amples renseignements sur le plan d'utilisation des terres de la région de Dawson sont disponibles à l'adresse <https://dawson.plan yukon.ca/> (en anglais).

En observant et en apprenant davantage sur les changements climatiques et en affinant les plans et mesures au besoin, votre collectivité peut continuer à renforcer sa capacité et devenir plus résiliente face aux changements climatiques.

Vérification à l'étape 9 :

- ☐ **Les mesures d'adaptation sont-elles mises en œuvre comme prévu?**
- ☐ **Le plan de suivi a-t-il été mis en œuvre?**
- ☐ **Avez-vous élaboré et mis en œuvre un plan pour maintenir des relations avec les intervenants?**
- ☐ **Les mesures d'adaptation atteignent-elles leurs objectifs?**
- ☐ **Les résultats de suivi sont-ils partagés avec les résidents de la collectivité et les intervenants?**
- ☐ **Est-il temps de mettre à jour le plan d'ACCC de la collectivité?**



Annexe A

Plan d'ACCC

Liste de vérification du plan d'adaptation des collectivités aux changements climatiques (ACCC)

Étape 1 : Déterminer un champion communautaire ou un comité consultatif pour diriger le processus de plan de l'ACCC

- ☐ Un champion communautaire ou un comité consultatif a-t-il été sélectionné?
- ☐ Êtes-vous prêts à commencer?

Étape 2 : Susciter l'intérêt de la collectivité à l'égard d'un plan d'ACCC

- ☐ Avez-vous pris connaissance des changements climatiques prévus pour votre région?
- ☐ Avez-vous élaboré une justification pour soutenir l'élaboration d'un plan d'ACCC pour votre collectivité?
- ☐ Avez-vous rédigé un plan de travail général?
- ☐ Des principaux intervenants ont-ils été identifiés?
- ☐ Des séances de mobilisation préliminaires ont-elles eu lieu?
- ☐ La collectivité est-elle engagée et enthousiaste à l'idée de commencer?

Étape 3 : Commencer le processus

- ☐ La composition de l'équipe d'élaboration du plan a-t-elle été finalisée?
- ☐ Un plan de communication et de sensibilisation a-t-il été créé?
- ☐ Avez-vous commencé à identifier les plans et processus actuels qui pourraient intégrer des considérations liées à la résilience climatique?
- ☐ La portée du plan d'ACCC a-t-elle été finalisée?
- ☐ La portée du plan est-elle cohérente avec la capacité d'adaptation de la collectivité?
- ☐ Le plan de travail a-t-il été mis à jour pour refléter les récentes discussions et contributions?
- ☐ Le plan de travail et les objectifs du Plan d'ACCC respectent-ils la vision, les priorités et les objectifs de la collectivité?

Liste de vérification du plan d'adaptation des collectivités aux changements climatiques (ACCC)

Étape 4 : Comprendre et expliquer pourquoi

- ☐ Avez-vous recueilli des renseignements auprès des résidents et des intervenants concernant les changements climatiques que les gens ont remarqués dans la collectivité et les forêts locales?
- ☐ Un profil de la collectivité sur les changements climatiques a-t-il été créé pour identifier les changements climatiques les plus prioritaires pour la collectivité?
- ☐ Avez-vous commencé un tableau de suivi des commentaires de la collectivité?
- ☐ Tous les membres de la collectivité et les intervenants ont-ils eu l'occasion de contribuer au processus jusqu'à présent?

Étape 5 : Identifier et évaluer les répercussions sur les écosystèmes et la collectivité

- ☐ Avez-vous rassemblé des renseignements sur la façon dont les changements climatiques pourraient affecter les forêts locales?
- ☐ Un inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques a-t-il été créé pour identifier comment la collectivité, ses résidents et ses intervenants pourraient être affectés par les changements climatiques?
- ☐ Les résidents et les intervenants ont-ils eu l'occasion d'examiner et de faire des commentaires sur l'inventaire communautaire des répercussions des changements climatiques?
- ☐ Avez-vous ajouté de nouveaux commentaires reçus au tableau de suivi des commentaires de la collectivité?
- ☐ Les répercussions sont-elles différentes de ce qui était attendu?

Étape 6 : Identifier les priorités les plus élevées de la collectivité

- ☐ Une évaluation de la vulnérabilité ou des risques liés aux changements climatiques pour la collectivité a-t-elle été réalisée?
- ☐ Les résidents de la collectivité et les intervenants ont-ils eu l'occasion d'examiner et de donner des commentaires sur la vulnérabilité ou l'évaluation des risques?
- ☐ Avez-vous ajouté de nouveaux commentaires au tableau de suivi des commentaires de la collectivité?
- ☐ Des répercussions prioritaires (y compris les risques et les occasions) ont-elles été identifiées pour la collectivité?
- ☐ Est-ce qu'il y a de nouvelles informations qui changent les éléments prioritaires ou leur niveau de priorité?

Étape 7 : Identifier les mesures d'adaptation et attribuer la responsabilité pour la mise en œuvre

- ☐ Des mesures d'adaptation ont-elles été élaborées pour chacun des risques prioritaires de la collectivité et des possibilités?
- ☐ Les obstacles à l'adaptation ont-ils été discutés et enregistrés?
- ☐ Les résidents de la collectivité et les intervenants ont-ils eu l'occasion d'examiner et de faire des commentaires sur les mesures d'adaptation possibles?
- ☐ Avez-vous ajouté de nouveaux commentaires au tableau de suivi des commentaires de la collectivité?
- ☐ Une liste de mesures d'adaptation prioritaires a-t-elle été élaborée?
- ☐ Les mesures d'adaptation prioritaires sont-elles réalisables à mettre en œuvre?
- ☐ Toutes les mesures d'adaptation prioritaires ont-elles un responsable de la mise en œuvre identifié?
- ☐ La capacité d'adaptation de la collectivité a-t-elle changé?

Étape 8 : Compiler le plan d'ACCC

- ☐ Un plan de suivi a-t-il été élaboré?
- ☐ Le plan de suivi suit-il également l'état de mise en œuvre des mesures d'adaptation prioritaires?
- ☐ Le plan d'ACCC a-t-il été élaboré en utilisant les renseignements qui ont été recueillis tout au long de ce processus?
- ☐ Les copies finales du plan d'ACCC ont-elles été affichées ou distribuées aux membres de la collectivité et aux intervenants?
- ☐ Une copie du plan d'ACCC a-t-elle été fournie aux administrations locales qui seront responsables de la mise en œuvre des recommandations?

Étape 9 : Mise en œuvre et suivi

- ☐ Les mesures d'adaptation sont-elles mises en œuvre comme prévu?
- ☐ Le plan de suivi a-t-il été mis en œuvre?
- ☐ Avez-vous élaboré et mis en œuvre un plan pour maintenir des relations avec les intervenants?
- ☐ Les mesures d'adaptation atteignent-elles leurs objectifs?
- ☐ Les résultats de suivi sont-ils partagés avec les résidents de la collectivité et les intervenants?
- ☐ Est-il temps de mettre à jour le plan d'ACCC de la collectivité?

Annexe B

Sélection de ressources en ligne

La liste ci-dessous contient juste un petit échantillon des ressources en ligne disponibles pour aider les collectivités forestière à préparer un plan d'ACCC. De nouvelles ressources sont constamment en cours de développement, donc cette liste est loin d'être exhaustive. Le champion communautaire est invité à vérifier s'il existe d'autres documents et ressources susceptibles d'aider sa collectivité dans sa démarche d'adaptation aux changements climatiques.

Ressources et renseignements sur le climat et le changement climatique à l'échelle du Canada

Données climatiques Canada :

<https://donneesclimatiques.ca/?>

Site Web offrant une large gamme de ressources climatiques, y compris des données historiques, des projections et des outils d'analyse. Comprend également des ensembles de données, des cartes et des graphiques de température, de précipitations, et plus encore.

Atlas climatique du Canada :

<https://atlasclimatique.ca/>

Outil interactif qui combine la science climatique et la cartographie avec la recherche communautaire et les connaissances autochtones pour aider les Canadiens à en apprendre davantage sur les changements climatiques.

Le Canada dans un climat en changement :

<https://changingclimate.ca/fr/>

La source des rapports sur les changements climatiques du Canada. Ces rapports fournissent des perspectives nationales et régionales sur la façon dont les changements climatiques affectent les collectivités du Canada, l'environnement et l'économie, et comment nous nous adaptons à ces changements. Des rapports régionaux sont disponibles pour les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les provinces des Prairies, la Colombie-Britannique et le nord du Canada.

Le Canada dans un climat en changement – Rapport sur les enjeux nationaux, Chapitre 3 : Collectivités rurales et éloignées :

<https://changingclimate.ca/national-issues/fr/chapter/3-0/>

Information sur le climat et les changements climatiques spécifiquement pertinente pour les collectivités rurales et éloignées, et les défis que peuvent rencontrer les petites collectivités.

Centre canadien des services climatiques (CCSC) :

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/centre-canadien-services-climatiques.html>

Une équipe pluridisciplinaire dédiée avec expertise dans un large éventail de disciplines liées au climat. Ce site contient des liens vers une bibliothèque de ressources climatiques, d'information sur le climat, de

données climatiques, et un bureau de soutien des services climatiques où les gens peuvent obtenir de l'aide des experts du CCSC.

Données historiques sur la météo d'Environnement et Changement climatique Canada :

https://climat.meteo.gc.ca/historical_data/search_historic_data_f.html

Base de données **consultable contenant des dossiers météorologiques canadiens depuis 1840.**

Tableau de bord climatique de CBC News :

<https://newsinteractives.cbc.ca/features/2023/climate-dashboard/fr/>

Un outil en ligne qui suit les conditions météorologiques actuelles et les événements extrêmes à l'échelle du Canada en temps réel et compare ces observations avec les tendances historiques. L'outil est consultable par la collectivité et contient des renseignements météorologiques pour 486 emplacements en temps réel.

Calculer les coûts des changements climatiques :

<https://institutclimatique.ca/cout-changements-climatiques/>

Information, cartes et fiches d'information liées aux coûts financiers des changements climatiques, ainsi qu'aux avantages de la mise en œuvre des mesures d'adaptation de l'Institut climatique du Canada.

Le guide de ClimateWest pour trouver des informations et des données sur le climat :

https://climatewest.ca/wp-content/uploads/2022/01/A-guide-to-finding-Climate-Information-Data_2022.pdf (en anglais)

Document contenant un aperçu de plusieurs organismes clés de services climatiques et portails de données climatiques au Canada qui peuvent servir de sources crédibles d'information sur le climat et de données. Axé sur les provinces des Prairies, mais les directives s'appliquent à toutes les régions canadiennes.

Guide de CLIMATlantic pour trouver des informations climatiques et des données pour l'Atlantique canadien :

<https://climatatlantic.ca/fr/donnees/guide-de-donnees-pour-le-canada-atlantique/>

Guide qui aide les utilisateurs à comprendre les ensembles de données sur le climat disponibles, comment les projections climatiques sont développées, et les considérations clés à garder à l'esprit lors du choix et de l'application des ensembles de données sur le climat. Axé sur les provinces de l'Atlantique, mais les directives générales s'appliquent à toute région canadienne.

Ressources et informations sur le climat régional et les changements climatiques

Pacific Climate Impacts Consortium (PCIC):

<https://pacificclimate.org/> (en anglais)

Centre régional de services climatiques qui fournit des renseignements pratiques sur les répercussions physiques de la variabilité et des changements climatiques dans la région du Pacifique (Colombie-Britannique) et la région du Yukon au Canada. Hébergé à l'Université de Victoria.

ClimateWest :

<https://climatewest.ca/> (en anglais)

Le centre régional pour les services climatiques en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Ce site fournit un accès à l'information régionale pertinente sur le climat et offre un soutien pour l'utiliser efficacement dans la planification et la prise de décisions.

Alberta Climate Information Service (ACIS) :

<http://agriculture.alberta.ca/acis/about.jsp> (en anglais)

Un outil interactif axé sur l'agriculture qui aide les utilisateurs à voir les prévisions météorologiques en Alberta, ainsi que plus de 10 000 cartes des informations météorologiques et climatiques en Alberta. Le site fournit également un accès aux données des stations météorologiques en temps quasi réel provenant de plus de 350 stations météorologiques opérant en Alberta.

Alberta's Climate Future :

<https://open.alberta.ca/dataset/89a69583-a11b-4e31-a857-b311ab6563cc/resource/17ce2d24-ba7b-466c-acd9-33a2cf6beb69/download/aep-alberta-climate-report-arc.pdf> (en anglais)

Document publié en 2019 décrivant les changements climatiques qui se sont déjà produits en Alberta, les projections pour les changements climatiques futurs, et certains impacts possibles de ces changements.

SaskAdapt – Saskatchewan's Climate Future:

<https://www.parc.ca/saskadapt/sk-climate/sk-climate-future.html> (en anglais)

Site Web avec des scénarios de changements climatiques actuels, passés et futurs pour la Saskatchewan. Créé par le Collectif des Prairies pour la recherche en adaptation.

Changements climatiques au Manitoba :

<https://www.gov.mb.ca/climateandgreenplan/climatechange.html#:~:text=Manitoba%20is%20Canada's%20sixth%20highest,sectors%2C%20two%20important%20economic%20contributors.> (en anglais)

Un résumé de l'information sur les changements climatiques au Manitoba. Comprend des renseignements de base sur les changements climatiques et décrit comment ces changements pourraient affecter le Manitoba.

Centre de ressources d'adaptation climatique de l'Ontario (CRACO) :

<https://orcca-craco.ca/fr/>

Organisation dédiée à aider les collectivités des Grands Lacs et d'autres utilisateurs dans l'Ontario à s'adapter aux changements climatiques et à renforcer la résilience locale. Le site Web contient également une bibliothèque de ressources et fournit des services de bureau de soutien.

Ouranos :

<https://www.ouranos.ca/fr>

Centre d'innovation axé sur les changements climatiques au Québec. Contient des renseignements généraux sur le climat et les changements climatiques, les changements particuliers qui se produisent au Québec, ainsi que l'accès aux ensembles de données climatiques et aux plateformes de modélisation climatiques.

Comprendre les changements climatiques au Québec :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/comprendre-changements-climatiques>

Site Web avec des liens vers des ressources axées sur le changement climatique au Québec.

CLIMAtlantic :

<https://climatatlantic.ca/fr/>

Site Web qui fournit des informations sur les risques, les répercussions et l'adaptation spécifiques au Canada atlantique. Des données, des outils, une bibliothèque d'adaptation et des services d'aide figurent parmi les ressources disponibles.

Climate Change Nova Scotia:

<https://climatechange.novascotia.ca/node/326> (en anglais)

Renseignements et données sur le climat passé et futur de la Nouvelle-Écosse, y compris la température, les précipitations, la durée de la saison de croissance et l'élévation du niveau de la mer. Les données sont réparties en 13 régions provinciales.

Changements climatiques au Nouveau-Brunswick :

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/climate-change/climate-change-in-nb.html>

Site Web avec information sur les changements climatiques et les changements prévus pour le climat du Nouveau-Brunswick.

Données climatiques de Terre-Neuve-et-Labrador :

<https://www.gov.nl.ca/ecc/occ/climate-data/>

Site Web avec un portail de données climatiques, des liens vers les données du système d'information météorologique des routes, et des projections d'événements de précipitations extrêmes pour certaines collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador.

Our changing climate (Île-du-Prince-Édouard) :

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/environnement-energie-et-action-climatique/our-changing-climate>

Site Web avec des liens vers des renseignements sur les changements climatiques et ses effets potentiels sur l'Île-du-Prince-Édouard. **Compendium of Yukon Climate Change Knowledge:**

<https://www.yukonu.ca/sites/default/files/inline-files/2020%20Compendium.pdf> (en anglais)

Document sommaire contenant un aperçu des récents travaux sur les changements climatiques, et pertinents, pour le Yukon. Destiné à être un document de référence à l'usage du grand public, des gouvernements, des organisations, des étudiants, des chercheurs, de la collectivité scientifique et d'autres.

Ecology North – Solutions climatiques :

<https://ecologynorth.ca/our-work/climate-solutions/> (en anglais)

Site Web avec de nombreuses ressources liées à la lutte contre les changements climatiques dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris des descriptions de projets passés et actuels, et des mesures que les résidents peuvent prendre pour réduire leur empreinte carbone.

Tendances et prévisions climatiques des Territoires du Nord-Ouest :

<https://www.gov.nt.ca/ecc/fr/services/climate-change/tendances-et-previsions-climatiques>

Site Web avec de nombreux liens vers des informations sur le climat et les changements climatiques dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris les tendances climatiques et les projections, les répercussions de ces changements sur le territoire, les mesures d'adaptation potentielles et d'autres ressources.

Renseignements sur l'adaptation et exemples

Ressources naturelles Canada – Outils d'adaptation des forêts aux changements climatiques :

https://ressources-naturelles.canada.ca/changements-climatiques/changements-climatique-forets/adaptation-forets-changements-climatiques?_gl=1*5910lz*ga*ODE5NjU5MzEuMTc3MTYyODA5MQ..*_ga

Outils et ressources d'adaptation des forêts aux changements climatiques, y compris les cartes, les bases de données, les applications Web et les rapports de synthèse.

Ressources naturelles Canada – Base de données d'options d'adaptation

<https://cfs.nrcan.gc.ca/options-dadaptation>

Une base de données consultable des adaptations au changement climatique qui ont été proposées dans la littérature scientifique. Chaque mesure d'adaptation potentielle est liée à une vulnérabilité spécifique que la mesure vise à traiter.

Le Canada dans un climat en changement – Carte des actions en adaptation :

<https://changingclimate.ca/fr/map/>

En plus des rapports identifiés précédemment, le Canada dans un site Web en changement climatique abrite également une « série de mesures d'adaptation », qui montre certaines mesures d'adaptation qui ont été mises en œuvre à l'échelle du Canada. La base de données qui accompagne la carte est consultable par mot-clé, emplacement, secteur, type d'action d'adaptation, et plus encore.

La rusticité des plantes du Canada :

<https://www.planthardiness.gc.ca/?&lang=fr>

Site Web qui explore la relation entre les plantes et le climat à l'échelle du Canada. Ce site contient des cartes des zones de rusticité des plantes, qui ont traditionnellement été utilisées par les jardiniers pour aider à identifier les plantes qui devraient pousser et survivre dans leur région. Ce site contient également des cartes de répartition et des renseignements sommaires pour des espèces individuelles d'arbres, d'arbustes et d'herbes vivaces dans l'ensemble du Canada.

Mini-forêts :

<https://www.cbc.ca/news/climate/tiny-forests-japan-canada-1.7114111> (en anglais)

Un article qui fournit un aperçu du mouvement émergent des mini-forêts au Canada. Les mini-forêts sont des regroupements d'arbres et d'arbustes indigènes plantés densément, établis au sein des

collectivités, et ont été suggérées comme une manière de restaurer les terres dégradées, de soutenir la résilience climatique et d'améliorer la biodiversité au sein des collectivités.

Intelli-feu Canada :

<https://intellifeucanada.ca/>

Un programme national conçu pour aider les Canadiens à accroître la résilience de leur quartier face aux feux de forêt et à minimiser ses effets négatifs. Ce site Web contient de nombreuses ressources pour les propriétaires, les résidents, les entreprises, les gouvernements et les collectivités autochtones.

Centre Intact sur l'adaptation aux changements climatiques – Rapports et ressources :

<https://www.centreintactadaptationclimat.ca/les-rapports-recents/>

Le Centre Intact sur l'adaptation aux changements climatiques est un centre de recherche appliquée situé au sein de la Faculté de l'environnement à l'Université de Waterloo. Ce groupe travaille avec les résidents, les collectivités, les gouvernements et les entreprises pour réduire les risques associés aux changements climatiques, y compris ceux liés aux inondations, aux feux de forêt et aux chaleurs extrêmes. Le centre a également produit une série d'infographies prêtes pour le climat qui sont disponibles à <https://www.centreintactadaptationclimat.ca/infographies/>.

Ressources naturelles Canada – Affiche d'information S'adapter à nos changements climatiques au Canada :

https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/rncan-nrcan/M174-13-2016-fra.pdf

Affiche d'information destinée à aider les gens à comprendre les changements climatiques au Canada, les répercussions que ces changements ont et comment les Canadiens s'adaptent. L'affiche peut être téléchargée et imprimée à partir du site Web.

Bibliothèque d'adaptation – Ressources pour l'adaptation aux changements climatiques :

[https://www.adaptationlibrary.ca/#/options/\(en anglais\)](https://www.adaptationlibrary.ca/#/options/(en%20anglais))

Une collection accessible au public et consultable de renseignements sur les collectivités, la foresterie et l'adaptation liées à l'énergie. La bibliothèque est consultable par région : Colombie-Britannique, Prairies, Ontario, Québec, Atlantique, et Nord.

Local Adaptation in Canada, rapport d'enquête :

<https://ok-ccar.sites.olt.ubc.ca/files/2019/06/Local-Adaptation-in-Canada-Full-web.-1.pdf> (en anglais)

Ce document fait état des résultats d'une enquête de 2018 sur les administrations locales canadiennes. Il

résume ce qui a été entendu des collectivités concernant les changements climatiques et les répercussions associées qui ont déjà été observées dans les collectivités, les mesures d'adaptation qui ont été planifiées ou mises en œuvre, les obstacles à l'adaptation, et les priorités futures.

Les principaux risques des changements climatiques pour le Canada :

<https://www.rapports-cac.ca/reports/accorder-la-priorite-aux-plus-importants-risques-poses-par-les-changements-climatiques/>

Rapport créé par un groupe d'experts qui identifie 12 principaux domaines de risque de changements climatiques auxquels le Canada fait face d'un point de vue national.

iCoolkit – Le « Coolkit » des citoyens sur les changements climatiques et la foresterie urbaine :

[https://citizens-coolkit.herokuapp.com/\(en anglais\)](https://citizens-coolkit.herokuapp.com/(en%20anglais))

Cette trousse est décrite comme une approche structurée, visuelle et amusante pour aider les gens à interagir avec leurs voisins sur des questions liées au changement climatique et à la foresterie urbaine. Le contenu est destiné aux zones urbaines, mais les approches et visuels pourraient également convenir aux petites collectivités.

Conseil du bassin du Fraser – Centre de préparation aux changements climatiques CoNext

<https://www.fraserbasin.bc.ca/bc-wide-work/climate-change/climate-resilience/>

Un nouveau programme de formation sur la préparation aux changements climatiques conçu pour habiliter les dirigeants et le personnel des petites collectivités rurales et éloignées de la Colombie-Britannique à s'adapter aux changements climatiques et à renforcer la résilience des collectivités. Ce programme gratuit de 5 mois fournira aux apprenants les compétences, outils et soutien nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation.

Retooling for Climate Change:

[https://retooling.ca/\(en anglais\)](https://retooling.ca/(en%20anglais))

Ressources créées par le Conseil du bassin du Fraser qui fournissent de nombreux outils et ressources pour les organisations autochtones, les gouvernements locaux et le public. Axé sur la Colombie-Britannique, mais de nombreuses ressources sont largement applicables.

BC Adapts Video Series:

[https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/climate-change/adaptation/resources/bc-adapts\(en anglais\)](https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/climate-change/adaptation/resources/bc-adapts(en%20anglais))

Une série vidéo illustrant les actions que les collectivités de la Colombie-Britannique entreprennent pour s'adapter aux répercussions des changements climatiques.

Climate Change Adaptation Program in British Columbia :

[https://www.bcclimatchangeadaptation.ca/\(en anglais\)](https://www.bcclimatchangeadaptation.ca/(en%20anglais))

Partenariat entre les représentants de l'industrie de l'agriculture et de l'alimentation et l'agriculture de la Colombie-Britannique. Le site Web contient des informations et des ressources axées sur l'adaptation en agriculture.

Prairie Climate Centre :

[https://prairieclimatecentre.ca/\(en anglais\)](https://prairieclimatecentre.ca/(en%20anglais))

Perspectives fondées sur des données probantes concernant la communication de la science, des répercussions et des risques des changements climatiques par le biais de cartes, de vidéos documentaires, de rapports de recherche, ainsi que de la formation en langage clair, de la rédaction et de la sensibilisation. Hébergé à l'Université de Winnipeg, ce site propose également une série de rapports sur la construction d'une ville résiliente au climat disponibles en téléchargement à [https://prairieclimatecentre.ca/reports-publications/](https://prairieclimatecentre.ca/reports-publications/(en%20anglais)) (en anglais).

SaskAdapt – Évaluations thématiques :

[https://www.parc.ca/saskadapt/adaptation-options/theme-assessments.html\(en anglais\)](https://www.parc.ca/saskadapt/adaptation-options/theme-assessments.html(en%20anglais))

Site Web qui fournit des renseignements généraux, des données et des options d'adaptation spécifiques à la Saskatchewan. L'information est organisée par thème, y compris « collectivités », « gestion des forêts », et plus encore.

Agricultural adaptation to climate change (Manitoba):

[https://www.gov.mb.ca/agriculture/environment/climate-change/adaptation.html\(en anglais\)](https://www.gov.mb.ca/agriculture/environment/climate-change/adaptation.html(en%20anglais))

Information et liens liés à l'agriculture, à l'évolution des conditions de croissance et aux adaptations potentielles au Manitoba.

Planning for the future – Guidance and tools for enhancing the climate resilience of Manitoba's integrated watershed management plans:

[https://www.iisd.org/publications/guide/enhancing-manitoba-integrated-watershed-management-plans\(en anglais\)](https://www.iisd.org/publications/guide/enhancing-manitoba-integrated-watershed-management-plans(en%20anglais))

Un guide pour aider les équipes qui travaillent sur la planification des bassins versants ou les questions liées à l'eau au Manitoba.

Projets d'adaptation et de résilience des gouvernements locaux pour la durabilité (ICLEI) :

<https://icleicanada.org/fr/adaptation-and-resilience-planning/>

Site Web contenant de nombreux liens vers des ressources d'adaptation pour les collectivités à l'échelle du Canada.

Climate action in Ontario's Northern Municipalities:

<https://climateriskinstitute.ca/wp-content/uploads/2021/06/Report-on-Climate-Action-in-Northern-Ontario-Final-for-Publication.pdf> (en anglais)

Les résultats d'un sondage sur l'action climatique municipale ayant lieu dans plusieurs collectivités du nord de l'Ontario, publié en 2021.

Up North on Climate:

<https://www.upnorthonclimate.ca/> (en anglais)

Site Web axé sur les collectivités du nord de l'Ontario et travaillant avec les connaissances traditionnelles, les aînés et les jeunes autochtones. Contient également une bibliothèque de ressources, y compris un rapport d'adaptation communautaire et des vidéos.

S'adapter aux changements climatiques (Québec) :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/sadapter-changements-climatiques>

Site Web avec de l'information québécoise sur les changements climatiques, les initiatives locales en matière de changements climatiques et des exemples de mesures concrètes que les gens peuvent mettre en œuvre eux-mêmes.

CLIMAtlantic – Boîte à outils d'adaptation côtière :

<https://climatatlantic.ca/fr/adaptation-cotiere/>

La boîte d'outils vise à aider les collectivités côtières rurales de l'Atlantique et les propriétaires de biens immobiliers à planifier les effets des changements climatiques.

Ressources sur l'adaptation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick :

<https://nben.ca/fr/ressources-pour-l-adaptation-au-climat/ressources-nouveau-brunswick.html>

Site Web avec de nombreux liens vers des ressources d'adaptation aux changements climatiques et des exemples du Nouveau-Brunswick

Hazard mapping in Yukon communities:

<https://www.yukonu.ca/research/our-research/northern-climate-exchange/hazard-mapping-in-yukon-communities> (en anglais)

Résultats d'un projet qui a cartographié les risques liés aux changements climatiques pour les collectivités du

Yukon. Les cartes des dangers servent d'outil de planification de l'adaptation qui peut soutenir la prise de décisions liée aux répercussions des changements climatiques sur les collectivités.

Ecology North – Guides d'adaptation du Nord :

<https://ecologynorth.ca/portfolio/northern-adaptation/> (en anglais)

Guides d'adaptation pour personnes et collectivités dans le Nord. Les sujets comprennent la prévention de la dégradation du pergélisol, la planification de collectivités résilientes aux incendies, la gestion des charges de neige changeantes et le traitement des eaux usées dans le Nord, entre autres. Des ressources sont disponibles en français, en inuktitut (dialecte du Sud de la Terre de Baffin) et en inuinnaqtun.

Climate Change and the NWT, 2018 Climate Change Forum:

<https://climatechange.toolkitnwtac.com/> (en anglais)

Recueil de l'information sur les changements climatiques dans le Nord, y compris des présentations, des études de cas, des évaluations des menaces, des profils de la collectivité sur les changements climatiques, des rapports techniques et des vidéos. Comprend des profils de la collectivité sur les changements climatiques pour toutes les 33 collectivités des T.N.-O.

Ressources d'adaptation communautaires et municipales

S'adapter aux changements climatiques – Une introduction à l'intention des municipalités canadiennes :

https://natural-resources.canada.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/earthsciences/pdf/mun/pdf/mun_f.pdf

Livret téléchargeable produit par Ressources naturelles Canada destiné à fournir aux décideurs municipaux et au personnel des informations pour les aider à comprendre la nécessité de l'adaptation au changement climatique et comment mettre en place des mesures d'adaptation. Comprend plusieurs exemples d'étude de cas.

Gouvernements locaux pour la durabilité (ICLEI) – Guide d'action climatique pour les petites collectivités et les collectivités rurales :

<https://icleicanada.org/fr/project/small-and-rural-communities-climate-action-guidebook/>

Conçu pour le personnel municipal et les décideurs des petites et rurales collectivités qui ont pour tâche d'élaborer des initiatives climatiques locales ou de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce guide peut aider les municipalités à élaborer des politiques d'action climatique réalistes, à s'engager et à collaborer avec le public, et plus encore.

Gouvernements locaux pour la durabilité (ICLEI) – Climat changeant, collectivités changeantes : guide et cahier d'exercices pour l'adaptation municipale aux changements climatique :

<https://icleicanada.org/fr/project/changing-climate-changing-communities-guide-and-workbook-for-municipal-climate-adaptation/>

Un guide et cahier de travail pour aider les gouvernements locaux dans la création de plans d'adaptation pour faire face aux répercussions des changements climatiques pertinents associés à leurs collectivités.

Fédération canadienne des municipalités – Climat et développement durable :

<https://fcm.ca/fr/enjeux-prioritaires/climat-et-developpement-durable>

Articles de presse actuels et autres ressources liés au climat, à la durabilité et aux municipalités.

HealthyPlan.City :

<https://healthyplan.city/fr>

Un outil gratuit qui cartographie les indicateurs d'environnement bâti, les populations vulnérables et les iniquités environnementales dans plus de 125 collectivités canadiennes.

Les répercussions des changements climatiques sur la santé et le bien-être dans les régions rurales et éloignées au Canada : synthèse documentaire :

<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/reports-publications/health-promotion-chronic-disease-prevention-canada-research-policy-practice/vol-39-no-4-2019/2-aperçu-vol-39-no-4-2019-fra.pdf>

Un article qui met en évidence les principales préoccupations en matière de santé associées aux changements climatiques dans les régions rurales et éloignées, ainsi que les stratégies d'adaptation potentielles et existantes. Le tableau 1 dans cet article présente des exemples de stratégies d'adaptation existantes et potentielles liées à la santé des Canadiens des régions rurales.

Building climate-resilient rural communities :

<https://storymaps.arcgis.com/stories/89e97ce2e9f3485cbb325a8c760e5c05> (en anglais)

Une « carte narrative » axée sur la Colombie-Britannique qui décrit certaines des vulnérabilités au changement climatique des collectivités rurales et éloignées, en mettant l'accent sur les répercussions liées à la santé humaine. Cette carte narrative contient également une carte des collectivités de la Colombie-Britannique qui ont préparé des plans d'adaptation dans le cadre du Programme

d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations.

Building Resilient Rural Communities :

<https://pressbooks.bccampus.ca/ccedarrproject/> (en anglais)

Livre gratuit et téléchargeable publié par le Centre for Rural Health Research et Rural Health Services Research Network of BC.

Ecology North – Integrating climate change into municipal planning:

<https://ecologynorth.ca/portfolio/integrating-climate-change-measures/> (en anglais)

Guide élaboré pour aider les collectivités du Nord à intégrer les changements climatiques dans tous leurs processus décisionnels. Il comprend 10 chapitres couvrant des sujets tels que la planification de l'adaptation, la cartographie des dangers et la gestion des actifs, et inclut de nombreux renseignements utiles spécifiques aux T.N.-O.

Ecology North – Preparing for climate change posters :

<https://ecologynorth.ca/portfolio/preparing-for-climate-change-posters/> (en anglais)

Série d'affiches mettant en évidence les principales répercussions du changement climatique sur les collectivités du Nord, y compris les répercussions sur les bâtiments, la sécurité alimentaire, le transport, le drainage et les inondations.

Adaptation aux changements climatiques de CLIMAtlantic – Municipalité :

<https://climatlantic.ca/fr/adaptation/municipalites/>

Sélection de ressources pour aider les municipalités du Canada atlantique à s'adapter aux changements climatiques.

Community Climate Resilience Self-Assessment Tool :

<https://mccac.ca/community-climate-resilience-self-assessment/> (en anglais)

Outil en ligne destiné à aider les collectivités à évaluer leur résilience climatique interne (capacité d'adaptation).

Ressources d'adaptation axées sur les Autochtones

Indigenous Climate Hub :

<https://indigenousclimatehub.ca/> (en anglais)

Une plateforme pour des ressources canadiennes dirigées par des Autochtones, du financement, des outils de communication et de l'échange d'information axés sur l'adaptation au changement climatique.

Atlas climatique du Canada – Savoirs autochtones :

<https://atlasclimatique.ca/autochtones>

Information sur les façons de connaître et d'être autochtones, et comment ces expériences et observations sont essentielles pour comprendre et aborder les changements climatiques.

Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations :

<https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1481305681144/1594738692193> (en anglais)

Ce programme du gouvernement fédéral fournit des fonds aux collectivités des Premières Nations situées au sud du 60e parallèle pour évaluer et répondre aux répercussions des changements climatiques sur les infrastructures communautaires et la réduction des risques de catastrophe.

Indigenous Climate Change Adaptation Planning Toolkit :

<https://yourcier.org/iccap-toolkit/> (en anglais)

Fournit une série d'outils conviviaux, des ressources et des considérations clés pour soutenir les personnes autochtones et les collectivités autochtones dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques.

Dibaginjigaadeg Anishinaabe Ezhitwaad – A Tribal Climate Adaptation Menu :

<https://forestadaptation.org/tribal-climate-adaptation-menu> (en anglais)

Un cadre pour intégrer les connaissances autochtones et les connaissances traditionnelles, la culture, la langue et l'histoire dans le processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit d'une ressource américaine, mais elle pourrait être applicable à certains gestionnaires ou propriétaires fonciers canadiens.

Boîte à outils pour la surveillance autochtone du climat :

<https://surveillanceautochtoneduclimat.ca/>

Cette boîte d'outils contient des directives, des outils, des pratiques exemplaires et des exemples d'une gamme d'approches pour la surveillance du climat et des répercussions sur les collectivités autochtones au Canada. Les ressources mettent en évidence les systèmes de connaissances autochtones, la science et les collaborations.

Stratégie nationale sur le climat de l'Assemblée des Premières Nations :

<https://afn.ca/fr/environnement/strategie-nationale-sur-le-climat/>

Un site Web qui décrit comment et pourquoi cette stratégie de lutte contre les changements climatiques a été élaborée. Comprend également des liens vers des vidéos d'information et un lien pour télécharger la stratégie, qui est basée sur sept domaines

prioritaires. Chaque domaine prioritaire comprend des buts spécifiques, des objectifs et des listes détaillées de stratégies et de mesures.

The Métis Nation Climate Change Strategy:

<https://www.mnbc.ca/sites/default/files/2024-06/MNC%20-%20Metis%20Nation%20Climate%20Change%20Strategy%20-%20FNL.pdf> (en anglais)

Une stratégie créée par la Nation métisse qui fournit une feuille de route et un appel à l'action ainsi qu'une collaboration avec des partenaires pour faire face aux changements climatiques. La stratégie comprend cinq domaines d'action prioritaire interconnectés : la gestion de la nature, l'énergie et les infrastructures durables, la gestion des urgences et la résilience climatique, la santé et le bien-être, et le développement économique et la prospérité.

British Columbia Indigenous Communities Adapt program:

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/climate-change/indigenous-communities/indigenous-adapt> (en anglais)

Un site Web avec des liens vers des ressources et des outils soutenant l'information, les outils, les données et les exemples d'adaptation au changement climatique des Autochtones. Axé sur la Colombie-Britannique, mais le contenu est pertinent partout au Canada.

Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador :

<https://iddpnql.ca/>

Un organisme qui travaille à faciliter l'adaptation au changement climatique par les collectivités des Premières Nations au Québec et au Labrador.

Impacts des changements climatiques de CLIMAtlantic – Collectivités autochtones :

<https://climatlantic.ca/fr/impacts/communautes-autochtones/>

Information et ressources spécifiques aux collectivités autochtones dans le Canada atlantique.

Renseignements sur les répercussions des changements climatiques sur les forêts

Ressources naturelles Canada – Changements climatiques et les forêts :

https://ressources-naturelles.canada.ca/changements-climatiques/changements-climatique-forets/effets-changements-climatiques-forets?_gl=1*1rpi91j*_ga*MTUwNDU4NTE0NS4xNzEzMTkzOTYw*_ga

Page Web du gouvernement du Canada décrivant les nombreuses répercussions des changements climatiques sur les forêts du Canada.

Carte narrative de Ressources naturelles Canada – Changements forestiers :

EN : https://ca.nfis.org/forestchange/StoryMap_EN/Intro.html

FR : https://ca.nfis.org/forestchange/StoryMap_FR/Intro.html

Carte narrative décrivant les répercussions des changements climatiques et les adaptations dans les forêts du Canada. Disponible en anglais et en français.

Atlas climatique du Canada – Forêts et changement climatique :

<https://atlasclimatique.ca/forets-et-changement-climatique>

Article décrivant les répercussions possibles des changements climatiques sur les forêts canadiennes. Contient des liens pour de plus amples renseignements.

Adaptation aux changements climatiques de CLIMAtlantic – Terres et forêts :

<https://climatatlantic.ca/fr/adaptation/terres-et-forets/>

Information et infographies décrivant les répercussions des changements climatiques sur les forêts du Canada atlantique, ainsi que des adaptations suggérées pour les forêts et les boisés.

Autres ressources

Climate anxiety toolbox – A resource guide for young people facing climate anxiety and grief :

<https://weadapt.org/knowledge-base/youth-and-intergenerational-climate-justice/climate-anxiety-toolbox/> (en anglais)

Collecte gratuite de ressources pour aider les gens à faire face à l'anxiété climatique, y compris des articles et des cours de weADAPT, une plateforme internationale d'adaptation au changement climatique.

Ressources canadiennes sur l'écoanxiété :

<https://institutclimatique.ca/meme-avec-le-coeur-brise-prenons-soin-de-nous/>

Collecte de ressources pour aider les gens à faire face à l'anxiété liée au climat (appelée parfois écoanxiété, deuil écologique et solastalgie) de l'Institut canadien du climat.

Société canadienne des sciences hydrologiques :

<https://cshs.cwra.org/fr/greyjay-2/donnees/>

Ensembles de données accessibles au public sur l'eau, y compris les données sur le débit d'eau, et des liens vers des ensembles de données provinciaux sur l'eau et des ensembles de données pour l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et le Québec.

Seagull – Great Lakes Observing System :

<https://glos.org/> (en anglais)

Site Web qui fournit des ensembles de données sur les Grands Lacs, y compris les conditions de vie, les tendances des lacs et les prévisions.

Great Lakes Water Level Dashboard :

<https://coast.noaa.gov/digitalcoast/tools/glwld.html> (en anglais)

Tableau de bord qui donne accès aux données mensuelles sur les niveaux d'eau des Grands Lacs et aux prévisions sur divers échelles de temps. Contient plus de 150 ans de données historiques.

Annexe C

Exemples et études de cas de plans communautaires d'adaptation aux changements climatiques

Exemples de plan d'adaptation communautaire

Castlegar (Colombie-Britannique)

Adapting to Climate Change – Project Summary Report and Action Plan :

https://ckfoodpolicy.ca/wp-content/uploads/2017/01/Castlegar_ClimateChangeAdaptationReport_2011.pdf (en anglais)

Première Nation Xat'süll (Soda Creek) (Colombie-Britannique)

Climate Change Adaptation Case Study :

https://retooling.ca/wp-content/uploads/2020/10/BCRAC_FBC_Case-Study_Xatsull.pdf (en anglais)

Qualicum Beach (Colombie-Britannique)

Community Climate Change Adaptation Plan :

[https://qualicumbeach.com/project/community-climate-change-adaptation/\(en_anglais\)](https://qualicumbeach.com/project/community-climate-change-adaptation/(en_anglais))

Campbell River (Colombie-Britannique)

Plan d'adaptation au changement climatique :

<https://www.campbellriver.ca/parks-recreation-culture/environmental-sustainability/climate-action-plans-reports/climate>

Ghost Lake (Alberta)

Climate Resilience and Adaptation Plan :

https://ghostlake.ca/wp-content/uploads/2022/12/2202648_SVGL-FinalPlan-withApps_Dec9_22.pdf (en anglais)

Black Diamond et Turner Valley (Alberta)

Climate Resilience Action Plan :

<https://static1.squarespace.com/static/5ed809f05c460126fe7f10e2/t/5ee1203564200343637d4de3/1591812216330/Black%2BDiamond%2BAnd%2BTurner%2BValley%EF%BF%BC%2BClimate%2BResilience%2BAction%2BPlan.pdf> (en anglais)

Banff (Alberta)

Climate Resilience Action Plan :

<https://static1.squarespace.com/static/5ed809f05c460126fe7f10e2/t/5ee11a5081366b4c3c3d776c/1591810649266/Banff%2BClimate%2BResilience%2BAction%2BPlan.pdf> (en anglais)

Altona (Manitoba)

Community Climate Action Plan :

<https://climateactionmb.ca/wp-content/uploads/2024/06/Altona-CCAP-2024.pdf> (en anglais)

Première Nation de Swan Lake (Manitoba)

Community for Climate Project :

<https://climateactionmb.ca/community-for-climate/slfm/>
(en anglais)

Niagara-on-the-Lake (Ontario)

Climate Change Adaptation Plan :

<https://www.notl.com/sites/default/files/2022-03/Final%20Climate%20Change%20Adaptation%20Plan%20-%20March%202025%202022.pdf> (en anglais)

Halton Hills (Ontario)

Climate Change Adaptation Plan :

<https://www.haltonhills.ca/en/residents/adaptation.aspx> (en anglais)

Nation crie de Mistissini (Québec)

Climate Change Adaptation Action Plan :

https://www.cngov.ca/wp-content/uploads/2018/05/climate-change-adaptation-action-plan_community-proposal_mistissini_march-2018_fv.pdf (en anglais)

Dorchester (Nouveau-Brunswick)

Climate Change Adaptation Plan :

<https://eosecoenergy.com/en/wp-content/uploads/2017/06/FINAL-Dorchester-Adaptation-Plan-2017sm.pdf> (en anglais)

Grand Bay-Westfield (Nouveau-Brunswick)

Community Climate Adaptation Plan :

<https://grandbaywestfield.ca/wp-content/uploads/2021/04/15.4.1-Climate-Change-Adaptation-Plan.pdf> (en anglais)

Dawson (Yukon)

Climate Change Adaptation Plan :

https://www.yukonu.ca/sites/default/files/inline-files/Dawson_CAP_final_2011.pdf (en anglais)

Région de Mayo (Yukon)

Climate Change Adaptation Plan :

https://www.yukonu.ca/sites/default/files/inline-files/MayoCAP_for_web_0.pdf (en anglais)

Tetlit Gwich'in (Fort McPherson), Territoires du Nord-Ouest

Climate Change Adaptation Plan :

<https://ecologynorth.ca/portfolio/fort-mcpherson-adaptation-planning-project/>

Tsiigehtchic (Territoires du Nord-Ouest)

Climate Change Adaptation Plan :

<https://ecologynorth.ca/portfolio/tsiigehtchic-adaptation-planning-project/>

Études de cas sur l'adaptation communautaire et dépôts d'information

NE BC Climate Resilience Network :

https://www.fraserbasin.bc.ca/Northeast_Climate_Resilience_Network.html (en anglais)

Des évaluations de la vulnérabilité aux changements climatiques ont été complétées pour plusieurs collectivités et districts dans le nord-est de la Colombie-Britannique : Fort St. John, Dawson Creek, district de Tumbler Ridge, district de Chetwynd, et municipalité de Northern Rockies.

Selkirk College Online Repository :

https://sc.arcabc.ca/innovates_climate_capacity_building (en anglais)

Site Web avec de nombreuses évaluations de l'« État d'adaptation au climat » et d'autres ressources pour les collectivités rurales de la Colombie-Britannique.

Municipal Climate Change Action Centre – Database of municipal climate adaptation plans :

<https://mccac.ca/municipal-climate-adaptation-plans> (en anglais)

Base de données contenant tous les plans municipaux d'adaptation et de résilience et les évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité disponibles publiquement qui ont été élaborés par les collectivités en Alberta jusqu'en décembre 2024.

Manitoba Community for Climate :

<https://climateactionmb.ca/community-for-climate/> (en anglais)

Initiative basée au Manitoba où l'équipe d'action climatique de la province s'est associée aux collectivités pour trouver des moyens de réduire l'utilisation des combustibles fossiles [atténuation] et d'augmenter la préparation aux répercussions du climat [adaptation]. Comprend des renseignements provenant de dix collectivités, dont cinq qui sont principalement autochtones.

Niagara Adapts (Ontario) :

<https://brocku.ca/esrc/niagara-adapts/#resources> (en anglais)

Site Web qui décrit Niagara Adapts, un partenariat entre l'Université Brock et sept municipalités de la région de Niagara en Ontario pour faire avancer l'adaptation au changement climatique. Le site Web décrit l'initiative, fournit des liens vers des ressources et de l'information,

et a des liens vers trois plans d'adaptation communautaires terminés.

Gouvernements locaux pour la durabilité (ICLEI) – Advancing adaptation case studies :

<https://icleicanada.org/project/advancing-adaptation-case-studies/> (en anglais)

Site Web qui décrit les résultats du projet Faire progresser l'adaptation, une cohorte de 11 municipalités de l'Ontario qui ont conçu et mis en œuvre des mesures d'adaptation dans leurs collectivités.

Annexe D

Exemple de profil de la collectivité sur les changements climatiques :
Castlegar (Colombie-Britannique)

Élément climatique*	Normales climatiques (De 1961 à 1990)	Tendances passées (De 1913 à 2002)	Changements futurs prévus (Comparé à la période de 1961 à 1990)		
			Années 2020	Années 2050	Années 2080
Température	8,3 °C	+1,4 °C	+0,9 °C	+1,9 °C	+2,7 °C
Précipitation totale	731,9 mm	+26 %	+3 %	+5 %	+6 %
Chutes de neige totales	224,6 cm	-6 %	-4 %	-12 %	-20 %
Jours sans gel	120 jours	S.O.	+12 jours	+25 jours	+35 jours
Degré-jour de croissance	2 038 jours	S.O.	+160 jours	+367 jours	+500 jours

*Mesures annuelles moyennes

Référence : https://ckfoodpolicy.ca/wp-content/uploads/2017/01/Castlegar_ClimateChangeAdaptationReport_2011.pdf

Annexe E

Exemple de tableau de suivi des commentaires de la collectivité

Ce tableau montre comment peut être structuré un tableau de suivi des commentaires de la collectivité. N'hésitez pas à utiliser ce tableau dans votre processus d'élaboration du plan d'ACCC ou à l'utiliser comme point de départ pour créer votre propre tableau de suivi.

Table de suivi des commentaires de la collectivité du plan d'ACCC [nom de la collectivité]								
Date	Nom	Affiliation	Méthode	Commentaire	Référence du plan d'ACCC	Intégré? (O/N)	Justification	Autres commentaires

Légende

Date – Date à laquelle le commentaire a été soumis ou reçu

Nom – Personne qui a soumis le commentaire

Affiliation – Si la personne soumettant le commentaire le fait au nom d'un organisme, d'un club, d'un groupe d'intérêt, etc., consignez ces renseignements dans cette colonne.

Méthode – Comment le commentaire a été soumis, que ce soit par courriel, lors d'une discussion individuelle, lors d'une réunion communautaire, etc.

Commentaire – Résumé du commentaire ou de la rétroaction qui a été reçue

Référence du plan d'ACCC – étape, section ou page du plan d'ACCC à laquelle le commentaire se réfère

Intégré – Si le commentaire sera intégré dans le plan d'ACCC (oui ou non)

Justification – Brève explication des principales raisons pour lesquelles les commentaires seront ou ne seront pas intégrés; cela est particulièrement important si les commentaires ne seront pas intégrés.

Autres commentaires – Tout autre renseignement important qui devrait être noté, y compris potentiellement des références à des documents ou courriels, des renseignements de base pertinents ou contextes, s'il y aura des conversations de suivi supplémentaires liées au commentaire, etc.



Annexe F

Sélection des répercussions des changements climatiques susceptibles d'affecter les écosystèmes forestiers et les collectivités forestières

Le changement climatique aura des répercussions sur toutes les composantes de la société en perturbant les systèmes naturels, économiques et sociaux sur lesquels nous comptons tous. Voir ci-dessous quelques exemples de la façon dont les changements climatiques pourraient avoir des répercussions sur les écosystèmes forestiers et les collectivités forestières du Canada. Selon l'endroit où vous vivez, il peut y avoir d'autres répercussions possibles. N'hésitez pas à les utiliser comme points de départ pour vos discussions communautaires.

Répercussions possibles sur les forêts et d'autres environnements naturels

Perturbations naturelles :

- Dommages causés par des tempêtes intenses (vent, pluie, glace, neige, etc.)
- Épidémies d'insectes et des maladies des arbres
- Feux de forêt
- Glissements de terrain
- Dégel du pergélisol

Eau et espèces aquatiques et marines :

- Moment du débit d'eau et quantité
- Niveaux des lacs, des mers ou des rivières
- Périodes d'inondation ou de hausse de la nappe phréatique
- Périodes de faible niveau d'eau, faibles débits, ou sécheresse
- Problèmes liés à la qualité de l'eau

- Changements à l'emplacement des plaines inondables ou à la taille des plaines inondables
- Épaisseur, étendue ou durée de la glace sur le lac, la rivière ou la mer
- Changements dans l'habitat des espèces aquatiques ou marines
- Nombre, présence ou absence, ou qualité des poissons ou d'autres espèces aquatiques et marines
- Disponibilité ou facilité de la pêche du poisson ou d'autres espèces aquatiques ou marines importantes

Forêts et espèces forestières :

- Nombre, espèces ou santé de plantes et d'arbres dans la forêt
- Nombre, espèces ou santé des plantes et des arbres qui reviennent après une perturbation
- Taux de croissance ou taux de reproduction des arbres ou des plantes (nombre de cônes ou de graines)
- Qualité ou abondance de baies ou d'autres plantes importantes
- Disponibilité ou facilité de la récolte des baies forestières ou d'autres plantes forestières importantes
- Changements dans la faune ou l'habitat des oiseaux
- Le nombre, la présence ou l'absence, ou la qualité des espèces sauvages souhaitables, y compris les oiseaux
- Disponibilité ou facilité de récolte des importantes espèces sauvages, y compris les oiseaux

Répercussions possibles sur les collectivités forestières

Santé et sécurité humaines :

- Maladie, blessure ou décès causés par des tempêtes, des vagues de chaleur, des feux de forêt ou d'autres événements extrêmes
- Répercussions à plus long terme sur la santé dues à une exposition étendue à la chaleur ou à une mauvaise qualité de l'air
- Occurrence de maladies liées aux ravageurs comme la maladie de Lyme ou le virus du Nil occidental
- Stress associé aux évacuations communautaires ou à d'autres effets des événements extrêmes
- Malnutrition ou maladies d'origine alimentaire
- Troubles de santé mentale
- Questions sociales

Accès :

- Détérioration de l'état des routes
- Glace ou conditions de la route d'hiver ou durée d'utilisation sécuritaire
- Capacité ou intégrité du pont ou du ponton
- Coûts d'entretien ou de réparation de la route, du pont ou du ponton
- Présence ou efficacité des voies d'évacuation d'urgence
- Possibilité que des parties de la collectivité soient coupées pendant certaines périodes de l'année ou lors d'événements extrêmes

Autres infrastructures :

- Connectivité ou fiabilité du réseau téléphonique, cellulaire, ou d'Internet
- Alimentation électrique ou stabilité
- Systèmes d'alimentation de secours
- Intégrité des barrages, des déversoirs, des bermes, des digues, etc.
- Approvisionnement, stockage ou exigences en matière de traitement de l'eau potable
- Disponibilité de l'eau pour l'irrigation
- Installations pour les eaux pluviales et les eaux usées et leurs capacités
- Bâtiments climatisés accessibles au public
- Perte de propriété ou dégradation ou dommages physiques aux maisons, aux autres bâtiments, ou aux infrastructures

Approvisionnement alimentaire :

- Accès fiable aux aliments importés et locaux, aux médicaments et à d'autres articles importants

- Temps, effort ou dépenses requis pour la chasse de subsistance, la pêche, le piégeage ou la recherche de nourriture
- Capacité d'entreposage local des aliments

Économie :

- Perturbations de la chaîne d'approvisionnement
- Augmentation des coûts d'assurance
- Augmentation des coûts des matières premières
- Changements dans la disponibilité ou le coût de la main-d'œuvre
- Réparations coûteuses et temps d'arrêt nécessaires si des conditions météorologiques extrêmes endommagent l'infrastructure, les usines ou l'équipement
- Assiette de l'impôt des sociétés en déclin si les entreprises ferment ou déménagent
- Assiette des impôts fonciers en déclin si les gens déménagent
- Qualité de l'expérience, durée et sécurité des loisirs en plein air ou du tourisme

Qualité de vie :

- Santé publique
- Sentiment de sécurité dans la collectivité
- L'abordabilité ou la disponibilité de logements de bonne qualité
- Possibilités d'apprentissage
- Mobilité communautaire
- Systèmes et services de soutien communautaire
- Disponibilité ou qualité des équipements
- Disponibilité ou qualité des parcs et autres espaces verts
- Qualité et sécurité des loisirs en plein air
- Dynamisme de la collectivité
- Disponibilité ou qualité des activités culturelles fondées sur la nature
- Capacité des résidents à être autosuffisants

Gouvernance locale :

- Prise de décision et processus de gouvernance communautaires
- Conception d'infrastructures ou normes de construction
- Planification communautaire
- Codes de sécurité, normes d'exploitation, ou calendriers d'entretien
- Planification de la préparation aux situations d'urgence
- Plans communautaires pour la protection contre les feux de forêt
- Utilisation des terres et règles d'aménagement

Annexe G

Sélection de mesures d'adaptation potentielles pour les collectivités forestières

Le tableau ci-dessous présente plusieurs répercussions possibles sur la collectivité qui pourraient être liées aux changements climatiques sous forme de températures plus chaudes et de tempêtes extrêmes plus fréquentes, regroupées sous les catégories de « santé et sécurité humaines », « accès », « autres infrastructures », « approvisionnement alimentaire », « économie », « qualité de vie » et « gouvernance locale ».

Pour chaque répercussion possible sur la collectivité, quelques mesures d'adaptation susceptibles de convenir aux collectivités forestières sont proposées, selon les répercussions et les possibilités particulières relevées par les résidents et les intervenants de la collectivité. N'hésitez pas à reprendre certaines de ces idées dans votre plan d'ACCC, ou servez-vous simplement ce tableau comme source d'inspiration pour élaborer vos propres mesures d'adaptation.

Catégorie	Changements climatiques	Répercussions possibles sur la collectivité	Mesures d'adaptation potentielles
Santé et sécurité humaines	Températures plus chaudes	Augmentation du nombre de maladies et de décès liés à la chaleur	- Élaborer des plans sur les vagues de chaleur en collaboration avec des fournisseurs de soins de santé, en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables - Mettre en place des centres de rafraîchissement communautaires - Encourager de prendre des nouvelles des voisins pendant les vagues de chaleur
		Plus de personnes tombent malades à cause des maladies liées aux ravageurs	- Considérer l'adéquation des protocoles actuels de lutte antiparasitaire - Se connecter aux systèmes de surveillance de la santé nationaux, provinciaux ou territoriaux et régionaux
	Tempêtes extrêmes plus fréquentes	Les maisons inondées et endommagées par l'eau affectent la santé des résidents	- Fournir une formation sur l'amélioration du drainage des propriétés - Encourager les résidents à prendre une assurance contre les inondations et à réparer rapidement les dommages
		Des cycles de gel et de dégel hivernaux plus fréquents entraînent plus de blessures dues aux chutes et aux accidents de la route	- Établir un programme d'éducation sur la conduite sécuritaire en hiver - Consacrer un financement supplémentaire au déneigement et au déglacage

Catégorie	Changements climatiques	Répercussions possibles sur la collectivité	Mesures d'adaptation potentielles
Accès	Températures plus chaudes	Des cycles de gel et de dégel en hiver plus fréquents augmentent la fréquence et le coût du déneigement, de l'entretien des routes et des réparations routières nécessaires.	- Augmenter le budget de déneigement et de déglacage - Augmentation du budget d'entretien des routes - Utiliser différents mélanges d'asphalte ou réparer les routes avec des pierres
		La glace plus mince et les hivers plus courts réduisent la durée d'utilisation des routes d'hiver et de glace.	- Anticiper et planifier des saisons plus courtes pour les routes d'hiver et de glace - Établir un système de surveillance des routes d'hiver et de glace et un système d'alerte - Construire une autre voie d'accès - Assurer un stock de fournitures essentielles avant le gel et le dégel
		Les évacuations communautaires deviennent plus fréquentes en raison des risques de feux de forêt	- Créer (ou mettre à jour) des plans de préparation aux situations d'urgence de la collectivité pour inclure des systèmes d'alerte précoce, des plans d'évacuation et des plans d'intervention en cas de catastrophe communautaire - Élaborer un plan pour faire face aux perturbations temporaires du transport, aux perturbations de l'électricité et aux perturbations des communications - Mettre à l'essai les plans de préparation aux situations d'urgence avec des organismes partenaires d'ici le [date] - Encourager les ménages et les entreprises à créer (ou mettre à jour) leurs plans d'urgence et à avoir au moins une réserve de 3 jours de fournitures essentielles à portée de main en cas d'urgence - Préparer et mettre en œuvre un plan de protection contre les incendies de la collectivité - Encourager les propriétaires de mettre en œuvre Intelli-feu sur leurs propriétés
	Tempêtes extrêmes plus fréquentes	Les tempêtes de pluie intense obstruent les ponceaux et inondent les routes et les ponts.	Identifier les infrastructures à haut risque et augmenter la fréquence des inspections et de l'entretien
		Des parties de la collectivité sont isolées pendant ou après des tempêtes	Élaborer un plan pour faire face aux perturbations du transport, en particulier liées à l'alimentation, aux soins de santé et à d'autres fournitures essentielles
Autres infrastructures	Températures plus chaudes	Risque accru de dommages aux infrastructures communautaires causés par des feux de forêt	Mettre en œuvre Intelli-feu autour des infrastructures communautaires essentielles, telles que les zones d'approvisionnement en eau, les stations de traitement des eaux et des eaux usées, les centrales électriques, les hôpitaux, etc.
		Les bâtiments actuels n'ont pas de climatisation adéquate, ont une isolation insuffisante ou ne sont pas bien adaptés aux températures plus chaudes.	- Réviser les lignes directrices de conception pour les nouvelles constructions et les rénovations afin de mieux résister aux conditions climatiques actuelles et futures - Identifier et traiter les menaces liées aux changements climatiques pour les bâtiments des administrations locales - Planter des arbres pour fournir plus d'ombre

Catégorie	Changements climatiques	Répercussions possibles sur la collectivité	Mesures d'adaptation potentielles
Autres infrastructures	Températures plus chaudes	L'approvisionnement en eau est limité pendant les mois d'été	- Sensibiliser sur l'approvisionnement local en eau grâce à la surveillance du débit et à la cartographie des aquifères - Amorcer l'éducation communautaire sur la nécessité de réduire la consommation d'eau - Examiner les possibilités d'augmenter le stockage de l'eau - Exiger de nouveaux développements pour installer des toilettes à faible débit, des pommes de douche, des robinets, etc. - Mettre en œuvre des restrictions communautaires sur l'eau
	Tempêtes extrêmes plus fréquentes	Les tempêtes de pluie intenses causent plus d'inondations et de dommages à l'eau aux maisons et aux propriétés	- Encourager les propriétaires à prendre une assurance contre les inondations - Déterminer les zones sujettes aux inondations dans la collectivité - Créer un plan de gestion des risques d'inondation et identifier des possibilités d'amélioration - Réduire les surfaces pavées lorsque cela est possible pour diminuer le ruissellement de surface et le potentiel d'inondation - Établir ou agrandir l'espace vert de la collectivité pour absorber les eaux pluviales et réduire le potentiel de crue éclair - Surveiller régulièrement l'infrastructure des eaux pluviales pour s'assurer qu'elle reste exempte de débris - Identifier les propriétés qui pourraient être achetées dans le cadre d'un « retrait géré » des zones à haut risque
		Coûts plus élevés en raison de l'augmentation des primes d'assurance	- Amorcer une sensibilisation de la collectivité sur les risques liés aux changements climatiques et les moyens de réduire les risques - Encourager les résidents et les propriétaires d'entreprises à évaluer leurs risques climatiques et à prendre des mesures appropriées
		Érosion côtière des terres riveraines	- Évaluer si l'installation d'enrochements de protection, de perrés ou d'une digue est faisable - Divertir le ruissellement de surface loin des zones sensibles - Restaurer la végétation du littoral naturel - Identifier les propriétés qui pourraient être achetées dans le cadre d'un « retrait géré » des zones à haut risque
		Pannes de courant et des communications pendant et après les tempêtes	- Encourager les fournisseurs d'énergie locale, de téléphone, de cellulaire et d'Internet à s'assurer que leur infrastructure est résiliente aux effets des tempêtes, en particulier aux vents violents. - Installer des sources d'alimentation de secours - Infrastructures essentielles résistantes aux inondations

Catégorie	Changements climatiques	Répercussions possibles sur la collectivité	Mesures d'adaptation potentielles
Autres infrastructures	Tempêtes extrêmes plus fréquentes	Les glissements de terrain plus fréquents réduisent la qualité de l'eau et augmentent les coûts de traitement de l'eau	- Protéger et restaurer les zones riveraines à côté des cours d'eau pour réduire l'érosion et améliorer la qualité de l'eau - Augmenter la surveillance de la qualité de l'eau, surtout pendant les périodes de niveaux d'eau très élevés et de niveaux d'eau très bas, ainsi que pendant les vagues de chaleur. - Surveiller régulièrement les zones à risque de glissements de terrain pour détecter des signes d'instabilité - Augmenter le budget d'entretien pour réparer les dommages aux infrastructures d'eau causés par les sédiments
Approvisionnement alimentaire	Températures plus chaudes	La chasse locale et la pêche deviennent plus difficiles à mesure que les animaux et les poissons se déplacent vers des zones plus froides	- Les résidents se rendent dans différentes zones pour la chasse de subsistance et les possibilités de pêche - Les résidents passent à la consommation d'aliments différents - Mettre en œuvre des mesures locales de conservation de la chasse ou de la pêche
		La sécheresse réduit la productivité agricole	- Examiner si des subventions gouvernementales ou d'autres soutiens sont disponibles pour aider les agriculteurs à effectuer la transition vers des cultures plus résilientes - Amorcer des programmes de sensibilisation sur les pratiques agricoles adaptatives - Examiner les possibilités et les coûts liés à l'irrigation - Encourager les résidents à cultiver de la nourriture sur leurs propriétés
		De nouvelles cultures météorologiques plus chaudes peuvent maintenant être cultivées localement	- Encourager les agriculteurs et les jardiniers du marché à explorer ces nouvelles options potentielles - Offrir des incitatifs fiscaux pour planter de nouvelles cultures
		Augmentation du gaspillage et de la contamination des aliments	Établir des congélateurs communautaires, des caves à légumes ou des installations de « coupe et d'emballage »
	Tempêtes extrêmes plus fréquentes	Les tempêtes perturbent l'accès aux aliments importés ou entraînent une augmentation importante des prix	- S'assurer que les terres agricoles de haute qualité ne soient pas converties à d'autres utilisations des terres - Promouvoir la production alimentaire locale en fournissant des terres pour des jardins communautaires ou des serres - Permettre aux résidents d'élever des chèvres, des poulets, des abeilles, etc. sur leurs propriétés - Examiner la faisabilité des options d'entreposage local des aliments
Économie	Températures plus chaudes	La saison plus longue de l'été augmente les possibilités touristiques	- Examiner la faisabilité d'aménager des sentiers de randonnée ou de vélo de montagne, des terrains de camping, des zones de rassemblement de l'arrière-pays, etc. pour attirer plus de visiteurs d'été dans la région - Offrir un incitatif financier aux propriétaires ouvrant de nouvelles entreprises dans la collectivité

Catégorie	Changements climatiques	Répercussions possibles sur la collectivité	Mesures d'adaptation potentielles
Économie	Tempêtes extrêmes plus fréquentes	Les tempêtes perturbent les chaînes d'approvisionnement et augmentent les coûts pour les usines locales et les entreprises locales	- Déterminer les éléments faibles de la chaîne d'approvisionnement et élaborer un plan pour traiter ou diversifier ces zones - Créer des collaborations ou des partenariats avec des entreprises alliées
Qualité de vie	Températures plus chaudes	Les parcs et autres espaces verts semblent dégradés et malsains	- Planter une diversité d'arbres et d'arbustes qui conviennent au climat futur prévu - Convertir les espaces verts existants en aménagement paysager adapté aux milieux arides si l'eau est limitée - Surveiller les arbres et les arbustes pour les ravageurs ou d'autres problèmes, et prendre des mesures immédiates pour régler tout problème
		Saison plus longue des loisirs en plein air de la collectivité	- Examiner si d'autres équipements (par exemple, parcs d'embruns, sentiers de randonnée) sont souhaités par les résidents de la collectivité - Fournir une sensibilisation du public et une formation sur la sécurité concernant les possibilités nouvelles ou élargies en matière de loisirs
	Tempêtes extrêmes plus fréquentes	Les gens se sentent moins en sécurité vivant dans la collectivité	- Organiser des événements communautaires pour rassembler les gens - Faire appel à des enseignants, des conseillers ou d'autres spécialistes pour aider les résidents
Gouvernance locale	Températures plus chaudes	Les répercussions d'un temps plus chaud sur la collectivité ne sont actuellement pas bien comprises	- Faciliter ou financer l'apprentissage continu sur les changements climatiques dans la collectivité - Communiquer avec les collectivités avoisinantes et les gouvernements régionaux, provinciaux, territoriaux ou autochtones pour collaborer sur des initiatives de résilience climatique et partager des renseignements - Encourager les résidents de la collectivité à participer aux initiatives de science citoyenne - Encourager les entreprises locales à évaluer les risques climatiques pour leurs activités - Utiliser les prévisions saisonnières pour comprendre les demandes potentielles sur les services communautaires

Catégorie	Changements climatiques	Répercussions possibles sur la collectivité	Mesures d'adaptation potentielles
Gouvernance locale	Tempêtes extrêmes plus fréquentes	L'infrastructure communautaire existante n'est pas bien adaptée pour faire face aux répercussions des tempêtes extrêmes	• Intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans toutes les décisions et les plans de la collectivité • Créer (ou mettre à jour) un plan communautaire pour orienter les décisions vers la durabilité et la résilience aux changements climatiques, y compris un engagement à examiner et mettre à jour le plan régulièrement • Faire l'inventaire et évaluer toutes les infrastructures existantes ou prévues pour s'adapter au climat futur • Exiger l'utilisation d'intervalles de retour d'événements extrêmes mis à jour dans la conception et la construction de toutes nouvelles infrastructures • Ne pas permettre de nouveaux aménagements, y compris les infrastructures communautaires, dans les zones sujettes aux inondations ou aux glissements de terrain • Exiger un traitement des eaux pluviales sur place pour les nouveaux aménagements • Exiger que les nouveaux aménagements soient Intelli-feu

Annexe H

Sélection d'organisations et d'outils de science citoyenne

La science citoyenne est la pratique de mobiliser les membres du public à collecter des données ou d'autres renseignements dans le cadre de la recherche scientifique ou des projets de surveillance. La science citoyenne peut comprendre la collecte de renseignements pour soutenir des projets de surveillance environnementale à grande échelle (comme le Grand dénombrement des oiseaux de février de la société Audubon) ou cela pourrait être un projet local et communautaire qui est mis en place pour collecter des renseignements sur quelque chose qui est important pour la collectivité.

Le gouvernement du Canada maintient un « portail science citoyenne », une base de données avec des liens vers plus de 50 organisations et outils de science citoyenne canadiens. Certains des outils de cette base de données sont compris dans la liste ci-dessous. Le portail est situé à l'adresse <https://science.gc.ca/site/science/fr/portail-science-citoyenne>.

Comme pour toutes les parties de ce processus, n'hésitez pas à adopter certains de ces outils comme parties de votre plan de suivi ou simplement à utiliser cette liste comme point de départ pour vos discussions communautaires.

Outils de surveillance de la biodiversité

AttentionNature :

<https://www.naturewatch.ca/?lang=fr>

Un organisme canadien de science citoyenne qui connecte les gens avec des initiatives de surveillance environnementale amusantes et faciles à utiliser. Les

renseignements et les données soumis à AttentionNature sont regroupés avec les renseignements soumis par d'autres participants à l'échelle du Canada et sont utilisés dans plusieurs universités canadiennes pour améliorer notre compréhension des changements qui se produisent dans la biodiversité, le climat et l'environnement naturel du Canada.

Les programmes d'AttentionNaturespécifiques comprennent :

- AttentionGrenouille : <https://www.naturewatch.ca/frogwatch/?lang=fr/>
- AttentionFlore : <https://www.naturewatch.ca/plantwatch/fr/>
- AttentionGlace : <https://www.naturewatch.ca/icewatch/fr/>
- AttentionVer : <https://www.naturewatch.ca/wormwatch/fr/>
- AttentionAsclépiades : <https://www.naturewatch.ca/milkweedwatch/fr/>

iNaturalist :

<https://www.inaturalist.org/>

Une application où les gens peuvent enregistrer leurs observations animales, végétales, d'insectes, de champignons, etc. pour aider les scientifiques et les gestionnaires de ressources à mieux comprendre où et quand les organismes se produisent. Les personnes peuvent contribuer à des projets existants ou peuvent commencer leur propre projet de collecte de données.

EcoSpark :

<https://www.ecospark.ca/>

Une œuvre de charité environnementale qui s'efforce de connecter les gens à leur environnement naturel local par le biais de l'éducation, de la surveillance et de la gestion. Cette organisation a plusieurs programmes pour jeunes participants; des ressources pour enseignants sont disponibles sur le site Web.

Outils de surveillance des animaux, des oiseaux et des insectes

Le Grand dénombrement des oiseaux de février de la société Audubon :

<https://www.birdcount.org/fr/>

Un événement de quatre jours en février chaque année qui demande aux participants de soumettre leurs observations d'oiseaux pour aider à créer un aperçu en temps réel des populations d'oiseaux dans le monde entier.

Oiseaux Canada :

<https://www.oiseauxcanada.org/vous-pouvez-aider/la-science-citoyenne>

Site Web qui décrit les programmes de science citoyenne liés aux oiseaux facilités par l'organisation. Le site Web est consultable par province ou territoire. Les programmes d'Oiseaux nationaux Canada comprennent :

- Relevé des oiseaux nicheurs
- L'Inventaire canadien des Plongeurs huard
- Recensement des Oiseaux de Noël
- Grand dénombrement des oiseaux de février
- Les inventaires des hiboux nocturnes
- Le projet FeederWatch
- Le Programme de suivi des nids d'oiseaux
- Des élèves aux oiseaux

Relevés d'oiseaux :

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/relevés-oiseaux/occasion-benevolat.html>

Une base de données consultable de relevés d'oiseaux à l'échelle du Canada qui repose sur la participation de bénévoles.

e-Butterfly :

<https://www.e-butterfly.org/fr>

Un site Web pour signaler des observations de papillons afin d'aider les scientifiques à mieux comprendre où sont les papillons et à quel moment.

Mission monarque :

<https://www.mission-monarch.org/fr>

Un organisme qui encourage les gens à explorer différents endroits à la recherche d'asclépiades et de

chenilles monarques, puis à compiler et soumettre leurs observations par le biais d'une application ou de leur ordinateur.

Chauves-souris aux abris :

<https://chauve-souris.ca/>

Un organisme travaillant à localiser les colonies de chauves-souris et à effectuer des dénombrements de population pour surveiller les tendances des populations de chauves-souris au fil du temps.

Journey North :

<https://journeynorth.org/> (en anglais)

Un site Web où des observations sur les espèces migratrices peuvent être soumises. Les projets spécifiques incluent ceux liés aux colibris, aux papillons monarques, aux merles d'Amérique, aux aigles à tête blanche et aux orioles, entre autres. Le groupe recueille également des renseignements sur le moment de la « sortie de glace » (lorsque le couvert de glace fond sur les plans d'eau) et d'autres signes de changement saisonnier (par exemple, les bulbes de tulipes émergeant au printemps, les feuilles changeant de couleur à l'automne).

Outils de surveillance de la qualité de l'eau, du littoral, du poisson et des organismes aquatiques

Swim Drink Fish :

<https://www.swimdrinkfish.ca/> (en anglais)

Un organisme qui utilise la science communautaire, la technologie et les communications pour connecter les gens à l'eau. Grâce à un réseau de centres de surveillance, Swim Drink Fish enseigne aux collectivités à surveiller la santé de leur eau dans le but de plaider pour la protection et la restauration des cours d'eau importants.

Water Rangers :

<https://www.waterrangers.ca/> (en anglais)

Une organisation qui vend des troussees d'essai de la qualité de l'eau faciles à utiliser et fournit une plateforme de soumission de données pour encourager les gens à collecter et soumettre des données sur la qualité de l'eau pour l'eau douce et salée.

Coastie :

<https://parcs.canada.ca/nature/science/impliquez-involved/coastie>

Un programme de science citoyenne dirigé par l'Université de Windsor en collaboration avec Parcs Canada. L'initiative utilise des photos prises dans des sites participants pour aider les scientifiques à surveiller les changements côtiers au fil du temps. Il y a actuellement plus de 30 stations Coastie dans 10 sites administrées par Parcs Canada à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-

Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et en Ontario, avec d'autres sites prévus.

Outil de suivi de la santé des poissons :

<https://cwhc.wildlifesubmissions.org/#>

Un outil qui permet aux gens d'enregistrer et de soumettre leurs observations sur la santé des poissons. Toute observation peut être signalée, y compris des poissons en bonne santé, des poissons qui ont l'air anormaux ou qui agissent de manière inhabituelle, la présence d'espèces aquatiques envahissantes, ou des poissons qui ont été affectés par des problèmes environnementaux comme la contamination chimique.

Réseau canadien de biosurveillance aquatique (RCBA) :

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/reseau-canadien-biosurveillance-aquatique.html>

Un réseau de surveillance de la santé des écosystèmes d'eau douce avec des méthodes de collecte de données normalisées, une base de données, une carte des activités et des possibilités de formation.

Séquencing The Rivers pour Environmental Assessment and Monitoring (STREAM) :

<https://stream-dna.org/> (en anglais)

Un projet communautaire qui génère des données basées sur l'ADN sur les macroinvertébrés benthiques d'eau douce (petits animaux aquatiques vivant dans le fond et les stades larvaires aquatiques des insectes; souvent utilisés comme indicateurs de la qualité de l'eau et de la santé biologique des plans d'eau). Ce projet réunit des scientifiques de l'Université de Guelph, d'Environnement et Changement climatique Canada, et de groupes communautaires pour mieux comprendre la santé des systèmes fluviaux au Canada.

Le programme Pacific Salmon Foundation's Citizen Science :

<https://sogdatacentre.ca/atlas/citsci-program/> (en anglais)

Un programme qui patrouille le détroit de Georgia (Colombie-Britannique) collectant des données sur une variété de paramètres océanographiques.

Niagara Coastal – Visual Assessment Survey Tool (VAST) :

<https://www.niagaracoastal.ca/vast> (en anglais)

Un programme qui encourage les gens à collecter et soumettre des données sur ce qu'ils voient le long des rives des Grands Lacs. En rapportant leurs observations, les collectivités situées au bord des Grands Lacs peuvent devenir des participants actifs à la protection et à la gestion de leurs rivages et conditions côtières.

Observations de requins :

<https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/sharks/info/sightings-fra.html>

Un site Web qui encourage les gens à documenter et à signaler toute rencontre de requins dans les eaux canadiennes à Pêches et Océans Canada.

Secchi Disk :

<http://www.secchidisk.org/> (en anglais)

Le changement climatique affecte le phytoplancton, qui est la base de plusieurs réseaux alimentaires aquatiques. Cette initiative encourage les gens à collecter et soumettre des données sur le phytoplancton pour aider les scientifiques à mieux comprendre les relations et processus qui se déroulent au fond de la chaîne alimentaire marine.

Outils de surveillance du climat

Rapports sur les impacts agroclimatiques :

<https://agriculture.canada.ca/fr/production-agricole/meteo/rapports-impacts-agroclimatiques>

Une enquête en ligne conçue pour la collecte et la déclaration des répercussions météorologiques et climatiques sur les opérations agricoles à l'échelle du Canada.

Réseau collaboratif communautaire de pluie, de grêle et de neige :

<https://www.cocorahs.org/Canada.aspx>

Un réseau volontaire d'observateurs météorologiques qui mesurent et cartographient les précipitations dans leurs collectivités.

Outils de surveillance de la neige et de la glace

RinkWatch :

<https://www.rinkwatch.org/accueil/>

Initiative de recherche en science citoyenne qui demande aux personnes qui aiment le patinage en plein air d'aider à surveiller les conditions météorologiques hivernales et à étudier les répercussions à long terme des changements climatiques. Dirigé par des chercheurs de l'Université Wilfrid Laurier.

Sknowledge Collective :

<https://www.sknowledge.ca/getting-started.html> (en anglais)

Un site Web où les gens peuvent partager leurs mesures de neige et observations météorologiques pour aider les scientifiques à mieux comprendre les répercussions des changements climatiques sur la neige.

Outils de surveillance des ravageurs

Prairie Pest Monitoring Network :

<https://prairiepest.ca/> (en anglais)

Un programme de surveillance des insectes coordonné pour les provinces des Prairies qui suit la répartition et l'abondance des insectes nuisibles qui affectent les cultures sur le terrain. Les populations d'insectes et les distributions sont corrélées avec le climat, les conditions météorologiques, les pratiques agronomiques et les ennemis naturels; ces facteurs sont utilisés par le réseau pour prévoir les populations de ravageurs et mieux comprendre où les cultures peuvent être affectées.

Invasive Species Centre – Community Science Program :

<https://www.invasivespeciescentre.ca/take-action/community-science-program/> (en anglais)

Un réseau de personnes préoccupées par la propagation des espèces envahissantes. Le site Web fournit du matériel d'apprentissage sur différentes espèces envahissantes et met en lumière les nombreuses initiatives auxquelles les gens peuvent se joindre pour combattre ces organismes. Comprend des programmes pour les poissons envahissants et les invertébrés, les plantes aquatiques, les plantes terrestres, les insectes et les pathogènes.

Early Detection and Rapid Response Network of Ontario :

<https://www.ontarioinvasiveplants.ca/what-we-do/edrr/> (en anglais)

Cette initiative basée en Ontario vise à former et à équiper des bénévoles avec les compétences et les ressources nécessaires pour mieux détecter et réduire les espèces envahissantes en Ontario. Ce programme a également un site Web pour que les gens signalent la présence de plantes envahissantes.

Programme des pisteurs de tordeuses :

<https://partenariatforetsante.ca/pisteurs-de-tordeuses/>

Programme scientifique communautaire qui aide à surveiller les populations de papillons de nuit de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans l'est du Canada et le Canada Atlantique. Les bénévoles reçoivent une trousse gratuite avec un piège de papillon de nuit préassemblé, ainsi que des instructions sur la façon de placer le piège, comment et quand recueillir les papillons de nuit, et où envoyer les échantillons pour analyse par les scientifiques.

Autres outils

Globe at Night :

<https://globeatnight.org/> (en anglais)

Campagne internationale de science citoyenne pour sensibiliser le public aux répercussions de la pollution lumineuse. Invite les gens à mesurer et soumettre leurs observations sur la luminosité du ciel nocturne.

Zooniverse :

<https://www.zooniverse.org/> (en anglais)

Une plateforme en ligne qui permet et soutient la science citoyenne. Vous pouvez rejoindre un projet existant sur cette plateforme ou créer votre propre nouveau projet.